

ANNEXE : Fiches espèces

1) Les espèces de l'Annexe I de la directive « Oiseaux ».....	2
L'Aigrette garzette, <i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1758)	3
Le Alouette lulu, <i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	7
Le Balbuzard pêcheur, <i>Pandion haliaetus</i> (Linnaeus, 1758)	8
Le Bihoreau gris, <i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	11
La Bondrée apivore, <i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	15
Le Chevalier sylvain, <i>Tringa glareola</i> (Linnaeus, 1758)	16
La Cigogne blanche, <i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	17
La Grande Aigrette, <i>Casmerodius albus</i> (Linnaeus, 1758)	18
Le Héron pourpré, <i>Ardea purpurea</i> (Linnaeus, 1766)	22
Le Hibou Grand-duc, <i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	26
Le Martin-pêcheur d'Europe, <i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	29
Le Milan noir, <i>Milvus migrans</i> (Boddart, 1783)	33
La Pie-grièche écorcheur, <i>Lanius collurio</i> (Linnaeus, 1758)	38
La Sterne pierregarin, <i>Sterna hirundo</i> (Linnaeus, 1758)	41
2) Les espèces Migratrice de la directive « Oiseaux ».....	42
La Bécasse des bois, <i>Scolopax rusticola</i> (Linnaeus, 1758)	43
La Bécassine des marais, <i>Lanius collurio</i> (Linnaeus, 1758)	44
Le Canard chipeau, <i>Anas strepera</i> (Linnaeus, 1758)	47
Le Canard colvert, <i>Anas platyrhynchos</i> (Linnaeus, 1758)	51
Le Canard siffleur, <i>Anas penelope</i> (Linnaeus, 1758)	56
Le Chevalier aboyeur, <i>Tringa nebularia</i> (Linnaeus, 1758)	57
Le Chevalier cul-blanc, <i>Tringa ochropus</i> (Linnaeus, 1758)	58
Le Chevalier guignette, <i>Actites hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	59
Le Cygne tuberculé, <i>Cygnus olor</i> (Gmelin, 1803)	63
L'Epervier d'Europe, <i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	64
Le Faucon crécerelle, <i>Falco tinnunculus</i> (Linnaeus, 1758)	65
Le Faucon hobereau, <i>Falco subbuteo</i> (Linnaeus, 1758)	66
La Foulque macroule, <i>Fulica atra</i> (Linnaeus, 1758)	69
Le Fuligule milouin, <i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	70
Le Fuligule morillon, <i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	74
La Gallinule poule-d'eau, <i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	78
Le Goéland leucopnée, <i>Larus michahellis</i> (Naumann, 1840)	79
Le Grand Cormoran, <i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	80
Le Grèbe castagneux, <i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	85
Le Grèbe huppé, <i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	86
Le Guépier d'Europe, <i>Merops apiaster</i> (Linnaeus, 1758)	87
Le Héron cendré, <i>Ardea cinerea</i> (Linnaeus, 1758)	92
L'Hirondelle de rivage, <i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	97
La Mouette Rieuse, <i>ridibundus</i> (Linnaeus, 1758)	98
Le Petit Gravelot, <i>Charadrius dubius</i> (Scopoli, 1786)	99
La Rémiz penduline, <i>Remiz pendulinus</i> (Linnaeus, 1758)	103
La Sarcelle d'hiver, <i>Anas crecca</i> (Linnaeus, 1758)	104
Le Bruant des roseaux, <i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	105
La Rousserolle effarvatte, <i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Herman, 1804)	106
3) Autres espèces de l'Annexe I de la directive « Oiseaux » ou migratrices, non occasionnelles mais ne présentant pas un enjeu pour le site	107
Busard saint martin, <i>Circus cyaneus</i> (Annexe I)	107
Busard des roseaux, <i>Circus aeruginosus</i> (Annexe I)	107
Canard souchet, <i>Anas clypeata</i> (Migrateur)	107
Circaète Jean-le-Blanc, <i>Circaetus gallicus</i> (Annexe I)	107
Grive Litorne, <i>Turdus pilaris</i> (Migrateur)	107
Milan royal, <i>Milvus milvus</i> (Annexe I)	107
Sarcelle d'été, <i>Anas querquedula</i> (Migrateur)	107

1) Les espèces de l'Annexe I de la directive « Oiseaux »

L'Aigrette garzette, *Egretta garzetta* (Linnaeus, 1758)

Description de l'espèce

L'Aigrette garzette est un petit héron entièrement blanc. En nuptial, elle se dote de deux à trois longues plumes effilées caractéristiques sur la nuque. Le bec est noir, avec des nuances gris - vertes à rougeâtre selon la période de l'année. Les tarse sont également noirs, avec des pieds toujours jaunes.

En vol, la silhouette apparaît svelte et anguleuse, avec un cou en forme de goitre et des ailes assez courtes et arrondies. Au sol, elle peut pêcher soit en se déplaçant lentement ou rapidement soit à l'affût.

C'est globalement une espèce silencieuse sauf en cas de dérangement ou sur les sites de nidification.

Longueur : 56 à 67 cm ; Poids : 450 à 615g



Caractères biologiques

L'Aigrette garzette peut être observée dans une assez grande variété de milieux humides, depuis les rivages maritimes aux vallées alluviales, à condition qu'il y ait en permanence de l'eau peu profonde. Les sites de nidification sont également assez divers depuis les boisements de feuillus jusqu'à des bosquets d'arbustes inondés ou non. Elle niche en colonies souvent importantes jusqu'à plusieurs centaines de couples et s'associe fréquemment avec d'autres espèces de hérons. Les nids, de taille moyenne, sont établis à des hauteurs comprises entre 2 et 20 mètres sur des essences très diverses.

Les sites de nidification sont occupés généralement dès la mi-mars avec une ponte début avril. L'incubation des 4 ou 5 œufs en moyenne dure 21 à 25 jours ; Les jeunes s'envolent vers 40-45 jours. Du point de vue de son régime alimentaire, elle exploite surtout la faune des milieux aquatiques (poissons, batraciens, vers, insectes), mais peu aussi se nourrir de lézards, jeune couleuvre, petits rongeurs et insectes sur des milieux plus secs.

Répartition géographique

L'espèce est principalement présente dans le sud de l'Europe (sous espèce nominale), en Afrique de l'Ouest et du Nord, en Asie et Amérique centrale. En Europe, la France regroupe la deuxième population par ordre d'importance.

Présente pendant longtemps uniquement en Camargue, elle a entamée une progression très importante depuis 1980. Elle occupe aujourd'hui la totalité du littoral atlantique et méditerranéen, les grandes vallées fluviales telles que le Rhône, la Loire, la Garonne...

Espèce migratrice partielle, L'Aigrette garzette reste présente dans la plupart des sites de reproduction côtiers.

Evolution des effectifs

Les effectifs en Europe sont estimés entre 68 000 et 94 000 couples. La concentration des effectifs dans un nombre réduit de sites lui confère un certain degré de vulnérabilité, même si le statut de l'espèce est plutôt favorable.

En France, le nombre de couples est passé de 1 815 en 1974 à entre 13 727 couples en 2007. Dans le même temps, l'espèce au départ cantonnée à la Camargue colonise la façade atlantique et remonte la vallée du Rhône. De même, le nombre de colonies est passé de 35 en 1985 à 221 en 2007.

L'augmentation de l'hivernage a été constatée sur l'ensemble des zones humides principalement littorales.

Répartition géographique sur le site

La carte de répartition de l'espèce montre que l'espèce est présente sur une très grande partie du site, que ce soit dans des secteurs humides ou aquatiques ou terrestres.

Au sein des premiers, la part des observations attribuées à cette espèce reste supérieure, située entre 1 et 18%. Ils correspondent aux principales zones d'alimentation de l'espèce. Les secteurs où ce pourcentage est supérieur à 5% sont les Vieux Rhône de Digue neuve à Brèze, la lône Platière Rotissots et aval et le Vieux Rhône aval seuil de Peyraud.

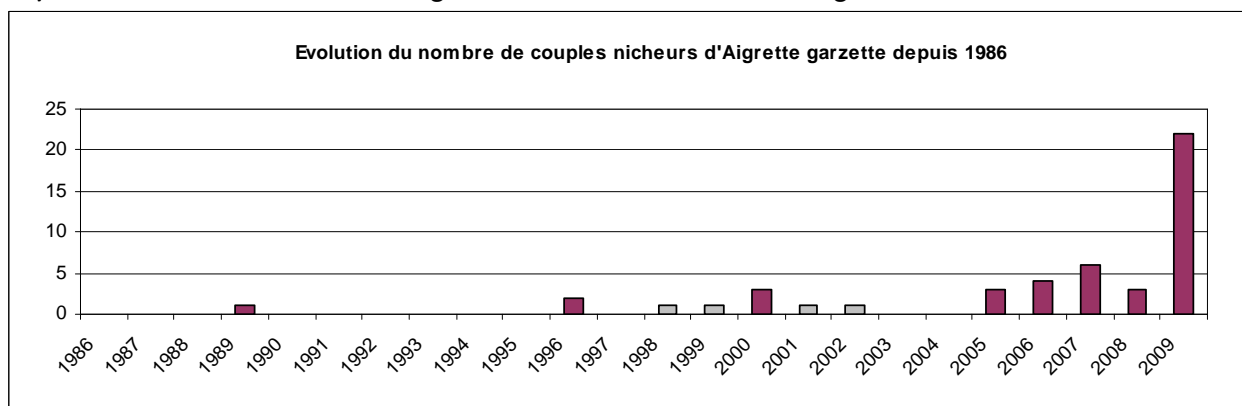
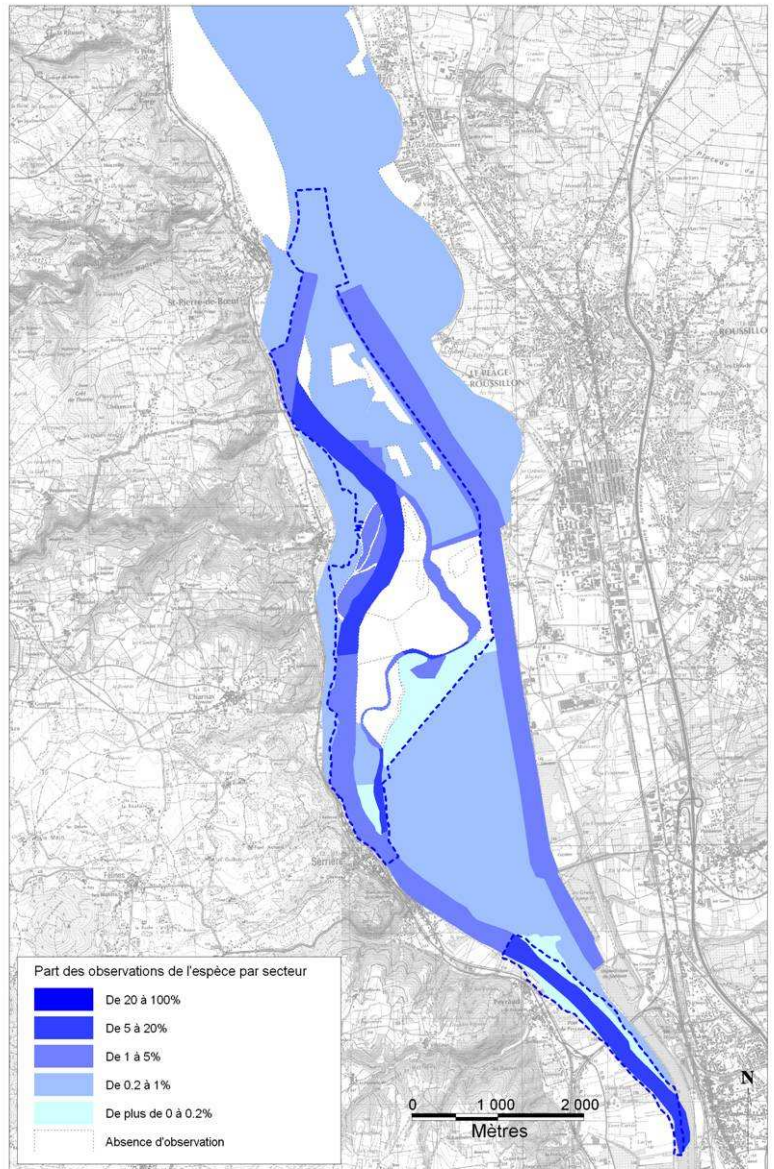
Pour les secteurs terrestres, les observations correspondent principalement à du transit entre différentes zones d'alimentation elles-mêmes ou avec les sites de nidification.

Evolution des effectifs sur le site

Historiquement, l'espèce avait disparue du site. En 1978, l'espèce était considérée comme rare sur le Rhône (B Pont) avec une première nidification certaine en 1979 d'un couple à proximité d'une colonie de bihoreaux gris sur Gerbay.

Sur le site, la première nidification certaine a été constatée en 1989. Il faut attendre 1996 pour avoir une nouvelle preuve de reproduction.

Jusqu'en 2005, l'effectif nicheur oscille en un et trois couples et peut même être nul certaines années. Depuis 2005, la nidification est régulière et l'effectif semble en augmentation.



- FICHE ESPECE -

En période hivernale, des observations d'individus ont été faites occasionnellement, mais il faut attendre l'hiver 2008 – 2009 pour qu'un véritable hivernage se mette en place. La présence du dortoir de Grande Aigrette pendant cette période semblerait expliquer ce phénomène.

Biologie de l'espèce sur le site

En terme d'habitats, l'espèce occupe tous les milieux aquatiques et humides d'eau peu profonde, soit des habitats d'intérêt communautaire comme les herbiers flottant de morène et de lentilles d'eau (22.41¹), les herbiers enracinés des eaux stagnantes (22.42¹⁹), les herbiers enracinés des eaux courantes (24.44 et 24.44b²), ainsi que les tontures annuelles des vasières et grèves humides et groupements pionniers des grèves (22.32 x 24.52³) ou des habitats non d'intérêt communautaire comme les cariçaies (53.21), les graviers sans végétation (24.21), les zones d'hélophytes (53) ou certaines prairies inondables (37.242).

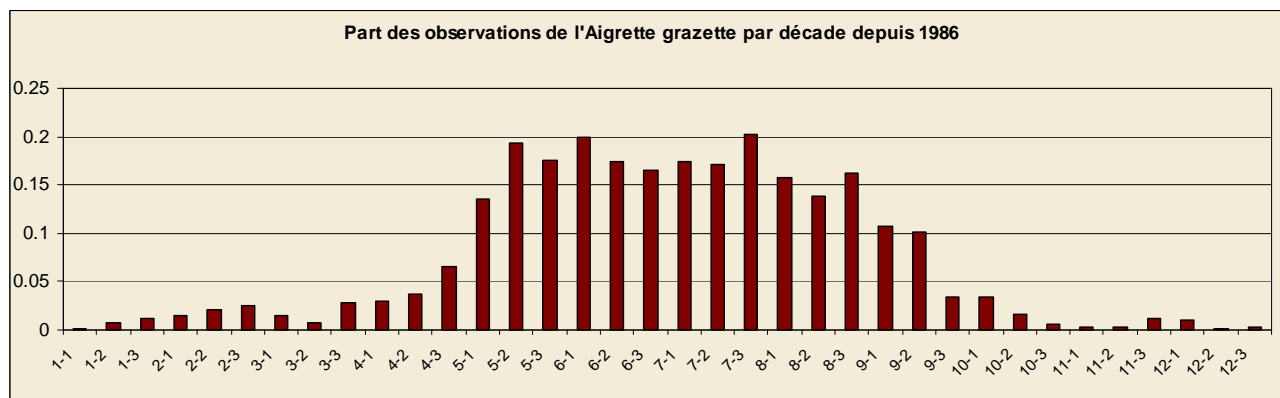
Par ailleurs, et comme le Bihoreau gris, d'autres habitats sont utilisés pour la nidification et le repos : ce sont les forêts alluviales à bois durs (44.4⁴), les forêts alluviales pionnières ou post pionnières (44.3⁵, 44.6⁶).

Egalement, elle est souvent observée en colonie mixte avec par exemple le Héron cendré ou le Bihoreau gris.

Phénologie

La phénologie de l'espèce montre une présence continue tout au long de l'année, cependant avec une différence significative entre l'hivernage et la période estivale. La période de présence importante débute mi-avril pour se terminer à la mi-octobre.

Globalement, il n'apparaît pas de pic de migration de l'espèce dans la phénologie. Le suivi de migration d'Andance relève, à titre indicatif, un pic d'observation en début mai en prénuptial et un pic en début août en postnuptial. Cette observation corrobore effectivement la phénologie du site de la Platière.



¹ Code Natura 2000 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

² Code Natura 2000 : 3260 Rivières des étages planitiaires avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

³ Code Natura 2000 : 3130 x 3270 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoetes-Nanojuncetea x Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidention p.p.

⁴ Code Natura 2000 : 91F0 Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)

⁵ Code Natura 2000 : 91E0 * Forêts alluviales à Salicion albae

⁶ Code Natura 2000 : 92A0 Forêts-galeries à Populus alba

Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, Convention de Bonn
Européen	Directive Oiseaux (Annexe I) , Règlement CITES
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire
Régional	Liste Rouge des vertébrés (hivernage : VU)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : En progression

Enjeu pour le site : L'effectif nicheur n'est pas significatif d'un point de vue national. Jusqu'en 2008, il représente de l'ordre de 1 à 2% de l'effectif régional pour atteindre 10% en 2009.

Menaces

Un des premiers facteurs pour les populations d'aigrettes garzette est le climat, une sensibilité important aux vagues de froid pendant l'hivernage.

Par ailleurs, ce sont les atteintes à leur habitat qui peuvent avoir des conséquences comme le drainage de zones humides, des modifications de gestion hydraulique ou du dérangement de colonies pendant la nidification.

Le Alouette lulu, *Lullula arborea* (Linnaeus, 1758)

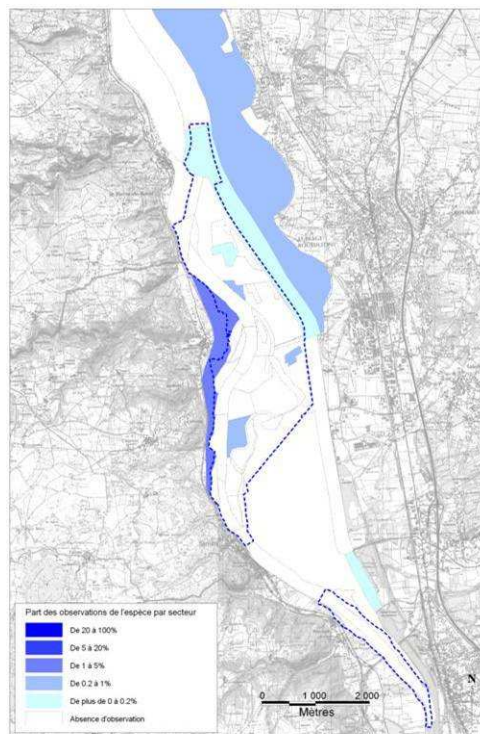
Description et caractères biologiques

Elle ressemble beaucoup à l'Alouette des champs, un peu plus petite avec un plumage nuancé de brun, beige, blanc et noir.

Elle recherche comme habitat des milieux secs, assez ouvert, ponctués d'arbustes, avec une végétation rase, et un bon ensoleillement.

Répartition géographique

Cette espèce du paléarctique ouest a une répartition hétérogène en France, avec une population estimée entre 50 000 et 500 000 couples.



Répartition géographique sur le site

L'espèce est observée ponctuellement dans la plaine en migration et plus régulièrement sur la plaine de Limony, probablement en lien avec les populations des coteaux. L'espèce est sous-notée, car difficilement détectable hors période de chant.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

Les données disponibles montrent une présence d'octobre à février. Les observations de juin – juillet pourraient correspondre à la

dispersion post-nidification d'individus issus des coteaux et plateaux environnants.

En terme d'habitats, ce sont les prairies naturelles et les zones d'agriculture extensive et les digues du canal qui sont occupés.

Statut de l'espèce

Internationale	Convention de Berne
Européen	Directive Oiseaux (AI)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire
Régional	Liste Rouge des vertébrés (nicheur : VU)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : inconnue par manque de données

Enjeu pour le site : inconnu par manque de données ; En référence à la basse vallée de l'Ain, on pourrait supposer qu'une plus grande surface en pelouse alluviale permettrait sa nidification.

Menaces

Elles résident dans la perte des habitats de prairies et d'agriculture extensive, en forte diminution.

Le Balbuzard pêcheur, *Pandion haliaetus* (Linnaeus, 1758)

Description de l'espèce

Rapace de taille moyenne à longue ailes, dessous blanchâtre et silhouette typique : ailes étroites à longue main avec seulement quatre rémiges « digitée » et une courte queue à bout droit. De face, les ailes sont nettement en cloche. Il vole souvent surplage au-dessus de l'eau et plonge à pic sur les poissons.

Longueur : 55 à 60cm ; Poids : 1200 à 1600g

Caractères biologiques

Le balbuzard se nourrit uniquement de poissons capturés à la surface de l'eau : ils pèsent généralement entre 150 et 350 grammes.

Le nid du balbuzard est construit de branches et posé sur un promontoire, grand arbre, pylône électrique ou rocher escarpé.



Vincent Palomares ©

Répartition géographique

Espèces cosmopolites, le Balbuzard se reproduit principalement en Suède, Finlande et Russie, ainsi que dans le sud-est de la Norvège, les Pays baltes, la Pologne et en Allemagne. Il a également recolonisé l'Ecosse et niche aux Baléares et en Corse. Depuis 1984, le Balbuzard niche en France continentale dans la région Centre.

Les dernières données de nidification en Rhône Alpes date du début du siècle (Bernard, 1909), mais avec de possible nidification plus tard par exemple à l'embouchure de l'Ain dans les années 1970. Ces dernières années, l'espèce tend à être présente en été dans la région, notamment en moyenne vallée du Rhône.

Evolution des effectifs

En Europe, les effectifs de l'espèce sont estimés à 7500 à 11 000 couples dont 2/3 nichent en Suède ou Finlande.

En France, les effectifs principaux se trouvent en Corse, mais une petite population est présente dans la région Centre avec en 1997, 7 à 8 couple se sont installés et 4 ont mené à terme leur reproduction (Tariel et Thibault, 1999). En 2002, le nombre de couples s'élevaient à 14 puis 24 en 2009 avec 42 poussins à l'envol.

Globalement, La population européenne est en légère augmentation ; cette tendance est également observée en France, puisque l'effectif a été multiplié par 4 depuis le début des années 1980.

Cf. migration.net

Répartition géographique sur le site

Globalement, l'ensemble des secteurs aquatiques du site sont concernés par cette espèce. Les secteurs où la majorité des observations sont faites sont le vieux Rhône (principalement en amont du radier de Limony et aval du seuil de Peyraud) et la lône Platière. Ces sites accueillent des oiseaux en halte migratoire, observé sur des perchoirs ou en acte de pêche.

- FICHE ESPECE -

Par ailleurs, cette espèce peut être observée sur tous les autres secteurs principalement en transit ou en migration, comme le canal ou la plaine de Sablons.

Evolution des effectifs sur le site

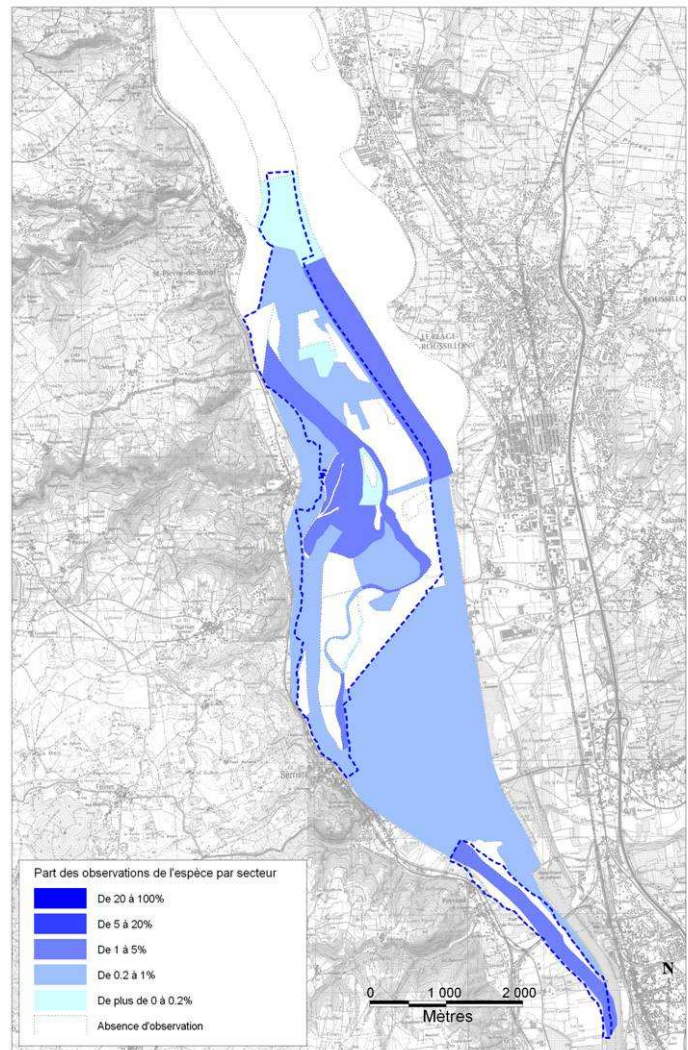
Cette espèce a été observée dès les années 1970. Depuis la création de la base de l'association, la part des observations attribuées au balbuzard est resté très variable jusqu'à 2009, entre 0.5% et plus de 4% soit 3 à 22 observations. Ce sont le plus souvent des individus isolés, en migration ou en halte.

La vallée du Rhône reste cependant un des couloirs de migration pour cette espèce pour le passage prénuptial, avec de l'ordre d'une centaine d'individus et pour le passage postnuptial fin d'été début d'automne (cf. migration.net).

Biologie de l'espèce sur le site

Compte tenu de son alimentation très spécialisée pour ne pas dire exclusive, le balbuzard séjourne à proximité de milieux aquatiques : bord des lacs, fleuves, grands étangs, rivières mais aussi parfois côtes maritimes. Sur le site, on le retrouve en pêche sur le vieux Rhône et les lônes, avec une préférence apparente pour les zones d'eau peu profonde.

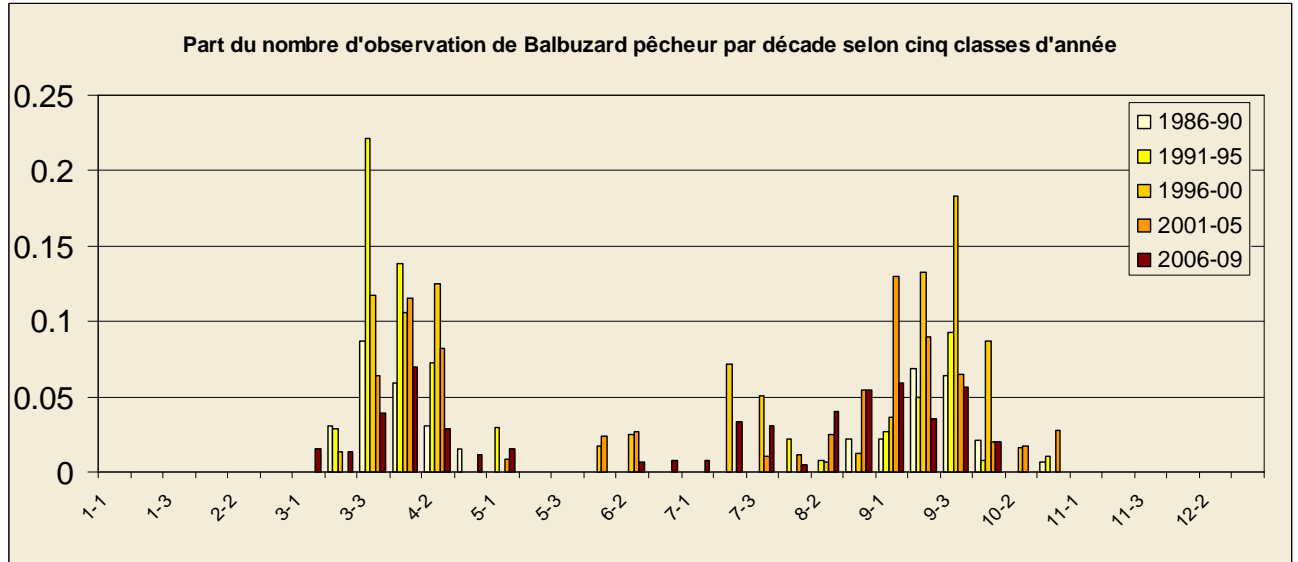
Par ailleurs, il est observé en transit sur d'autres espaces comme la plaine de Sablons et le canal. Les espaces boisés avec des grands arbres émergeant constituent de la même manière un habitat essentiel comme perchoir et potentiellement site de reproduction.



- FICHE ESPECE -

Phénologie

La présence du Balbuzard sur le site est très marquée au cours du printemps et de l'automne, correspondant aux pics de migration de l'espèce près et post nuptiaux. Il est totalement absent en période hivernale, contrairement à l'été où il est présent de manière régulière. L'analyse plus précise de la phénologie relève une présence qui s'accroît sensiblement en été, confirmant l'hypothèse d'une nidification future de l'espèce en Rhône Alpes, voire sur le site.



Statut de l'espèce

International	Convention de Barcelone, Convention de Berne, Convention de Bonn, CITES (Convention de Washington)
Européen	Règlement communautaire CITES, directive Oiseaux (Annexe I) ,
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire, Liste Rouge des oiseaux (nicheur : VU)
Régional	Liste Rouge des vertébrés (nicheur : RE)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Estivage de plus en plus fréquent

Enjeu pour le site : Les données disponibles permettent d'estimer que quelques dizaines d'oiseaux utilisent cette halte migratoire à chaque passage, soit une part significative, de l'ordre de 10% du flux migratoire de la vallée. En rapport à l'effectif transitant par la France, la proportion serait de l'ordre de 1%, conduirait à un enjeu de niveau national.

Menaces

Elles sont principalement : les réseaux électriques, le dérangement des sites de nidification, diminution des habitats aquatiques, la pollution des eaux.

Le Bihoreau gris, *Nycticorax nycticorax* (Linnaeus, 1758)

Description de l'espèce

Le Bihoreau gris a une silhouette caractéristique, avec son corps trapus et sa grosse tête engoncée dans les épaules et bas sur pattes. L'adulte présente un plumage typique, avec un manteau gris et un dossard noir comme le dessus de la tête. Comme les autres espèces de héron, il présente un bec relativement fort.

Le juvénile est de couleur plus sombre, brun terreux rayé de jaunâtre à la tête et au cou, constellé de taches claires allongées sur le manteau.

Les cris émis surtout en vol au crépuscule et à l'aube sont des croassements graves et sonores bien distinctifs.

Longueur : 58 à 65cm ; Poids : 500 à 600g



Caractères biologiques

Il occupe de préférence les abords de cours d'eau naturels ou peu aménagés, bordés d'importante ripisylve. Les îles et bras morts sont les biotopes les plus favorables.

Cette espèce est plutôt de mœurs nocturne, expliquant qu'il est rare de l'observer en pêche.

Il niche en colonie mono-spécifique ou mixte dans les bois inondés ou humides, plus rarement dans des bois sec, dans les secteurs les plus ombragés.

La migration pré-nuptiale du Bihoreau s'effectue de mars à mai depuis l'Afrique subsaharienne vers l'Europe.

Le nid, constitué de branchettes, est installé le plus souvent dans des saules, aulnes ou frênes entre deux et cinq mètres de hauteur. La ponte a lieu de fin mars à début juillet, avec parfois une seconde ponte. Au bout de 21 jours a lieu l'éclosion, et les jeunes sont à l'envol quatre semaines plus tard. L'indépendance est atteinte pour ces derniers à 8 semaines.

Le départ pour l'Afrique s'opère d'août à octobre.

Le régime alimentaire du Bihoreau est très varié, depuis les petits poissons, aux amphibiens ainsi que les insectes aquatiques et leur larve, mais également des reptiles et micromammifères.

Répartition géographique

Le Bihoreau a une aire de répartition très étendue, depuis toutes les zones tropicales aux zones tempérées. En Europe, il est présent principalement au sud et à l'est, de la Russie à la France.

En France, l'espèce est nicheuse principalement en région Aquitaine et Midi-Pyrénées, puis le val de Loire et le val d'Allier, la Bourgogne, Rhône Alpes et jusqu'en Camargue.

Evolution des effectifs

En Europe, cette espèce est considérée en statut de conservation défavorable avec un déclin des populations. La population européenne est estimée à 63 000 – 87 000 couples.

En France, la population passe de 1 550 couples en 1974 à 4 228 en 1994, pour redescendre en 2007 à 3 355. En Rhône-Alpes, le déclin est continu depuis 1985 avec 722 nids aboutissant à 170 en 2000, poursuivi d'une légère reprise avec 313 nids en 2007.

L'ouvrage « Oiseaux nicheur de Rhône-Alpes » - 2003 indique que ce déclin des effectifs est marqué par la disparition des grosses colonies susceptibles de recoloniser les espaces favorables. Il est invoqué que la baisse des effectifs serait liée aux difficultés rencontrées par l'espèce pendant la migration (LR régionale – CORA faune sauvage).

- FICHE ESPECE -

Concernant les cas d'hivernage, ce phénomène serait de plus en plus marqué, notamment en Camargue.

Répartition géographique sur le site

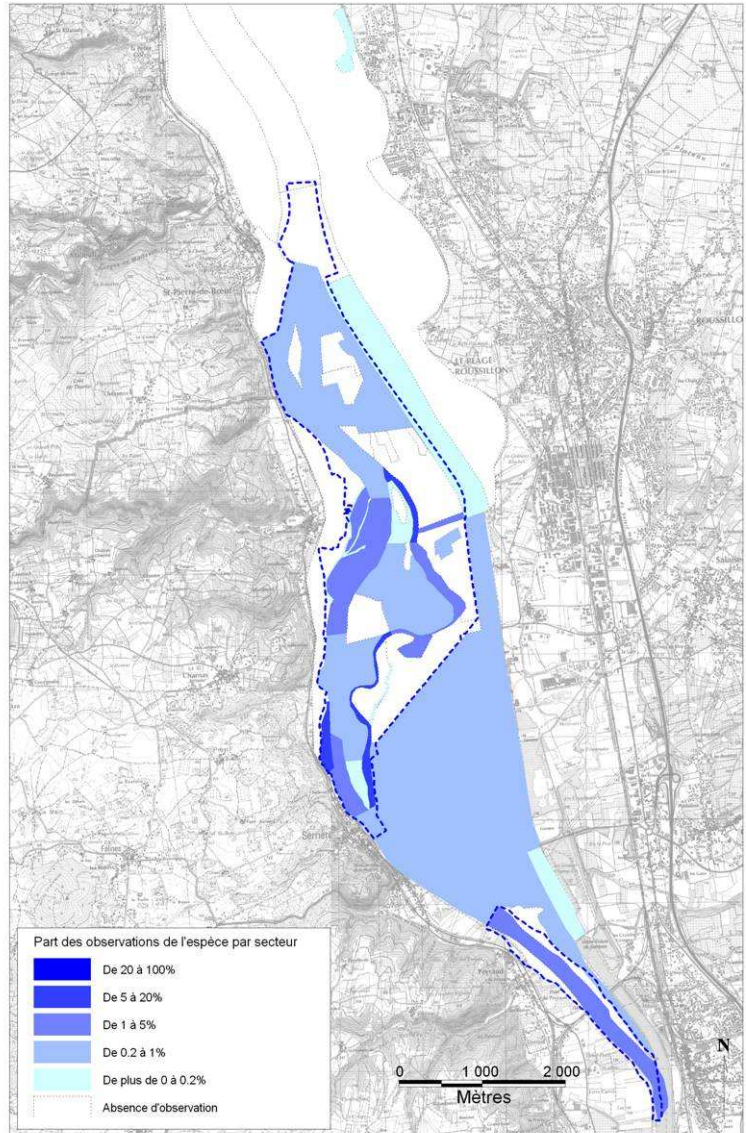
L'espèce a été observé sur la grande majorité du site relatant les phénomènes de migration ou de transit site de nidification / site de pêche. Cependant, la part des observations est plus accentuée sur certains secteurs comme la lône Platière, la lône de la Boussarde et à moindre échelle le vieux Rhône au droit de l'observatoire et au sud du seuil de Peyraud ; ces sites correspondent soit à des zones préférentielles pour la pêche soit aux sites successifs de nidification, présentant des conditions optimales pour l'espèce (faible dérangement...).

Evolution des effectifs sur le site

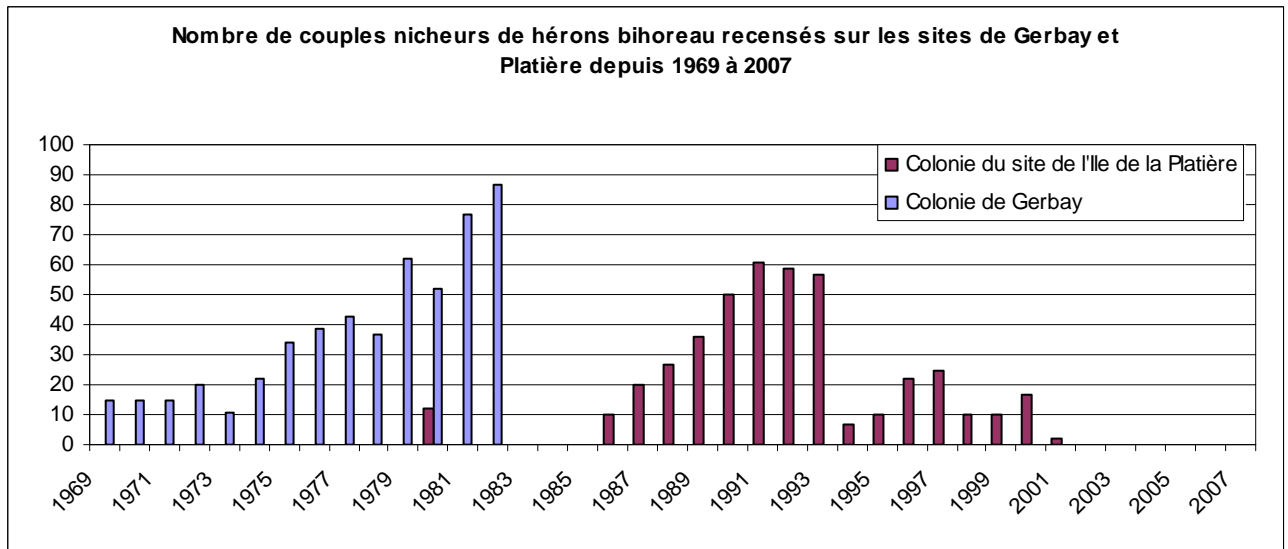
Le héron bicolore constituait dans les années 60 – 70 la seule espèce de héron du Rhône, où il était parfois appelé le « butor du Rhône ».

La donnée la plus ancienne date de 1955, indiquant la présence d'une colonie au nord de l'île de la Platière à Salaise-sur-Sanne ; mais celle-ci avait déjà disparu en 1966. C'est en 1969 que le GNVR a découvert une petite colonie sur le site de Gerbay. Son suivi a relevé une croissance importante de la population d'individus nicheurs entre 1971 et 1982, comme cela a été constaté dans toute la moyenne vallée du Rhône. L'instauration de la loi de 1976 relative à la protection de la nature et l'intervention des associations locales ont dû participer à cette dynamique. En 1980, une petite colonie a été découverte sur le site de la Platière, mais elle ne s'est pas pérennisée. En 1983, la colonie de Gerbay disparaissait. Jusqu'en 1986, le manque d'information ne permet pas de préciser le statut de l'espèce. C'est en 1986 qu'une nouvelle colonie est découverte sur le site de l'île de la Platière, mais avec des effectifs réduits. Ces derniers ont progressivement retrouvé le niveau de celle de Gerbay, suivi d'un déclin conduisant à la disparition en 2003.

Le suivi de la nidification sur des deux sites que sont la Platière et Gerbay laissait supposer que deux colonies n'en formerait en réalité qu'une seule.



- FICHE ESPECE -



Il est à noter que pour les années 1995, 1998 et 1999, la colonie n'a pas été trouvée. Pour autant, les observations régulières ont fait penser qu'une colonie de 10 à 20 couples subsistait.

Biologie de l'espèce sur le site

Comme indiqué précédemment, cette espèce chasse sur les zones d'eau libre ou sur les berges, à l'affût posé sur des végétaux (branches d'arbres, bois morts...) à proximité directe de l'eau.

Les habitats aquatiques d'intérêt communautaire principalement concernés sont les herbiers flottant de morène et de lentilles d'eau (22.41⁷), les herbiers enracinés des eaux stagnantes (22.42¹⁹), les herbiers enracinés des eaux courantes (24.44 et 24.44b⁸), ainsi que les tonsures annuelles des vasières et grèves humides et groupements pionniers des grèves (22.32 x 24.52⁹).

Par ailleurs d'autres habitats sont utilisés pour la nidification et le repos : ce sont les forêts alluviales à bois durs (44.4¹⁰), les forêts alluviales pionnières ou post pionnières (44.3¹¹, 44.6¹²), mais aussi les peupleraies basses (24.224 x 44.11), les roselières (53.112)...

La nidification nécessite certaines conditions essentielles comme la proximité de l'eau. Contrairement aux données bibliographiques, les sites de nidification étaient sur des boisements de hauteur élevée, de l'ordre 15 à 25m. La colonie de Gerbay était mono-spécifique, tandis que sur la Platière, elles étaient mixtes avec le Héron cendré et l'Aigrette garzette.

Concernant la reproduction, l'installation des colonies se fait progressivement depuis l'arrivée des premiers individus en avril. Fin juin, les premiers jeunes sont volants alors que d'autres sont encore au nid début août.

Phénologie

Sur le site de l'île de la Platière, l'espèce est présente entre la fin mars et fin octobre, voire novembre comme le montre le graphe ci-dessous. On peut retrouver dans cette analyse l'évolution des effectifs

⁷ Code Natura 2000 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

⁸ Code Natura 2000 : 3260 Rivières des étages planitiaires avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

⁹ Code Natura 2000 : 3130 x 3270 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoetes-Nanojuncetea x Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidention p.p.

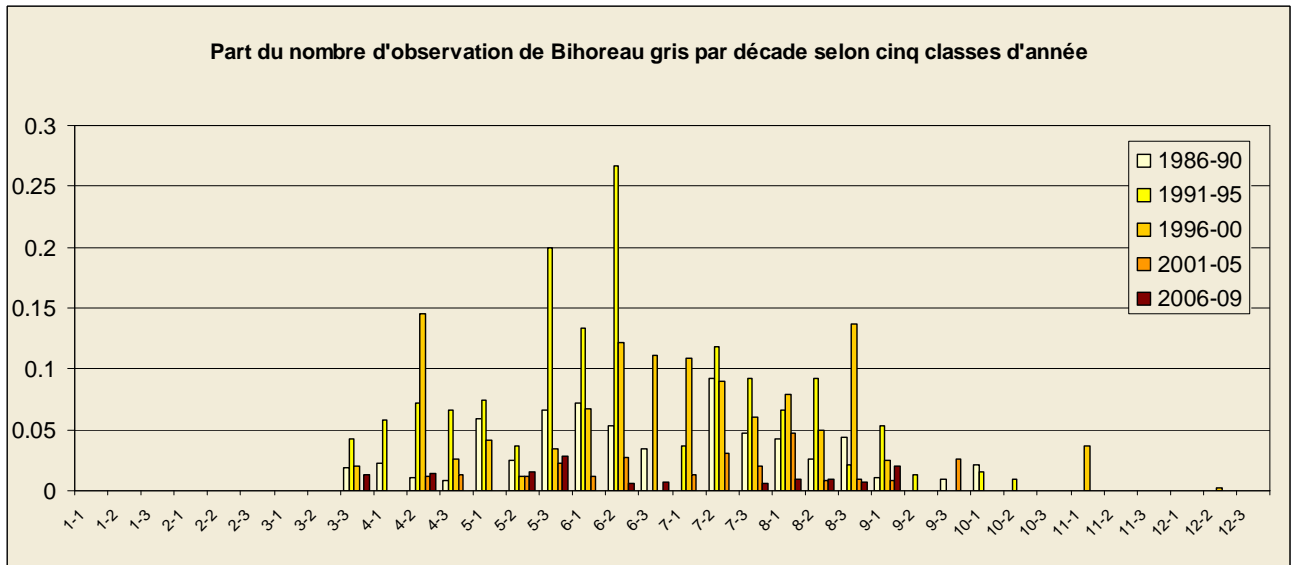
¹⁰ Code Natura 2000 : 91F0 Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)

¹¹ Code Natura 2000 : 91E0 * Forêts alluviales à Salicion albae

¹² Code Natura 2000 : 92A0 Forêts-galeries à Populus alba

- FICHE ESPECE -

relevés par le suivi des couples nicheurs : le pic d'observation a lieu dans la classe d'année 1991 – 95 correspondant à celui de la colonie en 1991 ; le déclin est visible pour les classes d'année suivante. Il est cependant nécessaire de relever que la présence de l'espèce reste quasi continue, sachant qu'un nombre d'individus passe certainement inaperçu dans le site, étant donné les mœurs de cette espèce et les secteurs fréquentés.



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, Catégorie B2c de l'AWEWA
Européen	Directive Oiseaux (Annexe I)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Net déclin depuis 1994

Enjeu pour le site : Jusqu'en 1994, l'effectif nicheur dépasse le 1% de la population nationale. Le site accueille de l'ordre de 10% de la population régionale jusqu'en 2000.

Menaces

La menace principale pour cette espèce est l'aménagement ou l'entretien des cours d'eau : la coupe de la ripisylve supprime les zones refuges ou de nidification, la coupe des arbres en pied de berge ou l'enlèvement des embâcles limite largement les possibilités d'affûts, la destruction d'îles...

Par ailleurs, le Bihoreau gris est une espèce très sensible au dérangement ; notamment en période de nidification, la réalisation de coupes forestières compromet fortement la reproduction. La fréquentation du public doit aussi être organisée en conséquence.

En terme de structure forestière pour les sites de nidification, des unités de peuplements de faible hauteur et réguliers seraient à favoriser (exemple : stade jeune de forêt de bois tendre).

Enfin, la pollution de l'eau peut être aussi une nuisance significative, le bihoreau se trouvant en bout de chaîne alimentaire et accumulant les toxiques.

La Bondrée apivore, *Pernis apivorus* (Linnaeus, 1758)

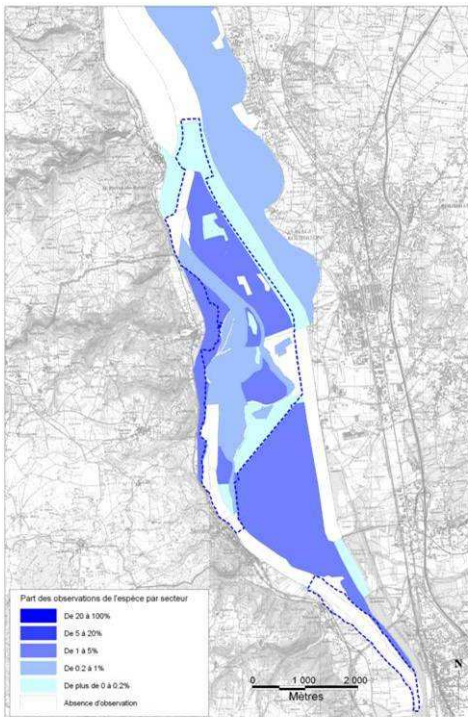
Description et caractères biologiques

La Bondrée est un rapace de taille moyenne, très semblable à la Buse variable, mais avec une tête plus petite, et un vol plus léger. Elle fréquente les zones où alterne massifs boisés et prairie.



Répartition géographique

Elle niche depuis l'Europe moyenne et septentrionale et en Asie occidentale. En France, elle est présente dans la majeure partie du territoire excepté le bassin méditerranéen. Ses zones d'hivernage sont principalement les zones forestières d'Afrique tropicale.

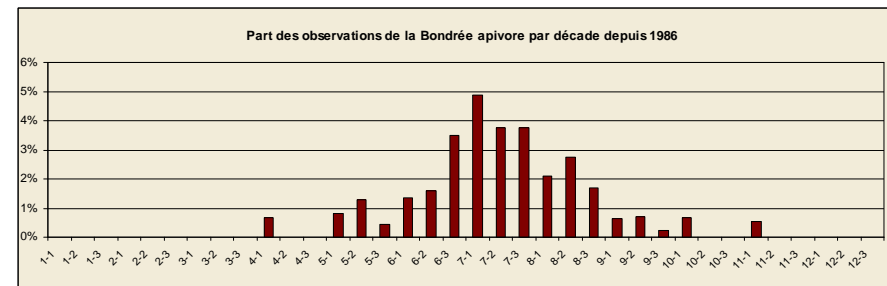


Répartition géographique sur le site

La grande majorité du site relève des contacts de cette espèce, mais il est très probable que cette présence s'étende aux environs de la plaine, dans les coteaux et les vallons affluents du Rhône.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

Le régime de l'espèce étant basé principalement sur la famille des guêpes, elle recherche sa nourriture essentiellement dans les zones naturelles riches en ce type d'insecte comme les forêts de bois durs et bois tendres (44.3, 44.612 et 44.4) ou les prairies naturelles (34.1, 34.3 et 34.4). Pour la nidification, elle recherche des grands arbres en pleine forêt ou en lisière, dans un boqueteau ou une haie. La reproduction de l'espèce dans site est possible mais n'a pas été prouvée.



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, convention de Bonn, AEWa
Européen	Directive Oiseaux (Annexe I)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : inconnue
Enjeu pour le site : local.

Menaces

Les seules menaces identifiées seraient la diminution des insectes due à la généralisation des traitements et la destruction d'habitat.

Le Chevalier sylvain, *Tringa glareola* (Linnaeus, 1758)

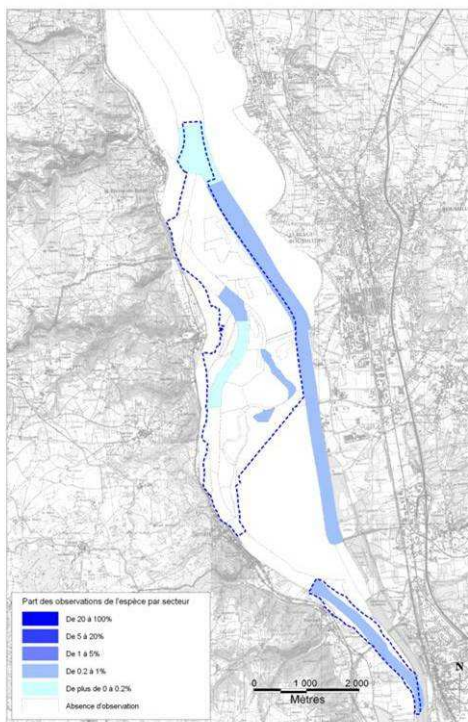
Description et caractères biologiques

C'est un petit limicole, proche du Chevalier cul-blanc, distingué par le dessus des ailes moins sombres et le dessous blanc et un sourcil clair.



Répartition géographique

Cette espèce niche en Scandinavie et en Sibérie, pouvant descendre jusqu'en Pologne ou le Danemark. La population est migratrice, traversant la France et l'Italie pour rejoindre ses quartiers d'hiver en Afrique tropicale.



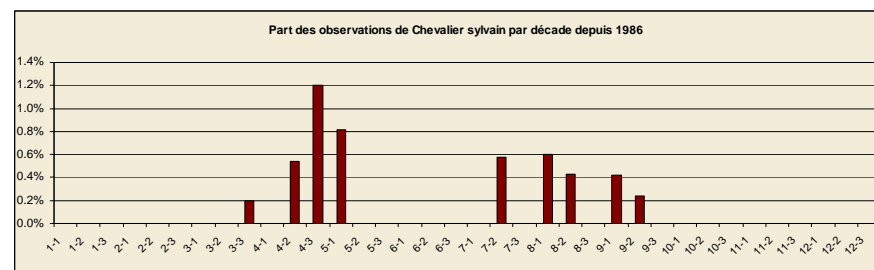
Répartition géographique sur le site

L'espèce a été contactée, uniquement dans les secteurs humides, depuis les rives du vieux Rhône aux environs de l'observatoire à l'aval du seuil de Peyraud, mais aussi sur les berges du canal.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

L'espèce en halte migratoire, apparaît occasionnellement en faible effectif (maximum 3 individus). Il occupe les habitats de type cariçaies à grands carex (53.21, les tonsure annuelle des vasières

et grèves humide et groupement pionniers des grèves (22.32 x 24.52), les prairies méso-hygrophiles (37.3 x 38.2), mais aussi les berges bitumées en pente douce du canal du Rhône.



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, convention de Bonn
Européen	Directive Oiseaux (Annexe I)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : inconnue

Enjeu pour le site : inconnu.

Menaces

La diminution des zones humides ainsi que les aménagements de cours d'eau (enrochements...), sur le parcours migratoire, pourraient porter atteinte à l'espèce.

La Cigogne blanche, *Ciconia ciconia* (Linnaeus, 1758)

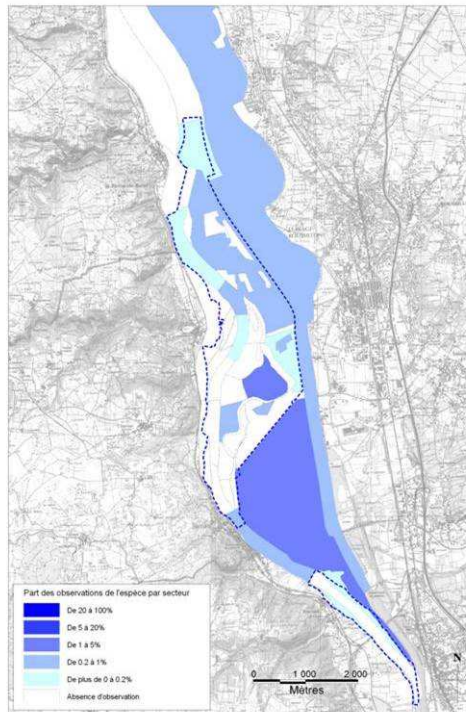
Description et caractères biologiques

La Cigogne blanche est un grand échassier blanc aux rémiges et grandes couvertures noir et un bec fort rouge. Elle fréquente les marais ouverts, les mosaïques d'habitats tels que prairies et cultures extensives.



Répartition géographique

Elle niche dans le paléarctique ouest, mais hiverne en grande partie en Afrique. En France, elle se reproduit dans 35 départements dont Rhône-Alpes, pour un total de 638-650 couples en 2000. Par ailleurs, l'hivernage de l'espèce en France se développe avec 386 individus en 2004.



Répartition géographique sur le site

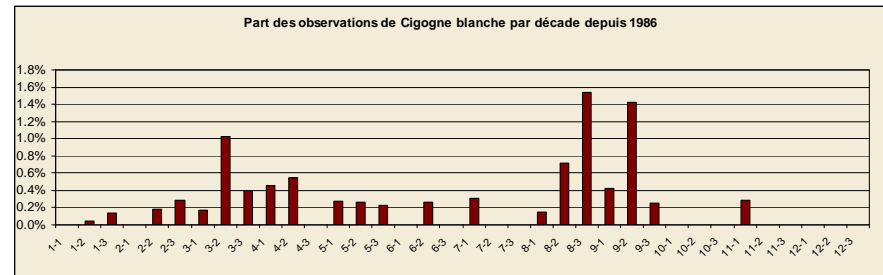
Le site est sur le couloir de migration de l'espèce. Elle a été contactée sur plusieurs secteurs du site en vol ou en halte migratoire dans les cultures ou prairies.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

L'espèce recherche lors des haltes migratoires des

reposoirs et des zones d'alimentation. Les habitats sont variés depuis les herbiers enracinés des eaux stagnantes (22.42), les tontures annuelles des vasières et grèves humide et groupement pionniers des grèves (22.32 x 24.52), les prairies méso-hygrophiles (37.3 x 38.2), les pelouses alluviales (34.3), aux espaces en culture.

L'espèce est contactée plusieurs fois par an avec des groupes pouvant dépasser la centaine d'individus.



Statut de l'espèce

Protection Internationale	Convention de Berne, convention de Bonn, AEW
Protection européenne	Directive Oiseaux (Migrateur)
Protection nationale	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire
Régional	Liste Rouge des vertébrés (nicheur : VU)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Conformément à la tendance nationale, elle est observée plus fréquemment depuis 2000.

Enjeu pour le site : inconnu – le retour de cette espèce de zones humides pourrait constituer un enjeu local voire régional.

Menaces

Les menaces en France sont principalement la diminution des surfaces de zones humides, les collisions avec les lignes électriques.

La Grande Aigrette, *Casmerodius albus* (Linnaeus, 1758)

Description de l'espèce

La Grande Aigrette est un grand héron tout blanc, de taille semblable au Héron cendré. Posée, elle est caractéristique par sa silhouette élégante, la finesse et la longueur de son cou, également par le corps svelte prolongé de longues pattes. Le bec est noir à racine jaune avec des lores bleus. Les tarsi sont noirs avec une raie latérale jaune et les doigts sont toujours noirs.

En vol, cette espèce donne une impression de légèreté avec ses grandes ailes blanches aux battements lents.

C'est une espèce plutôt silencieuse, émettant des cris uniquement à l'envol lors de dérangement ou de rencontre hostiles entre congénères.

Longueur : 85 - 104 cm ; Poids : 900 à 1 650g



Caractères biologiques

Cette espèce se rencontre principalement dans les zones humides côtières et intérieures en France : marais doux, prairies humides, bords de cours d'eau, lacs, étangs et lagunes.

Inféodée en Europe aux phragmitaies, la Grande Aigrette s'installe pour nicher sur les lacs et étangs à grandes roselières déjà occupés par des colonies d'Ardéidés, notamment le Héron pourpré. Cependant, elle peut se reproduire également dans les arbres de petite taille, attirées par des colonies de hérons cendrés ou d'autres espèces.

Elle rejoint ses quartiers d'été en février – mars, ou elle va construire son nid dans une roselière, à 1m au dessus de l'eau. Pour les couples arboricoles, le nid peut être placé jusqu'à 15m de hauteur, mais généralement entre 1.5 et 3m. Les œufs, déposés en avril ou mai, ont une incubation de 25 à 26 jours. Les poussins s'envolent à partir de 6 semaines. Le succès de reproduction est assez variable, entre 1.1 à 3 jeunes à l'envole selon un suivi d'une colonie.

Cette espèce est migratrice partielle. Les effectifs quittent pour partie le site de reproduction dès juillet, avec une migration qui culmine en octobre et novembre.

En automne et hiver, elle peut être présente en groupe lâche ou solitaire sur les territoires de chasse. En effet, elle est territoriale pour les zones de pêche, par rapport à ses congénères et au Héron cendré. Mais elle forme des groupes importants sur les dortoirs.

Son activité alimentaire est principalement diurne. Son régime est basé sur les poissons, mais peut être complété par des micromammifères, des insectes aquatiques et terrestres, des amphibiens, des crustacés.

Répartition géographique

Cette espèce a une répartition très large depuis les Amériques à l'Australie en passant par l'Europe et l'Afrique. En Europe, elle occupe une grande partie du continent à l'exception des pays du nord, comprenant les Iles Britanniques, l'Allemagne, la Suisse et la République Tchèque.

En France, elle se reproduit en faible nombre en Loire-Atlantique, dans le Gard et dans l'Ain. Son aire de répartition est beaucoup plus importante en hiver et en période de migration, comprenant les principales zones humides de l'hexagone (Dombes, Brenne, Sologne, Camargue...).

Evolution des effectifs

Le statut de la Grande Aigrette est considéré comme favorable en Europe en raison d'une augmentation importante des effectifs nicheurs et de son aire de répartition à partir du début des années 1990. Pourtant, cette espèce a failli disparaître au début du siècle, mais sa protection dans la majorité des pays a inversé la tendance. La progression de cette espèce s'est faite à partir des populations de l'Est. Le nombre de couples européens est estimé entre 11 000 et 24 000 à la fin des années 1990.

En France, l'espèce était encore jugé comme rare jusqu'au début des années 1960. En 2006, ce sont environ 3 000 individus (effectif certainement sous-estimé) qui viennent hiverner en France. Lors des hivers 2007-8 et 2008-9 les effectifs hivernant de la région Rhône-Alpes étaient situés autour de 1 000 individus.

La première nidification date de 1994 en France, et plus proche du site 1996 en Dombes. Ce sont 135 couples au total en France qui sont dénombrés en 2004.

Répartition géographique sur le site

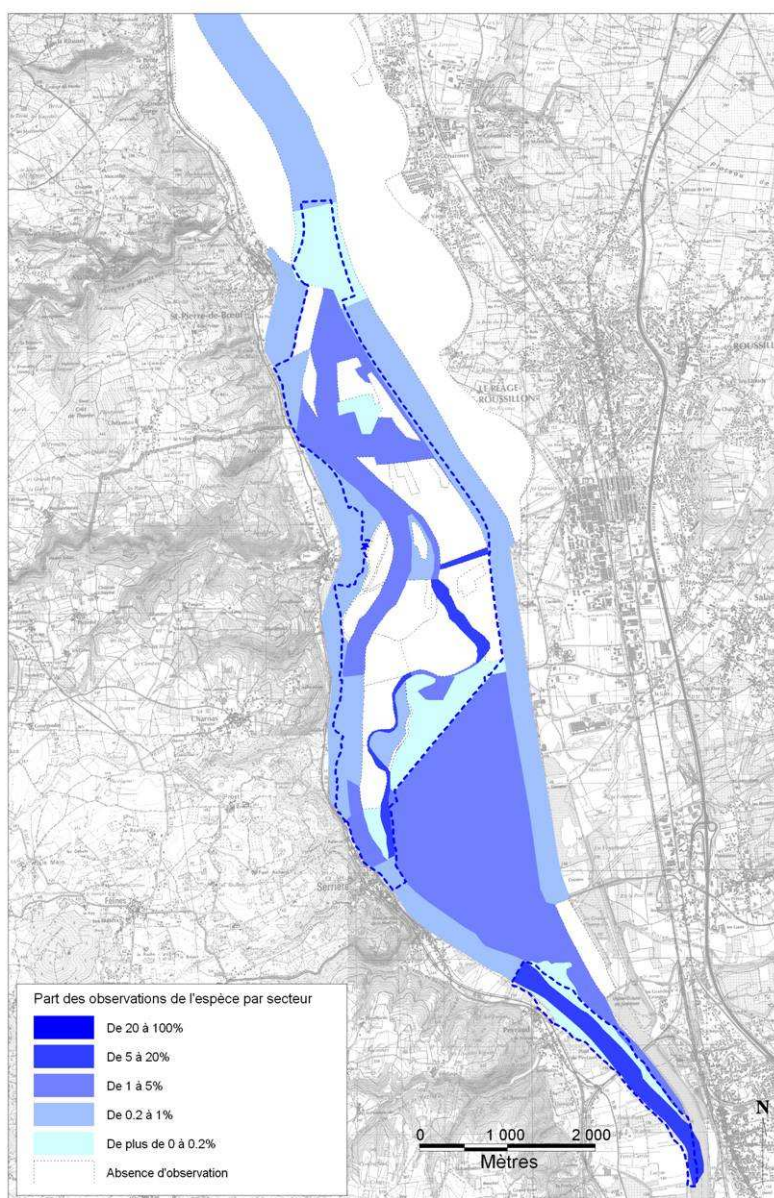
L'aire de répartition de l'espèce dans le site montre qu'elle occupe tous les milieux aquatiques, mais pas seulement. Les grandes zones agricoles de la plaine sont aussi concernées.

Entre terme de fréquence d'observation, ce sont la majorité des secteurs de la lône Platière, le siphon et l'aval du seuil de Peyraud qui ont les taux les plus élevés, variant entre 5 et 20%. En second lieu arrivent, la majorité du vieux Rhône, les autres secteurs de la lône Platière, la Plaine alluviale de Péage de Roussillon et la Plaine de Sablons pour des taux de 1 à 5%.

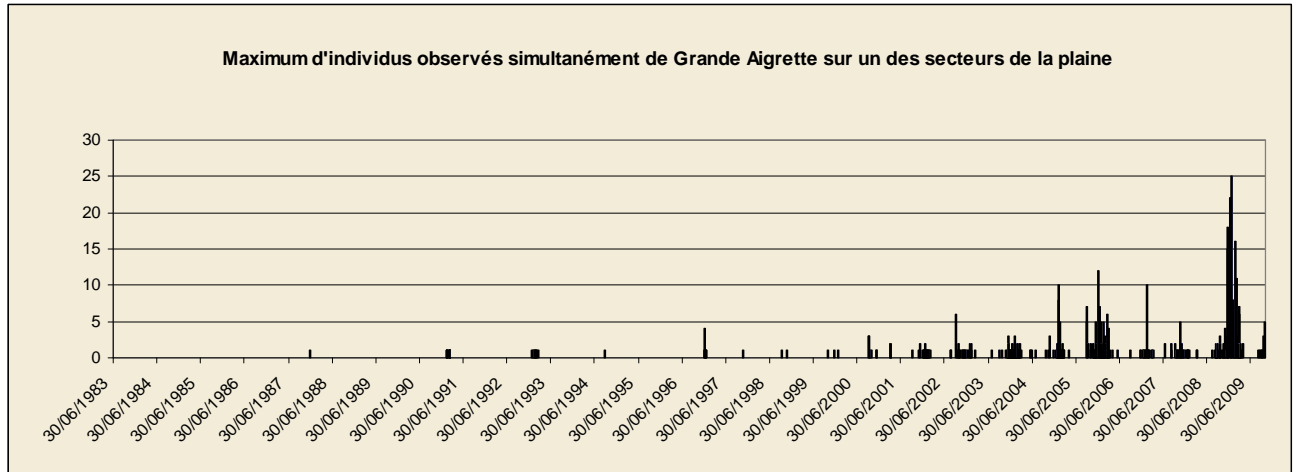
Evolution des effectifs sur le site

Les premières observations de l'espèce ont été faites décembre 1987, puis plusieurs jours en février et mars 1991 et 93 avec un seul individu. C'est à partir de 1996 que l'espèce commence à être observée tous les hivers, et durant des périodes de plus en plus longues. Un véritable hivernage n'intervient qu'à partir de l'hiver 2008 – 2009, avec la constitution d'un dortoir ayant rassemblé jusqu'à 25 individus.

Il apparaît que cette espèce suit une croissance continue en ce qui concerne l'hivernage, rappelant celle du Héron cendré ou du Grand Cormoran. Elle pourrait de la même manière atteindre un palier, correspondant à la capacité d'accueil du site.



- FICHE ESPECE -



Biologie de l'espèce sur le site

L'espèce est présente sur le site en transit et en hivernage.

Les habitats exploités sont globalement équivalents au Héron cendré :

- les habitats d'intérêt communautaire comme les herbiers flottant de morène et de lentilles d'eau (22.41¹³), les herbiers enracinés des eaux stagnantes (22.42¹⁹), les herbiers enracinés des eaux courantes (24.44 et 24.44b¹⁴), ainsi que les tontures annuelles des vasières et grèves humides et groupements pionniers des grèves (22.32 x 24.52¹⁵)
- les habitats non d'intérêt communautaire comme les cariçaies (53.21), les graviers sans végétation (24.21), les zones d'hélophytes (53) ou certaines prairies inondables (37.242).
- les espaces terrestres principalement des zones agricoles.
- Des boisements alluviaux sont utilisés comme site de dortoir.

Phénologie

La phénologie de l'espèce depuis 1986 montre une présence quasi continue, excluant le mois de mai, correspondant au cœur de la période de nidification. Il existe cependant de grosses disparités entre les saisons :

- les pics de février – mars et septembre – octobre voire novembre pourraient correspondre à la période de migration de l'espèce ;
- les mois de décembre à janvier constituent la période d'hivernage de l'espèce dans le site,
- enfin, les mois de juillet et août témoignent de la dispersion des individus suite à la reproduction, et à l'amorce de la migration.

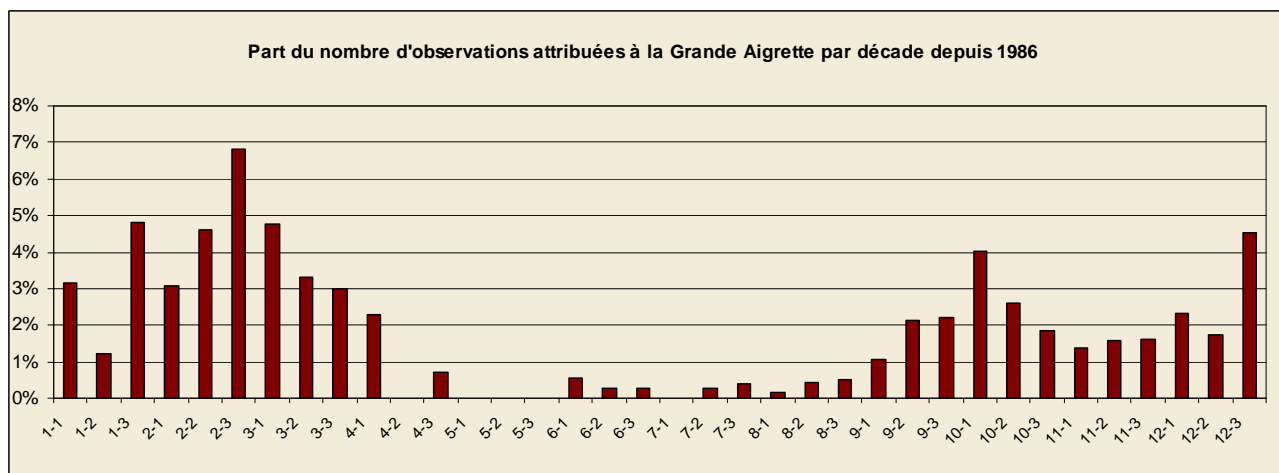
La nidification dans quelques années semble plausible, au regard de la possibilité d'accueil du site, de l'évolution des effectifs nationaux et régionaux.

¹³ Code Natura 2000 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

¹⁴ Code Natura 2000 : 3260 Rivières des étages planitiaires avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

¹⁵ Code Natura 2000 : 3130 x 3270 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoetes-Nanojuncetea x Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidention p.p.

- FICHE ESPECE -



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, Convention de Bonn, CITES (Convention de Washington), AEW (A2)
Européen	Directive Oiseaux (Annexe I)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : En forte progression en transit et en hivernage.

Enjeu pour le site : Les effectifs de l'ordre de 2% du total régional en hivernage semble justifier un enjeu à ce niveau.

Menaces

L'atteinte aux habitats de reproduction, drainage des zones humides de type roselière en particulier, constitue la principale menace pour l'espèce. Par ailleurs, d'autres aspects pourraient avoir un effet sur les populations nicheuses comme la gestion inadaptée des niveaux d'eau, l'eutrophisation, la démolition ainsi que les aménagements routiers.

Le Héron pourpré, *Ardea purpurea* (Linnaeus, 1766)

Description de l'espèce

Le Héron pourpré est un grand échassier aux formes sveltes, à l'image du Héron cendré. Il s'en diffère par son plumage très sombre, d'un gris bleu ardoisé dessus, noir et roux dessous. Le dessus de la tête et les plumes de la huppe sont noirs tandis que le cou est lui d'un brun roux bordé de part et d'autre par une longue raie noire.

En vol, la silhouette est très anguleuse, la forte courbure du cou replié formant une carène.

Longueur : 70 - 90 cm ; Poids : 600 à 1 450g



Caractères biologiques

En terme d'habitats, le Héron pourpré est inféodé aux marais d'eau douce permanents présentant de préférence de vastes roselières à *Phragmites australis*.

La migration pré-nuptiale a lieu pendant la seconde quinzaine de mars et se poursuit jusqu'au début juin.

La période de reproduction commence en début juin. Le Héron pourpré est colonial pour la nidification. Les nids sont installés en priorité dans les phragmitaies denses et inondées, à défaut dans les hautes scirpaies ou des typhaies. Mais des nidifications dans les arbres sont possibles. L'incubation des œufs dure 26 jours, suivie de sept semaines pour voir l'envol des jeunes. C'est au mois de juillet que les jeunes se dispersent loin des lieux de naissance et dans toutes les directions.

La migration post-nuptiale débute en août, culmine en septembre pour s'achever rapidement en octobre.

Le régime alimentaire du Héron pourpré est varié et s'adapte aux ressources disponibles selon les sites. L'essentiel du régime est constitué de poissons de faible taille, d'amphibiens, d'insectes et de leurs larves aquatiques. Les micromammifères, les reptiles, les crustacés et mollusques peuvent le compléter occasionnellement.

Répartition géographique

L'espèce est répartie pendant la période de reproduction dans les zones paléarctiques, orientale et éthiopienne. En Europe, les pays regroupant les grandes populations nicheuses sont l'Espagne, la France, la Hongrie, la Roumanie et l'Ukraine.

Pour les zones d'hivernage, elles sont principalement en Afrique, au sud du Sahara.

En France, l'espèce se reproduit dans 25 départements dont les effectifs les plus importants se concentrent notamment en Camargue, dans l'Hérault et en Dombes.

Evolution des effectifs

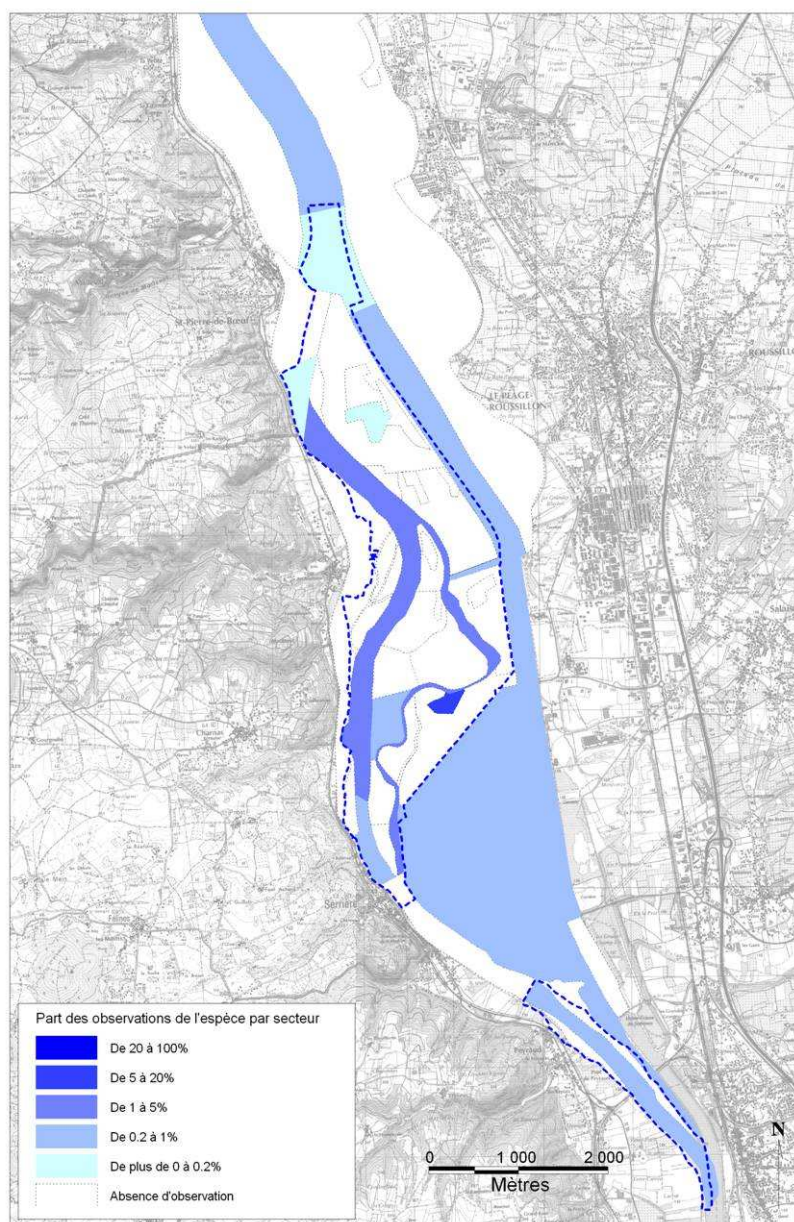
Cette espèce a un statut vulnérable en Europe. La population hors Russie regroupe environ 10 000 couples.

Pour la France, le nombre d'individus nicheurs est estimé à 1 700 – 2 300 couples. Depuis 1974 avec une population estimée à 2 750 couples, les effectifs ont fortement diminué mis à part en Rhône-Alpes et en Charente-Maritime. Les populations font par ailleurs état de fluctuations interannuelles importantes. L'Ain recensait par exemple entre 1997 et 2002 entre 330 et 412 couples.

La population française est estimée en 2007 à 2 800 couples, retrouvant les niveaux de 1974-83 après une baisse significative.

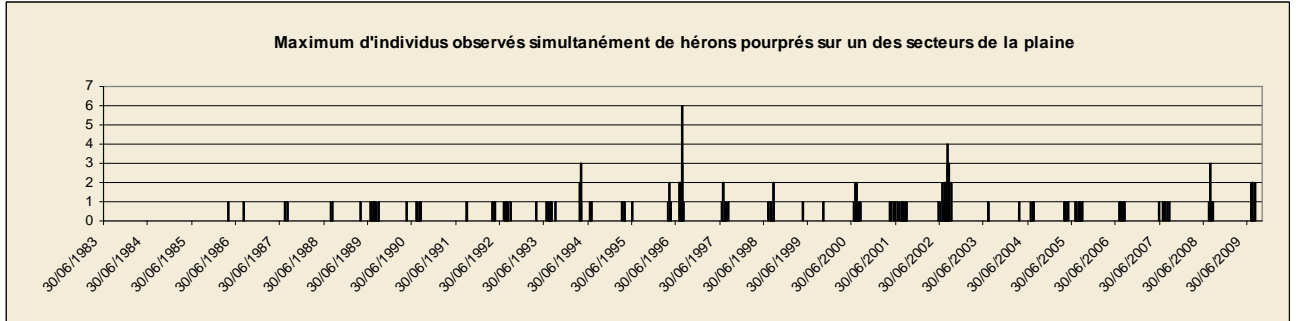
Répartition géographique sur le site

La répartition de l'espèce montre bien qu'il est lié exclusivement aux milieux aquatiques. Les principaux tronçons concernés sont le vieux Rhône à l'exclusion de la partie urbanisée Sablons – Serrières, la lône Platière et la Gravière des Rotissots. Sur le canal et la retenue, les observations se font dans les contre-canaux. Les observations de la plaine de Sablons proviennent pour partie de la gravière de Charmeton ou de flaques d'irrigation.



Evolution des effectifs sur le site

L'espèce ne faisant pas l'objet de comptage, il apparaît difficile d'évaluer la tendance d'évolution des effectifs du site. Cependant, il reste un migrateur régulier sur le site, mais avec de forte variation interannuelle. On peut estimer un effectif maximum sur le site d'environ 10 individus.



Biologie de l'espèce sur le site

L'espèce ne nichant pas sur le site, elle fréquente le site lors des haltes migratoires ou lors de dispersions de juvéniles après la nidification.

Les habitats sont équivalents à ceux du Héron cendré, pour les espaces aquatiques :

- des habitats d'intérêt communautaire comme les herbiers flottant de morène et de lentilles d'eau (22.41¹⁶), les herbiers enracinés des eaux stagnantes (22.42¹⁹), les herbiers enracinés des eaux courantes (24.44 et 24.44b¹⁷), ainsi que les tontures annuelles des vasières et grèves humides et groupements pionniers des grèves (22.32 x 24.52¹⁸)
- ou des habitats non d'intérêt communautaire comme les roselières (53.112), les cariçaies (53.21), les zones d'hélophytes (53) ou certaines prairies inondables (37.242).

¹⁶ Code Natura 2000 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

¹⁷ Code Natura 2000 : 3260 Rivières des étages planitiaires avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

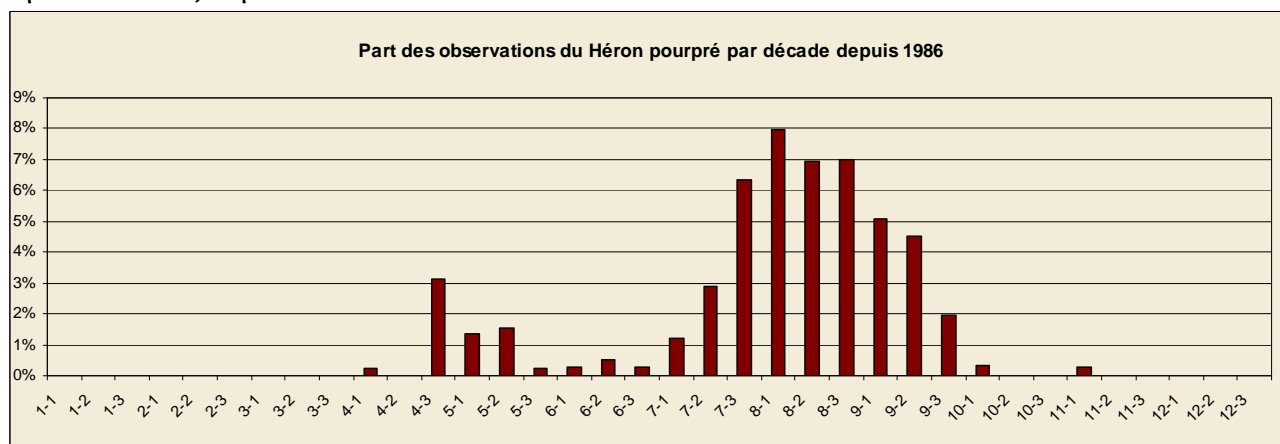
¹⁸ Code Natura 2000 : 3130 x 3270 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoetes-Nanojuncetea x Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidention p.p.

Phénologie

La phénologie montre que l'espèce est présente uniquement lors des haltes migratoires et des dispersions estivales.

Le premier pic témoigne de la migration pré-nuptiale, mais qui reste cependant peu marqué.

Il est à noter que la présence est quasi continue durant l'été, malgré que l'espèce ne soit pas nicheuse. La présence importante au mois de juillet montre que le site est d'intérêt pour la dispersion des jeunes autour des sites de nidification. Cette présence significative est renforcée par la migration des adultes à partir d'août jusqu'à début octobre.



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, Convention de Bonn, AEWB
Européen	Directive Oiseaux (Annexe I)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire
Régional	Liste Rouge des vertébrés (nicheur : EN)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Pas de tendance perceptible.

Enjeu pour le site : Au regard des populations nationale et régionale, les effectifs du site restent d'un enjeu local.

Menaces

Les principales atteintes à l'espèce seraient à attribuer à une dégradation des sites de reproduction en roselière (coupe ou brûlage des roseaux, drainage, pollution...). Par ailleurs, la conversion de prairies humides en culture et la réduction de l'élevage constitue une dégradation des milieux d'alimentation. Enfin, le dérangement est à considérer, comme les activités de loisir, pendant la période de reproduction.

Le Hibou Grand-duc, *Bubo bubo* (Linnaeus, 1758)

Description de l'espèce

C'est le plus grand de nos rapaces nocturnes. Son plumage est de teinte brune ou roussâtre sur le dos, marqué de barres noires, et avec des nuances jaunes à rousse sur le ventre. Le disque facial est jaunâtre et surmonté de deux aigrettes frontales noires bordées de roux.

Comme tous les rapaces nocturnes, le vol du Grand-duc est parfaitement silencieux.

Le chant, facile à reconnaître, est un hullement sur deux ou trois notes, plus grave chez le mâle.

Longueur : 62 - 75 cm ; Poids : 2000 à 2700g

Caractères biologiques

C'est une espèce sédentaire. Le jour, les adultes occupent des gîtes diurnes, le plus souvent à l'abri des autres espèces d'oiseaux. Ces gîtes disposent toujours d'un assez large champ de vision. La nuit venue, il se poste sur un site dégagé avant de partir en chasse. Son territoire de chasse est limité à un rayon de 2km autour du site.

La période de reproduction est marquée par une intensification des chants du mâle proche de l'aire. Les œufs sont pondus directement sur le sol, dans l'aire, située le plus souvent sur une vire rocheuse rarement accessible. En forêt, elle peut être située au pied d'un grand arbre ou dans l'ancienne aire de rapace. La ponte a lieu entre fin décembre et avril, la quantité de nourriture disponible semblant la déclencher. L'éclosion a lieu 35 jours plus tard et l'envol des jeunes à l'âge de deux mois. La moyenne du nombre de jeunes à ce stade est de 1.4 à 2.6 suivant les populations étudiées.

Le Grand-duc peut consommer toutes les proies qu'il peut maîtriser, depuis un coléoptère au Héron cendré. Mais les mammifères constituent près de 80% des proies capturées avec principalement le Rat surmulot, le Hérisson d'Europe, le Lapin de Garenne, le Lièvre et les micromammifères. Dans les sites proches de l'eau, les poissons sont systématiquement pêchés.

Répartition géographique

Il est présent sur l'ensemble du continent eurasiatique. En Europe, il est signalé dans tous les pays, à l'exception des îles britanniques.

En France, il est présent dans la plupart des massifs depuis les Pyrénées au Jura, englobant tout le Massif central, les Alpes jusqu'au rivage de la Méditerranée, mais aussi dans la Vosges, la Lorraine et les Ardennes.

Evolution des effectifs

La population européenne est estimée entre 19 000 et 38 000 couples. Le statut de l'espèce est considéré comme défavorable, notamment après un déclin dans les années 1970 – 90 dans les pays du sud de l'Europe. Les populations les plus importantes sont en Espagne, Russie d'Europe, Finlande, Norvège et France.

En France, suite à un fort déclin au XIX et XX siècle (destruction par piégeage...), les effectifs et l'aire de répartition ont largement augmenté. Les raisons sont en particulier la protection de l'espèce et l'abandon de certains espaces agricoles.

Aujourd'hui, les effectifs sont certainement supérieur à 1 600 couples, répartis sur l'ensemble des massifs, avec en première ligne le massif central et ses 700 couples.

Répartition géographique sur le site

L'espèce ne faisant pas l'objet de suivi spécifique sur le site et ayant des mœurs nocturnes, il est très probable que la carte de répartition sur le site soit partielle.

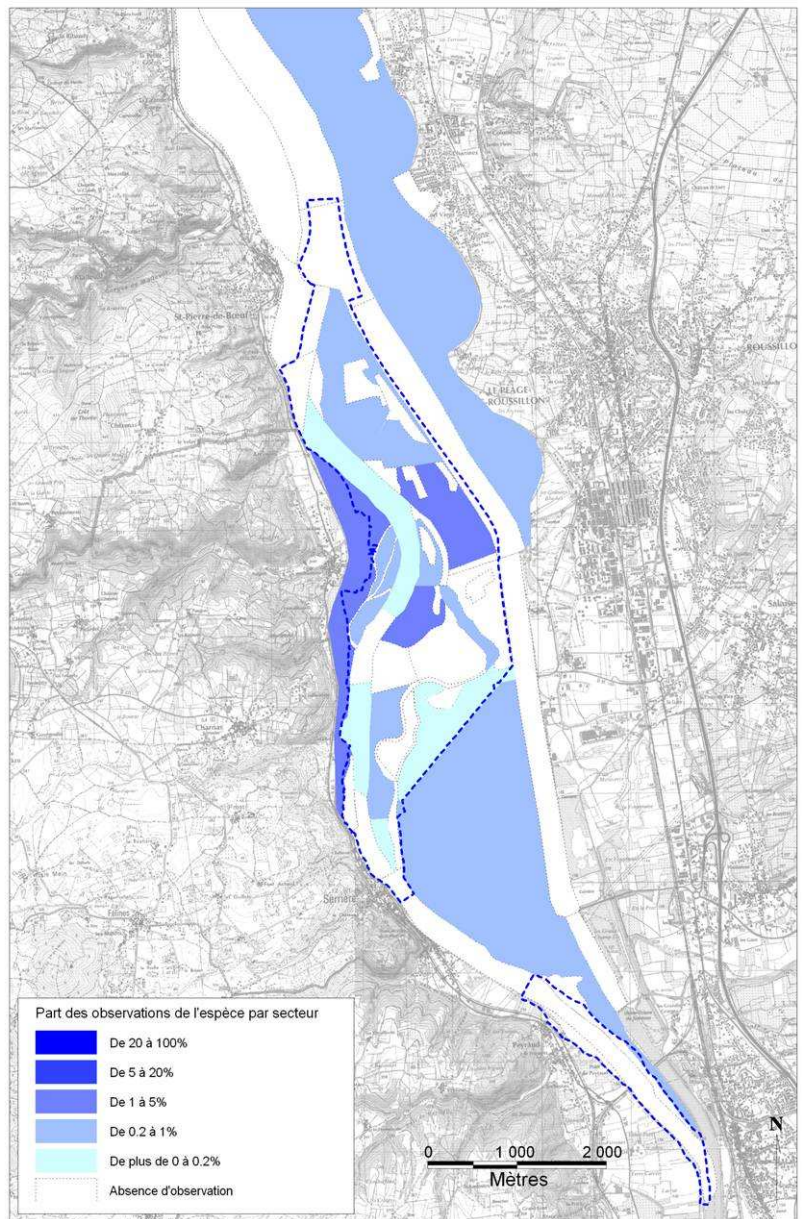
De plus, les secteurs pris en considération par la base de données de la Réserve ne regroupent qu'une partie du territoire des différents couples. Les suivis réalisés notamment par le GNVR ont montré que les sites de nidification sont principalement situés dans les ravins des affluents rive droite ou rive gauche du fleuve. Les territoires de chasse s'étendent pour leur part jusqu'à la plaine ; ils pourraient concerner au maximum 4 couples.

Concernant le site proprement dit, il apparaît que près de la totalité des secteurs de plaine sont occupés, quelque soit la rive.

Evolution des effectifs sur le site

L'absence de suivi spécifique limite les possibilités d'estimation de la population fréquentant le site. Cependant, au maximum quatre couples ont potentiellement une partie de leur territoire de chasse dans le site.

Il n'a pas été signalé de nidification, malgré la présence de mâle chanteur dans le site.



Biologie de l'espèce sur le site

L'espèce utilise comme territoire de chasse une grande variété d'espaces, depuis les prairies naturelles d'intérêt communautaire, aux espaces agricoles et zones artificialisées.

Phénologie

La détection de l'espèce étant très partielle, la phénologie de l'espèce ne témoigne que d'une présence relativement continue sur le site (données tous les mois de l'année sauf octobre).

En effet, l'espèce étant sédentaire, elle occuperait le territoire tout au long de l'année.

Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, CITES (Convention de Washington),
Européen	Directive Oiseaux (Annexe I)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire
Régional	Liste Rouge des vertébrés (nicheur : VU)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : pas de tendance détectée

Enjeu pour le site : La bordure orientale du Massif Central est un bastion pour l'espèce, mais le nombre de couples concernés par le site reste un enjeu de niveau local.

Menaces

L'espèce reste très impactée par le risque de collision avec les lignes électriques, ce qui a été le cas sur le site. Il a aussi été constaté une collision avec un véhicule sur le site.

Par ailleurs, les autres atteintes à l'espèce vont concerner son habitat de nidification notamment le défrichement au profit du vignoble.

Le Martin-pêcheur d'Europe, *Alcedo atthis* (Linnaeus, 1758)

Description de l'espèce

Le Martin pêcheur est une espèce qui ne peut être confondue avec aucune autre en France : les couleurs de son plumage varient du bleu au roux orangé en passant par le vert.

Sa morphologie est aussi caractéristique avec un corps court et trapu et par ailleurs une tête et un bec disproportionnée. Globalement, il a la taille d'un Etourneau sansonnet.

Il est le plus souvent observé en vol, ses ailes courtes animées de battements soutenus permettant un vol très rapide et droit, ou en chasse, posté sur un arbre surplombant le cours d'eau.



Son cri est le plus connu ressemble à un sifflement aigu, bref et perçant, pouvant être répété en série. Longueur : 17 à 19.5cm ; Poids : 35 à 45g

Caractères biologiques

Cette espèce est présente exclusivement en présence d'eau courante ou dormante, au niveau des rives de cours d'eau, canaux, gravière, marais... Ses secteurs de prédilection restent les cours d'eau à secteur de divagation qui entretiennent des berges meubles érodées favorables à l'installation du nid. La période de reproduction commence en mars avec les parades nuptiales et la défense du domaine vital. Le nid est creusé dans une berge abrupte située généralement à proximité immédiate de l'eau.

La ponte commence à partir de la deuxième semaine de mars pour une incubation des œufs de 23 à 27 jours. Après environ 25 jours, les jeunes s'envolent et apprennent aussitôt à pêcher seul.

Il peut y avoir jusqu'à 3 pontes par an, chacune d'en moyenne 7 œuf.

Globalement, la dynamique de la population est entièrement liée aux conditions pluvio-thermiques.

Le Martin-pêcheur se nourrit essentiellement de petits poissons, mais peu occasionnellement prédater des petits batraciens, lézards, insectes aquatiques, des écrevisses...

Répartition géographique

C'est une espèce à large distribution paléarctique, indo-malaise et australienne. Dans la zone paléarctique, deux sous espèces se partagent le territoire, dont l'*Alcedo atthis ispida* qui occupe la France continentale ainsi que les pays du nord et de l'ouest.

La France accueille en hiver des oiseaux provenant d'Angleterre, de Belgique, des Pays-Bas ou d'Europe centrale qui viennent grossir les rangs de la population hexagonale, en majorité sédentaire. L'espèce se reproduit sur l'ensemble du territoire, avec une limite altitudinale située aux environs de 1500m.

Evolution des effectifs

La taille de la population européenne est estimée entre 80 000 et 160 000 couple. Cependant, de 1970 à 1990, le statut de conservation de cette espèce était défavorable en raison d'une chute des effectifs plus ou moins importante selon les pays. Globalement, les effectifs nicheurs semblent se maintenir depuis 1990, hors mis dans quelques pays.

La France a une responsabilité importante avec 10 000 à 30 000 couples en raison de la densité du réseau hydrographique.

Dans la région Rhône-Alpes, les effectifs se situeraient entre 880 et 1 700 individus matures, avec une tendance à la stabilité.

Répartition géographique sur le site

Sur le site de l'île de la Platière, cette espèce est présente sur toutes les zones d'eau libre permanente ou temporaire, comme le montre la carte de répartition ci-après, des mares ou casiers, lônes courantes ou lenticues, gravière, le vieux Rhône ... La part des observations de Martin-pêcheur devient prédominante sur les secteurs de la lône Platière, du vieux Rhône de Digue neuve à Brèze et au niveau de l'île Boussarde. Les mentions sur le canal et la retenue concernent pour une bonne partie les contre-canaux.

Evolution des effectifs sur le site

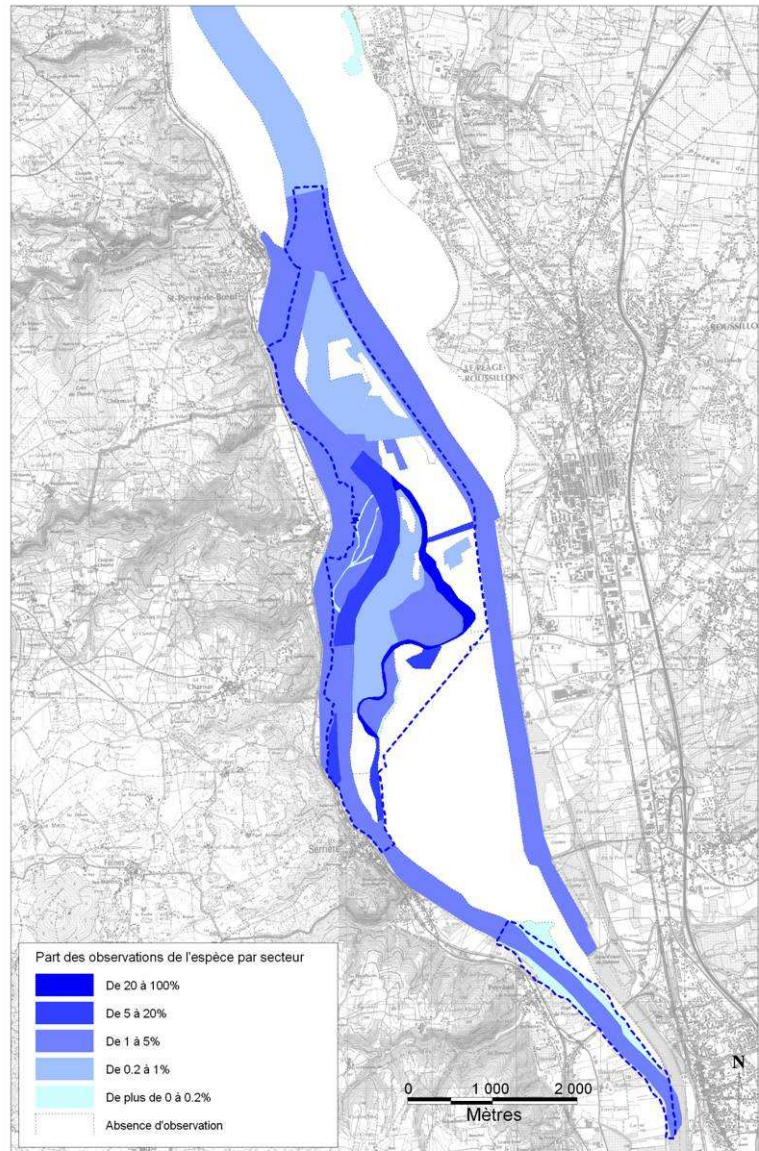
Les données issues de la base n'apparaissent pas témoigner de manière fiable de l'évolution de la population du site. En effet, cette espèce étant aujourd'hui fréquemment présente, son observation n'est pas notée systématiquement.

L'analyse des couples nicheurs montre une progression avec aujourd'hui une nidification certaine contrairement aux années 1970. En 1976, le Martin-pêcheur était considéré comme

nicheur rare ou exceptionnel sur l'île de la Platière, avec un seul cas de nidification découvert en 1975 sur la lône Platière (Jacques Frier, Le Bihoreau – 1976). La nidification était observée par contre sur les affluents du Rhône, en particulier la Varèze, la Sanne et le Dolon.

Les observations ont relevé cinq sites de nidification identifiés sur les vingt dernières années, avec un nombre maximal de couples simultanés s'élevant à 3 voire 4.

En période postnuptiale et hivernage, ces effectifs sont nettement augmentés des individus issus des affluents locaux et des erratiques ou hivernants. Ils pourraient approcher une cinquantaine d'individus sur la totalité du site.



Biologie de l'espèce sur le site

Si l'on considère les habitats de pêche de l'espèce dans le site, plusieurs habitats d'intérêt communautaire sont concernés : les herbiers flottant de morène et de lentilles d'eau (22.41¹⁹), les herbiers enracinés des eaux stagnantes (22.42¹⁹), les herbiers enracinés des eaux courantes (24.44 et 24.44b²⁰), les tapis immergés de Characées (22.44²¹) ainsi que les tonture annuelle des vasières et grèves humides et groupement pionniers des grèves (22.32 x 24.52²²) lorsqu'ils sont immergés.

Concernant les habitats de nidification, les zones favorables avec une pente de berge raide et dépourvue de végétation sont très rares, dû à l'absence de dynamique fluviale.

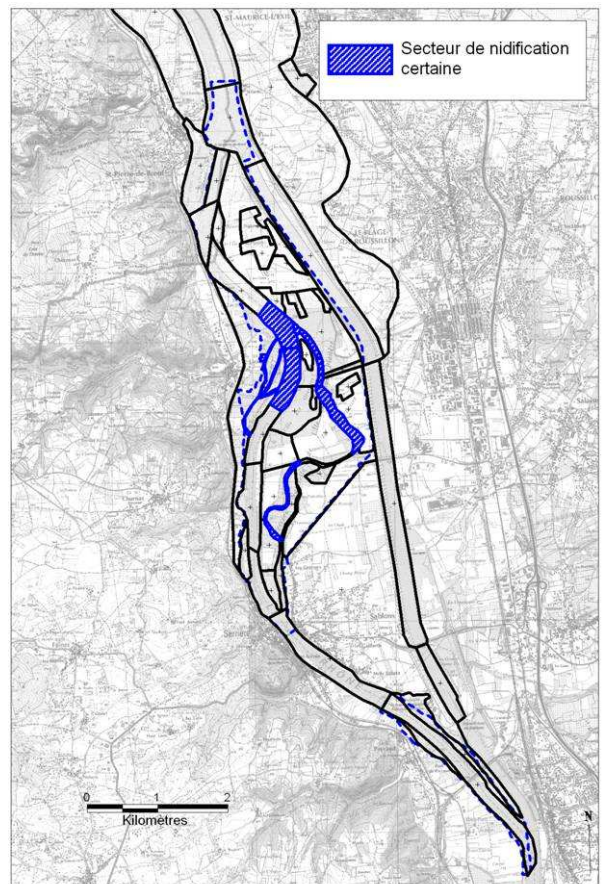
La nidification avérée de l'espèce a été observée principalement sur la lône Platière, la lône de Limony et le vieux Rhône, qui présentent localement ces caractéristiques.

Phénologie

Une campagne de baguage en 1970 et sur 5 ans a permis de préciser le comportement, à l'époque, des populations de martins-pêcheurs au cours de l'année (Guy Flacher) :

- Période printanière : nidification des couples de martins-pêcheurs sur les affluents du Rhône avec envol à la mi-juin des jeunes de la première nichée ; ces derniers semblaient rester sur les lieux jusqu'à l'envol de la seconde nichée ;
- Août et septembre : migration de l'ensemble des jeunes de l'année vers le Rhône et les étangs de haut de bassins versants.
- Octobre – début novembre : près de la totalité des individus sont présents sur le Rhône lui-même et au niveau des confluences, mais une partie semble se disperser bien au-delà de ces espaces.
- Au printemps suivant, plusieurs jeunes sont de nouveau présents sur leur territoire de naissance.

Le graphe suivant portant sur la part des observations du Martin-pêcheur par décennie semble confirmer les hypothèses faites dans les années 1970, avec du moins une augmentation importante de la part des observations durant la période d'août à octobre.



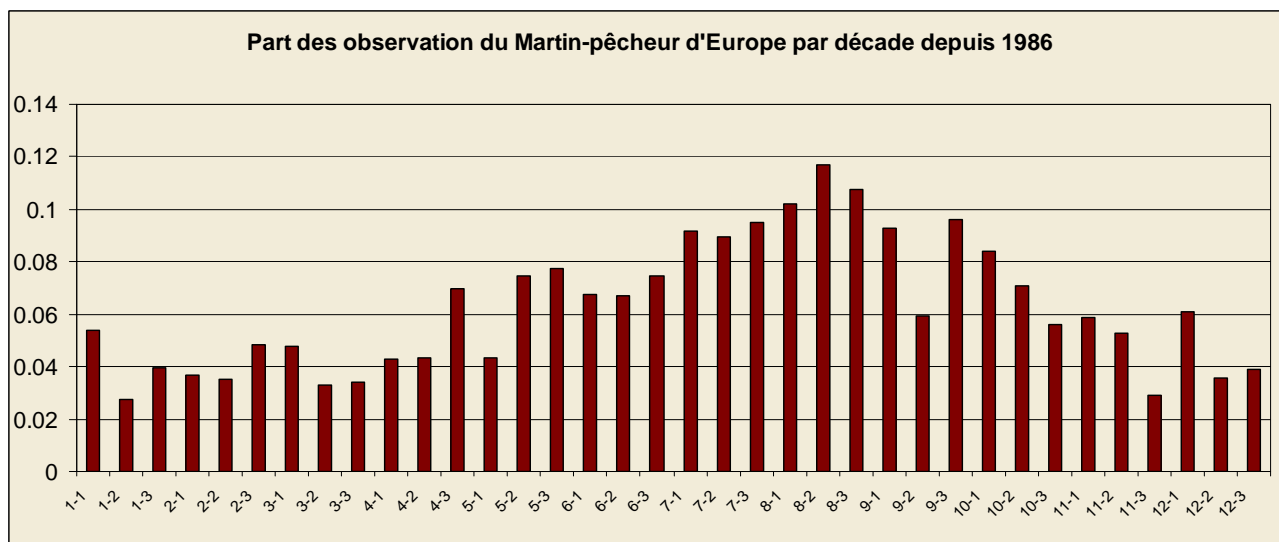
¹⁹ Code Natura 2000 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

²⁰ Code Natura 2000 : 3260 Rivières des étages planitiaires avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

²¹ Code Natura 2000 : 3140 Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.

²² Code Natura 2000 : 3130 x 3270 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoetes-Nanojuncetea x Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidention p.p.

- FICHE ESPECE -



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne
Européen	Directive Oiseaux (Annexe I)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Pas de tendance détectée

Enjeu pour le site : La population nicheuse est peu significative, même à une échelle régionale ; A l'inverse, la concentration observée en fin d'été – début d'automne semblerait représenter une part significative de la population régionale.

Menaces

Les menaces pour cette espèce sont assez diverses depuis l'atteinte des zones de chasses, comme l'eutrophisation de l'eau avec l'augmentation de la turbidité, l'assèchement des zones en eau suite aux pompages ou aménagement hydrauliques, le déboisement des berges supprimant des postes de pêche, aux sites de nidification avec la protection des berges et la rectification du profil des cours d'eau et l'augmentation de la fréquentation des berges.

Le Milan noir, *Milvus migrans* (Boddart, 1783)

Description de l'espèce

Le Milan noir a une taille proche de celle de la buse et se caractérise par sa queue faiblement échancrée et sa coloration très sombre. Son plumage est globalement brun foncé avec la tête d'un blanc brunâtre strié de noir. Les jeunes, avant l'âge de 2 ans ont un plumage plus clair. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel apparent. Le cri habituel est assez caractéristique : un sifflement clair et tremblé, ressemblant à un hennissement.

Longueur : 60 à 60cm ; Poids : 650 à 1000g



Caractères biologiques

C'est une espèce migratrice : il quitte l'Europe dès fin juillet pour rejoindre ses quartiers d'hiver en Afrique tropicale (Sénégal au Kenya), et revient dès le mois de février pour la nidification.

Les espaces occupés sont principalement les ripisylves, les plans d'eau douce ou saumâtre et les espaces agricoles ouverts.

Les couples sont territoriaux, et garde les plus souvent le même d'une année sur l'autre.

La ponte a lieu essentiellement pendant la seconde quinzaine d'avril ou début mai. L'envol des jeunes s'opère à l'âge de 42 à 50 jours.

Le régime alimentaire du milan noir est assez hétéroclite, depuis les vertébrés et invertébrés de poids inférieur à 600 gramme aux animaux morts à la surface de l'eau (poissons...) ou dans les zones agricoles.

Répartition géographique

Cette espèce est présente dans la grande majorité de l'Europe en période de nidification. Ses quartiers d'hiver se situent en Afrique tropicale.

En France, le milan noir est présent de l'Alsace à l'Aquitaine en passant par la région Rhône Alpes mais est absent du nord-ouest du pays.

On le rencontre également de manière importante en période de migration sur les axes de transit comme le couloir rhodanien et les cols pyrénéens avec plusieurs dizaines de milliers d'individus.

Evolution des effectifs

Globalement, les effectifs européens ont connu un large déclin entre les années 1970 et 2000, à l'exception de certains pays comme la France. En effet, L'espèce est en augmentation nette depuis les années 1950-60 (Thiollay & Bretagnolle 2004) sur le territoire. Le nombre de couple estimé se situe entre 19300 à 24600.

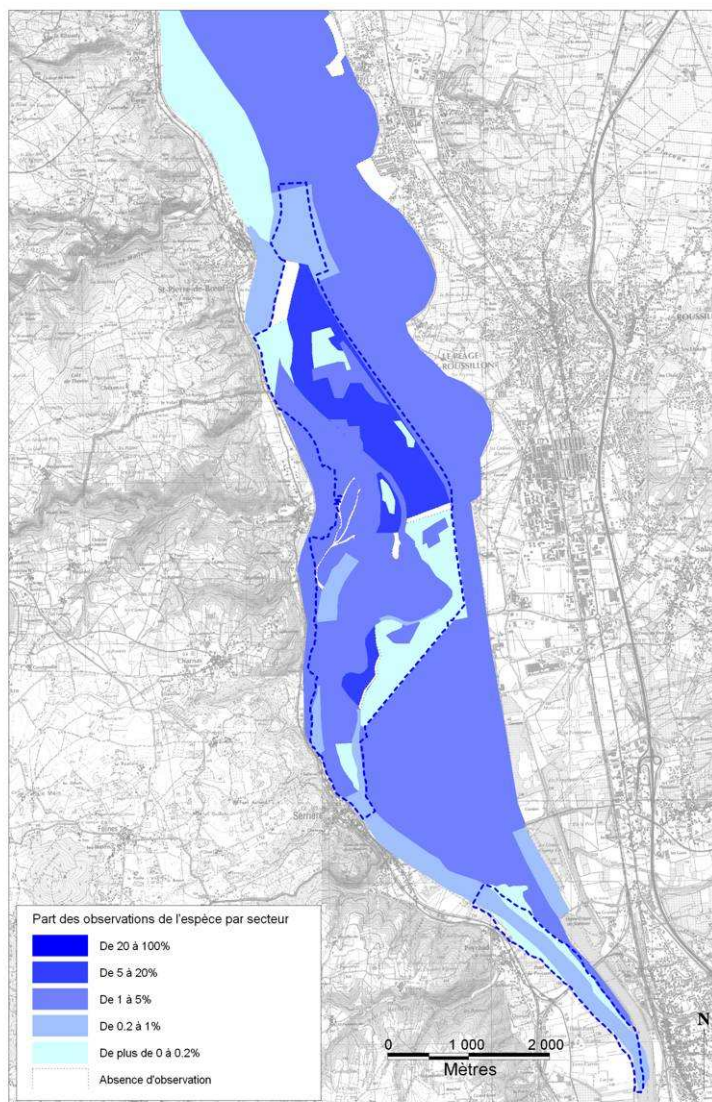
La France a une grande responsabilité avec près de 50% des effectifs de l'Europe de l'Ouest.

Répartition géographique sur le site

Près de la totalité du site est exploitée par cette espèce, quelque soit les habitats présents. Cependant, une distinction pourrait être faite entre des habitats de type agricole intensif ou espaces artificiels, globalement peu favorable à l'espèce et des habitats naturels très productifs (zones humides, espace d'eau libre, prairies naturelles...) plus favorables.

- FICHE ESPECE -

Concernant les habitats utilisés pour la nidification, plus de 75% des nids occupés lors des différents comptages sont présents dans des habitats d'intérêt communautaire, principalement représentés par la forêt alluviale à bois dur (44.4²³) avec 51% des nids, la forêt alluviale pionnière ou post pionnière (44.3²⁴, 44.6²⁵) avec 21%. Cependant, les peupleraies cultivées représentent un poids important avec 21% des nids occupés.



²³ Code Natura 2000 : 91F0 Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*)

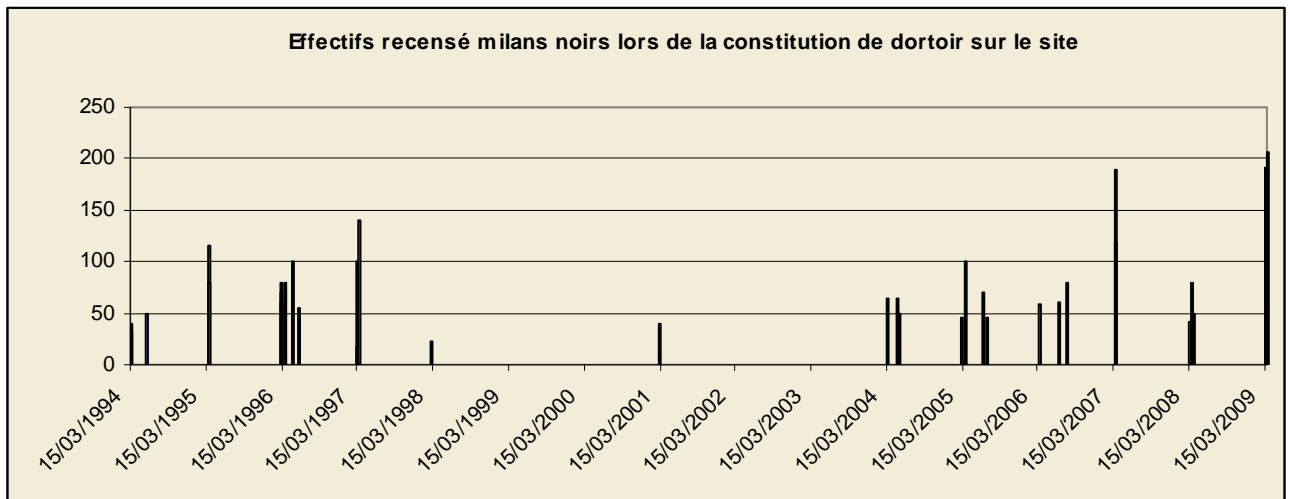
²⁴ Code Natura 2000 : 91E0 * Forêts alluviales à *Salicion albae*

²⁵ Code Natura 2000 : 92A0 Forêts-galeries à *Populus alba*

Evolution des effectifs sur le site

Plusieurs effectifs sont à considérer sur le site.

D'une part les effectifs en migrations. Aucun suivi protocolé n'est réalisé, mais un comptage des individus lorsqu'un dortoir est constitué et observé est réalisé. En effet, des effectifs d'une cinquantaine d'individus durant la migration jusqu'à un maximum de plus de 200 individus dans un même dortoir sont régulièrement dénombrés. La tendance globale montrerait une augmentation de ces effectifs.

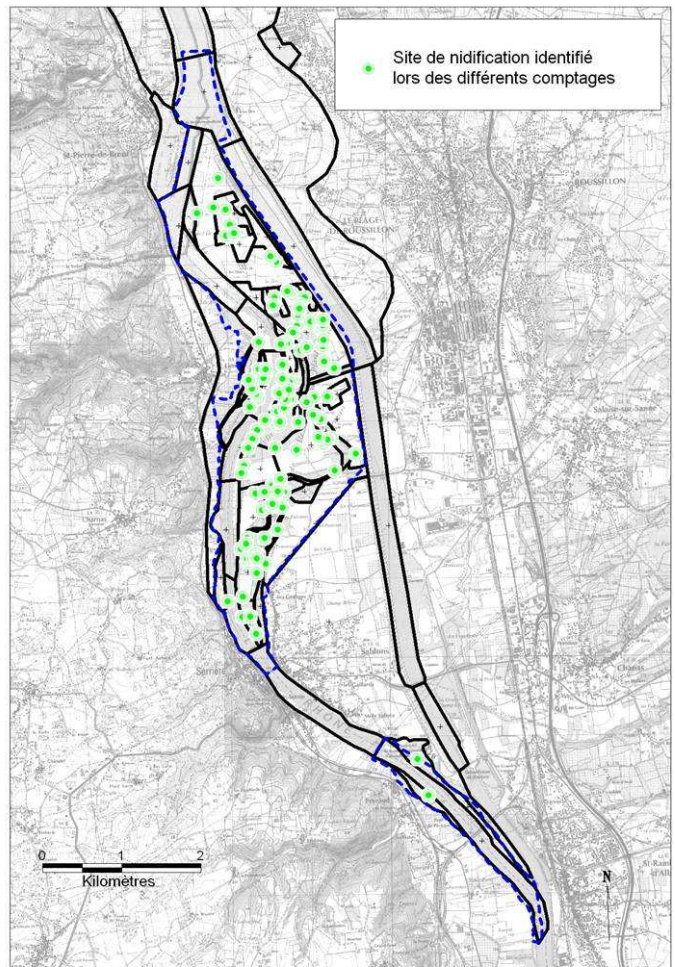


D'autre part, il est intéressant de considérer la population nicheuse du site. Dans les années 1970, il était estimé que 3 à 4 couples nichaient sur le site. Depuis 1997, les effectifs nicheurs ont fait l'objet de suivis réguliers. Il était estimé la présence d'une vingtaine couples nicheurs certains, avec une dizaine de couples nicheurs possibles en 1997. Ces chiffres ont été confirmés lors des comptages suivants : En 2008, 17 couples sont nicheurs certains, 5 nicheurs probables et 16 nicheurs possibles.

Biologie de l'espèce sur le site

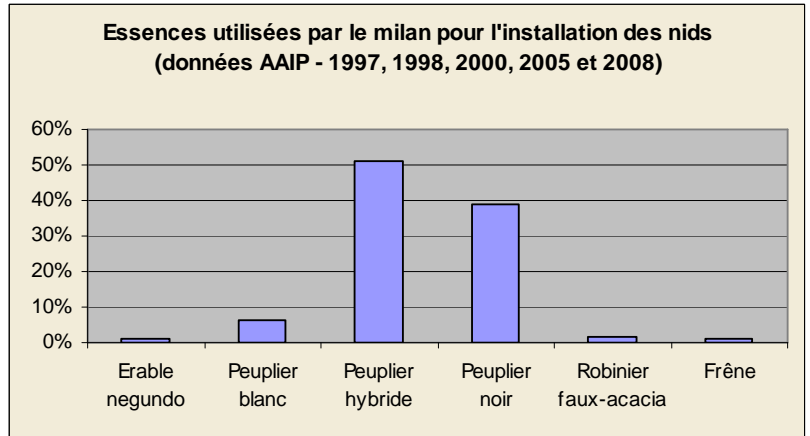
Les différents suivis de la nidification du milan noir ont permis de faire des hypothèses sur les exigences de l'espèce pour la reproduction dans le site.

Les ressources alimentaires exploitées par la population nicheuse sont mal connues. Les oiseaux sont observés sur le fleuve consommant des poissons morts ou malades, et dans les cultures à certaines époques, notamment au moment des labours et semis de maïs. Régulièrement, des individus sont observés en provenance de l'est ou de l'ouest du site, suggérant un territoire plus large que la plaine elle-même.

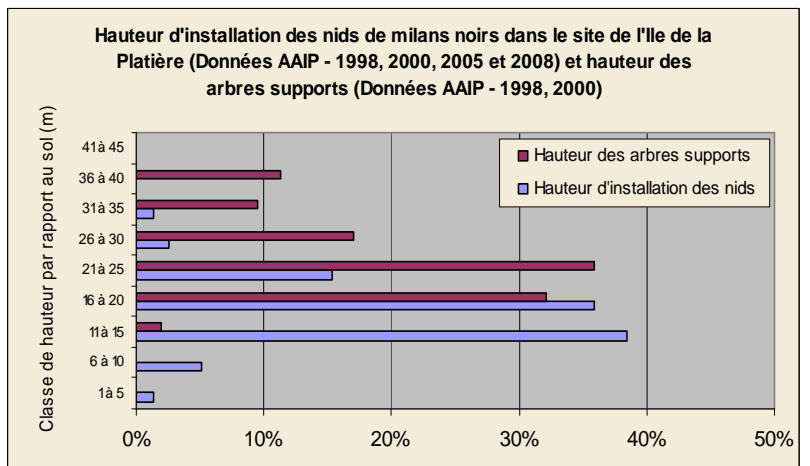


- FICHE ESPECE -

L'observation des arbres supports de nid montre une proportion plus importante de peupliers de culture occupés que de peupliers noirs. Ce constat pourrait être lié au fait que les peupleraies de culture représentent une part dans la plaine près de trois fois supérieure aux peupleraies naturelles.



L'aire est construite dans un arbre de taille importante (15 à 30m pour plus de 80% des cas, pas en dessous de 10m), à une hauteur de 10 à 25m (dans 90% des cas). Elle est positionnée le plus souvent en lisière, et proche de zones d'eau libre, plus rarement sur un arbre isolé.

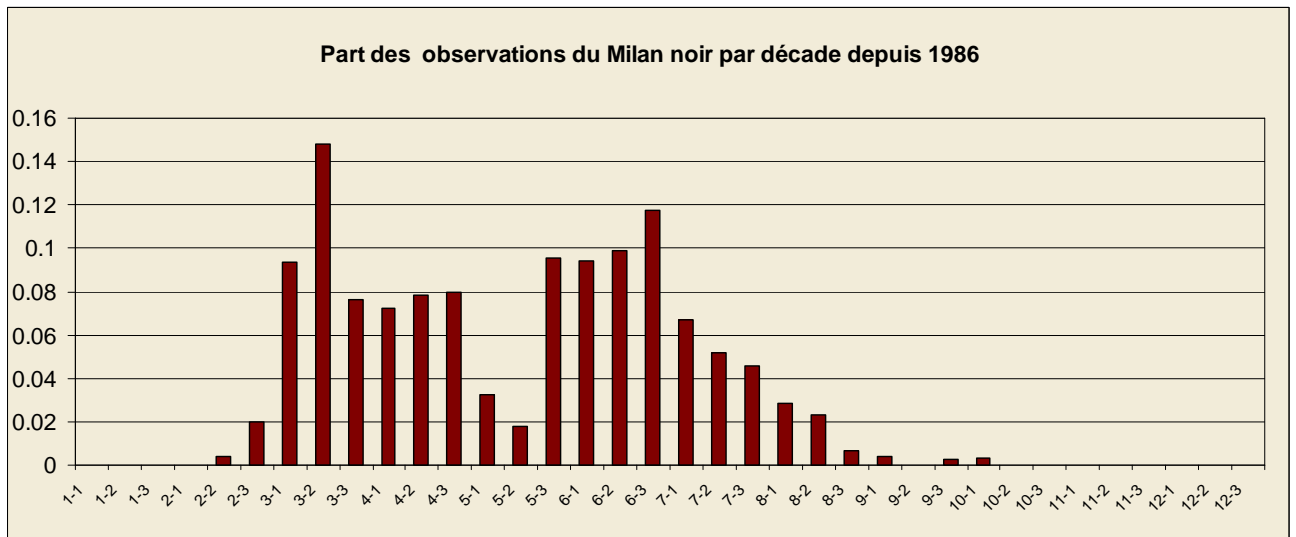


En conclusion, il semblerait que l'espèce recherche pour sa nidification des grands arbres - le peuplier est la principale espèce offrant ces conditions là - et en situation en lisière ou au sein de boisements à structure irrégulière (canopée très irrégulière).

Phénologie

Les premiers milans noirs sont observés sur le site à partir de la deuxième décennie de février. Le pic de migration se produit en mars avec l'observation de près de 75% des dortoirs.

La présence est permanente pendant tout le printemps et l'été avec un départ assez rapide fin août début septembre pour la migration post nuptiale.



- FICHE ESPECE -

Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, Convention de Bonn, CITES (Convention de Washington)
Européen	Directive Oiseaux (Annexe I)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Pas de tendance identifiable en l'absence de données anciennes fiables

Enjeu pour le site : Le site semble accueillir de l'ordre de 1% de la population nicheuse régionale.

Menaces

Les principales menaces sont la régression forte de ses milieux de prédilection comme les zones humides au sens large dont il dépend pour sa reproduction, leur banalisation... En effet, si l'on analyse la densité de nid comptabilisé lors de l'ensemble des inventaires dans les boisements du site, la forêt à bois durs en bon état de conservation (44.41) recense un nid pour 2ha, la forêt à bois dur dégradée (44.42) un nid pour 3ha, et la peupleraie (83.3) un nid pour 5ha.

Par ailleurs, d'autres nuisances sont identifiées comme les lignes moyennes et haute tension, l'intoxication par appâts empoisonnés destinés aux micromammifères.

La Pie-grièche écorcheur, *Lanius collurio* (Linnaeus, 1758)

Description de l'espèce

C'est un passereau de taille moyenne, à la silhouette d'un rapace « en miniature ». Le mâle adulte est très coloré avec un manteau brun roux, une calotte et un croupion gris cendré, une queue noire bordée de blanc à la base et des parties inférieures d'une couleur rose. Le masque noir est caractéristique de la famille des Laniidés (photo ci-contre). La femelle adulte est beaucoup plus terne, un peu couleur moineau. Son masque est moins marqué. Le juvénile est pour sa part très semblable à la femelle.

Le chant est un gazouillis relativement peu audible, mais les cris territoriaux du mâle, un peu nasillard sont très typiques et s'entendent de loin.
Longueur : 16 à 18 cm ; Poids : 25 à 40g



Loïc Raspail ©

Caractères biologiques

La Pie-grièche écorcheur est typique des milieux semi-ouverts. Les fondamentaux écologiques de cette espèce se résume en : buisson bas épineux, perchoirs naturels ou artificiels d'une hauteur comprise entre un et trois mètre, zone herbeuses et gros insectes.

C'est une espèce migratrice, présente en France à partir de fin avril ou début mai. Le mâle prend rapidement possession de son territoire, perché au sommet des plus hauts arbres.

L'espèce chasse à l'affût, tout type de proie, avec une préférence pour les insectes (hyménoptères, orthoptères, coléoptères...) mais aussi les gastéropodes, les araignées jusqu'au campagnol.

La nidification se fait dans un buisson, à 0.5 à 1.5m de hauteur, le plus souvent épineux. La ponte a lieu généralement fin mai début juin, pour une incubation de 15 jours environs. Les jeunes quittent le nid à l'âge de deux semaines. Le succès de reproduction dépend essentiellement du risque de prédation des œufs et des poussins et des conditions météorologiques.

L'espace vital d'un couple recouvre généralement une surface de 1.5 à 3ha, volontiers à proximité d'autres couples.

La migration postnuptiale bat son plein entre mi-juillet et mi-août ; ces oiseaux empruntent une autre voie qu'à la migration près nuptiale, pour arriver en Ethiopie ou Somalie.

Répartition géographique

L'espèce est nicheuse au travers de toute l'Europe depuis le Portugal à la Sibérie. Au sud, sa limite de l'aire de nidification suit souvent les côtes méditerranéennes.

En France, la Pie-grièche écorcheur est rare au nord d'une ligne reliant La Loire-Atlantique aux Ardennes. Dans le sud, elle évite pour sa nidification le littoral.

L'aire d'hivernage de la Pie-grièche écorcheur s'étend depuis le sud du Kenya au sud du continent Africain.

Evolution des effectifs

En Europe, le statut de conservation de l'espèce est considéré comme défavorable, en raison d'un déclin généralisé : Entre 1970 et 1990, il était estimé que les effectifs étaient en déclin dans les deux tiers des pays européens (Tucker et Heath). La population est estimée à 6.3 à 13 millions de couples.

En France, la situation est identique avec un retrait progressif de l'aire de répartition de l'espèce vers le sud-est. Ce déclin a été d'autant plus fort dans les plaines et vallées. La population est estimée entre 120 000 et 360 000 couples en 2000.

Répartition géographique sur le site

La répartition de l'espèce témoigne bien de ses exigences en terme d'habitats. Les secteurs concernés regroupent tous des habitats prairiaux :

- naturels : prairie des Oves, des Grandes Oves, des Iles, de la Traille, gravier nord et le banc 2 ;
- artificielles : le secteur comprenant la prairie de la pépinière, les digues des aménagements CNR

La part d'observation de la Pie-grièche écorcheur permet de constater que les prairies les plus occupées sont les plus grandes à couvert naturel avec les Oves en premier lieu, puis en second plan les Grandes Oves et les Iles. Les deux premières prairies rassemblent l'ensemble des couples nicheurs du site Natura 2000.

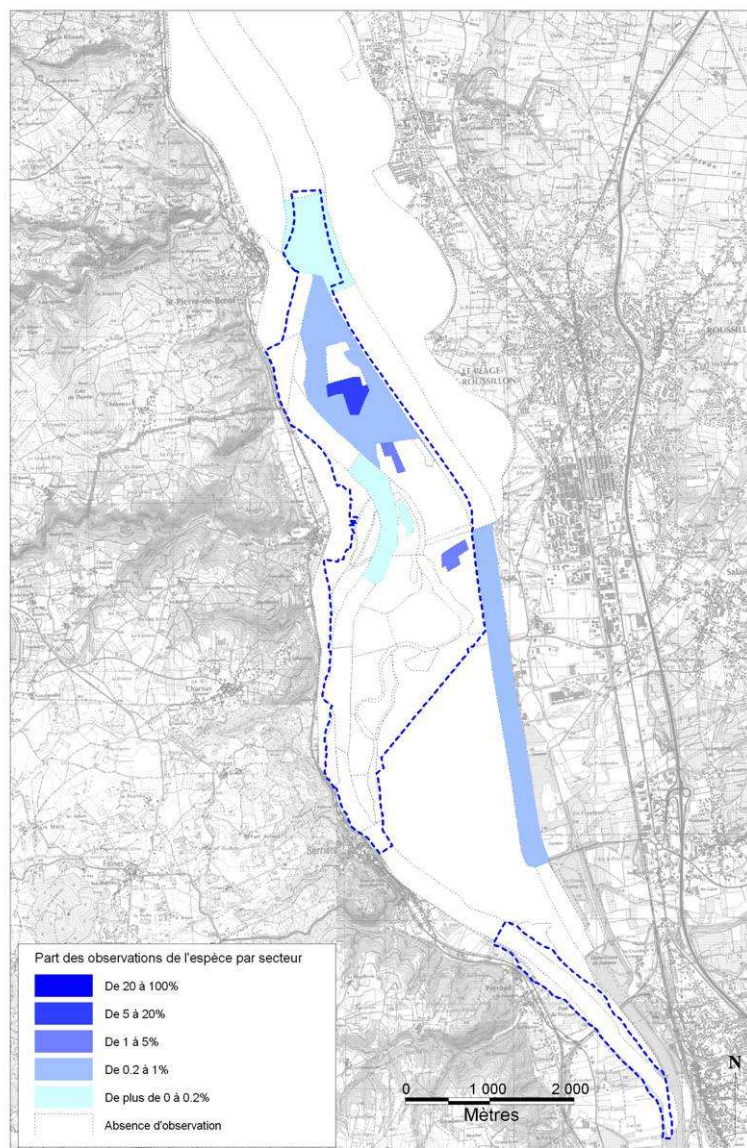
Evolution des effectifs sur le site

En préambule, il est intéressant de rappeler l'évolution de la population en région Rhône-Alpes, qui était estimée à plus de 100 000 individus en 1976 contre plus de 10 000 individus en 2006.

En effet, la Pie-grièche écorcheur était qualifiée dans un article sur les oiseaux de la moyenne vallée du Rhône depuis les contreforts du massif central au Bas-Dauphiné (C et JJ Beley – 1974) de « moins fréquente dans la vallée du Rhône qu'ailleurs ». Même si cette espèce ne fait pas l'objet de suivi protocolé, nous pouvons toutefois annoncer un déclin important dans la plaine pour conduire à la situation actuelle à un à trois couples nicheurs selon nos estimations. Les observations ponctuelles sur la prairie des Oves indiquent régulièrement depuis près de 15 ans une nidification possible à certaine d'un couple. Sur la prairie des Grandes Oves, la nidification a été suspectée plusieurs fois avec en 2009 deux couples nicheurs certains.

Biologie de l'espèce sur le site

Les observations de terrain permettent d'indiquer que les exigences biologiques des individus présents sur le site sont conformes à la bibliographie. Les habitats sont de type milieux semi-ouvert avec une mosaïque de prairies de mésobromion (34.324²⁶) ou xérobromion (34.33²⁶) ou keolerion (37.12²⁷), d'ourlet (34.4²⁶), de manteau xérophile (31.8), de haies (84) et de friche (87.1).



²⁶ Code Natura 2000 : 6210 Pelouses sèches semi-naturelles et fasciés d'embaumissement sur calcaire (Festuco-Brometalia) (*site d'orchidées remarquables)

²⁷ Code Natura 2000 : 6120 Pelouse calcaire sur sables xériques

- FICHE ESPECE -

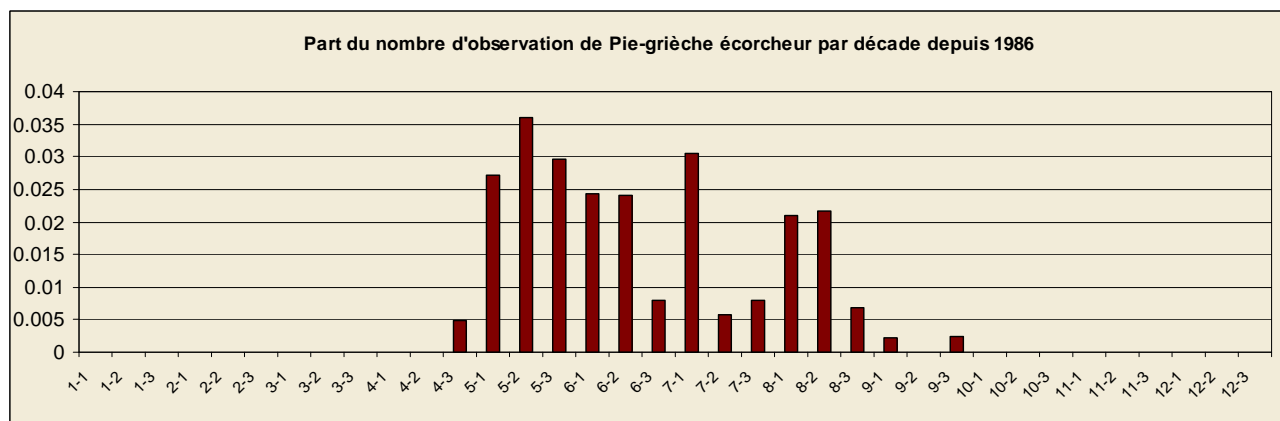
Concernant La surface moyenne occupée par les différents couples, on est sur les Oves à des surfaces nettement supérieures puisque un seul couple occupe le site (8ha) et des surfaces équivalents en 2009 sur les Grandes Oves avec deux couples (5ha). Mais il est possible que les différentes prairies fonctionnent en réseau avec un ensemble Oves – pépinière et un autre ensemble Grandes Oves – les digues du Canal aval siphon.

Pour le type de gestion des prairies sujettes à nidification de cette espèce, c’est du pâturage qui est réalisé sur l’ensemble.

Phénologie

Sur le site, les premières observations de l’espèce sont enregistrées fin avril. Les deux périodes de passage semblent apparaître, avec un premier pic la deuxième décade de mai, l’autre la deuxième décade d’août.

Les derniers individus sont observés sur le site fin septembre voir début octobre.



Statut de l’espèce

International	Convention de Berne
Européen	Directive Oiseaux (Annexe I)
National	Oiseau protégé sur l’ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Net déclin

Enjeu pour le site : Effectifs non significatifs, autant à une échelle nationale que régionale.

Menaces

Il apparaît que les menaces principales qui pèsent sur les populations de cette espèce résultent des changements, souvent brutaux des pratiques agricoles intervenues au cours des 40 dernières années : recul des surfaces en prairie, intensification des prairies existantes, les remembrements avec la suppression de nombreuses haies... L’utilisation accrue de pesticides et de traitement parasitaire du bétail a probablement un rôle négatif, jouant sur la ressource alimentaire.

Mais aussi, à l’opposé, une déprise agricole avec la mutation des prairies en forêt peut également avoir un impact négatif sur les populations.

La Sterne pierregarin, *Sterna hirundo* (Linnaeus, 1758)

Description et caractères biologiques

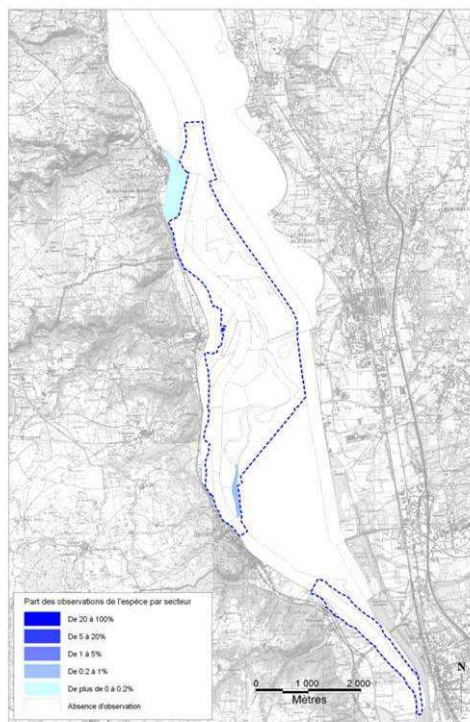
De taille moyenne, son plumage est globalement clair, avec le bec rouge vif et la pointe noire, et le capuchon noir sur la tête. Elle est inféodée aux rivières et fleuves, lacs et littoraux pour son alimentation et sa nidification.



Vincent Palomares ©

Répartition géographique

L'aire de répartition de l'espèce est très large, depuis les Amériques à la Sibérie centrale. En hiver, la majorité rejoint les côtes africaines. En France, l'espèce niche sur les côtes et certains fleuves dynamiques comme la Loire.



Répartition géographique sur le site

Elle est contactée très ponctuellement sur le site, en passage de migration, mais est certainement sous observée.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

La Sterne Pierregarin recherche sur les fleuves et rivières, les îlots, bancs de sables ou graviers dépourvus

de végétation pour nicher. La dynamique fluviale ayant disparue sur le Rhône depuis les aménagements Girardon et hydroélectrique, ces types de milieux ne sont plus présents. Par conséquent, l'espèce n'est présente que ponctuellement dans la vallée du Rhône sur des sites artificiels offrant temporairement les bonnes conditions (nouvelles gravières, radeaux flottants...). Par ailleurs, étant piscivore, les habitats aquatiques susceptibles d'être occupés sont les zones d'eau profonde (22), les herbiers enracinés des eaux stagnantes (22.42) et les herbiers enracinés des eaux courantes (24.44 et 24.44b), à partir du moment où l'eau est suffisamment claire pour repérer les proies.

Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, AEWA
Européen	Directive Oiseaux (Annexe I)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire
Régional	Liste Rouge des vertébrés (nicheur : EN)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Probablement commune avant Girardon ; forte régression depuis

Enjeu pour le site : inconnu – le retour de cette espèce typiquement fluviale pourrait constituer un enjeu local voire régional.

Menaces

Les menaces sont principalement la disparition des sites de nidification suite aux aménagements de cours d'eau, le dérangement pendant la période de reproduction, mais aussi la pollution de l'eau spécialement par les PCBs, le mercure et les pesticides organochlorés.

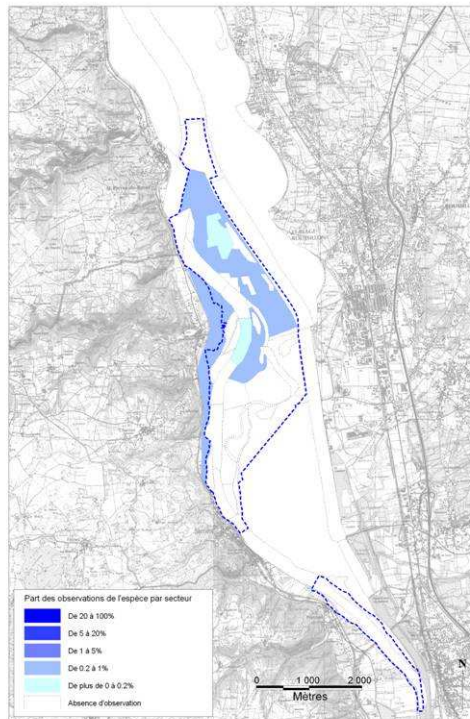
2) Les espèces Migratrice de la directive « Oiseaux »

La Bécasse des bois, *Scolopax rusticola* (Linnaeus, 1758)

Description et caractères biologiques

C'est un limicole assez trapu, court sur pattes, au bec long. Le plumage dorsal est dominé par les teintes noires, brunes et grises. Elle est liée aux zones forestières aux sols frais et humides, de préférence de feuillus.

Répartition géographique



La bécasse est largement répandue dans toute l'Eurasie. Les populations nicheuses Européenne se cantonnent en majorité dans le nord, l'est et le centre. L'hivernage a lieu principalement sur le pourtour méditerranéen. Une partie de la population est sédentaire comme en France.

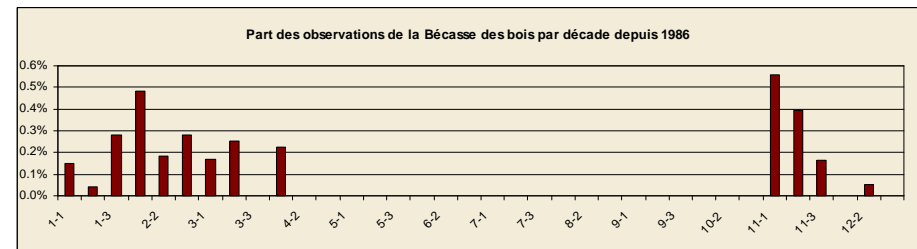
Répartition géographique sur le site

Elle a été détectée sur une partie du site, notamment dans les bois de Péage, de l'île de Graviers Sud et de la Plaine de Limony Serrières mais aussi sur des espaces en prairie comme sur les Oves et Graviers sud ouest. Les

autres zones sont possiblement sous prospectées, expliquant l'absence de données.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

Présente uniquement en migration ou hivernage, elle occupe en particulier les habitats forestiers (44.41, 44.612 et 44.3) et les peupleraies (83.32) le jour, et les habitats de type prairiaux (34.324, 34.3 x 87.1 ...) la nuit. Les boisements alluviaux semblent constituer un refuge temporaire pendant les périodes de gel.



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, convention de Bonn
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Espèce chassable

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : inconnue

Enjeu pour le site : inconnu.

Menaces

L'état des connaissances ne permet pas d'établir de menace particulière sur l'espèce.

La Bécassine des marais, *Lanius collurio* (Linnaeus, 1758)

Description de l'espèce

La Bécassine des marais est un limicole de taille moyenne. Son bec est relativement long, d'environ 7cm. Son plumage du dessus de la tête au croupion présente des teintes brunes associées à des rayures claires, tandis que le ventre est blanc. L'envol est fulgurant, zigzagant, égrenant des cris brefs lorsqu'elle est dérangée.

Longueur : 77 - 94 cm ; Poids : 2000 à 2500g



Caractères biologiques

Cette espèce fréquente les milieux humides d'eau douce mais aussi saumâtres.

En période nuptiale, elle va préférer les bordures de grands marais à carex, sphaignes... les bords de mares ainsi que les tourbières. En période internuptiale, on la retrouve dans les prairies humides, les landes marécageuses, les bords de mares et étangs colonisés par les grands héliophytes, les carex, particulièrement les zones pâturées ainsi que les espaces de vasières.

Les sites de reproduction sont occupés entre la fin mars et la mi-août. Le succès de reproduction n'est pas connu en France, mais il serait estimé en Europe orientale à un ratio de 1.77 jeune à l'envol par couple ; cela suffirait à une stabilité démographique.

C'est une espèce aux mœurs nocturnes principalement, que ce soit pour la migration ou le nourrissage.

La bécassine se nourrit plus en sondant le sol qu'en surface. Son alimentation se compose essentiellement de proies animales invertébrées comme les vers oligochètes, les larves et imagos d'insectes diptères, des gastéropodes, des crustacés et des coléoptères et ponctuellement de végétaux (graines de plantes aquatiques ou racines).

Répartition géographique

C'est une espèce de large répartition, restant au nord du tropique du Cancer. La population concernant la partie eurasiennne du Paléarctique occidental hiverne jusqu'en Afrique.

En France, les couples reproducteurs se répartissent de façon hétérogène au nord d'une ligne Gironde – Cantal – Jura.

En hivernage, les individus se répartissent sur les habitats favorables de l'ensemble du territoire, en fonction de la pluviométrie et principalement dans les marais arrière-littoraux des côtes de la Manche et de l'Atlantique, en Camargue et dans certaines vallées et tourbières de l'intérieur.

Evolution des effectifs

Le statut de cette espèce en Europe est classé en stable voire défavorable, notamment suite à la destruction d'habitats favorables. Les effectifs ont été estimés récemment entre 930 000 et 1 900 000 couples pour Birdlife international.

La population nicheuse française est considérée comme en danger, avec 200 couples.

La population hivernante est elle considérée à surveiller, avec entre 10 000 et 20 000 individus.

Répartition géographique sur le site

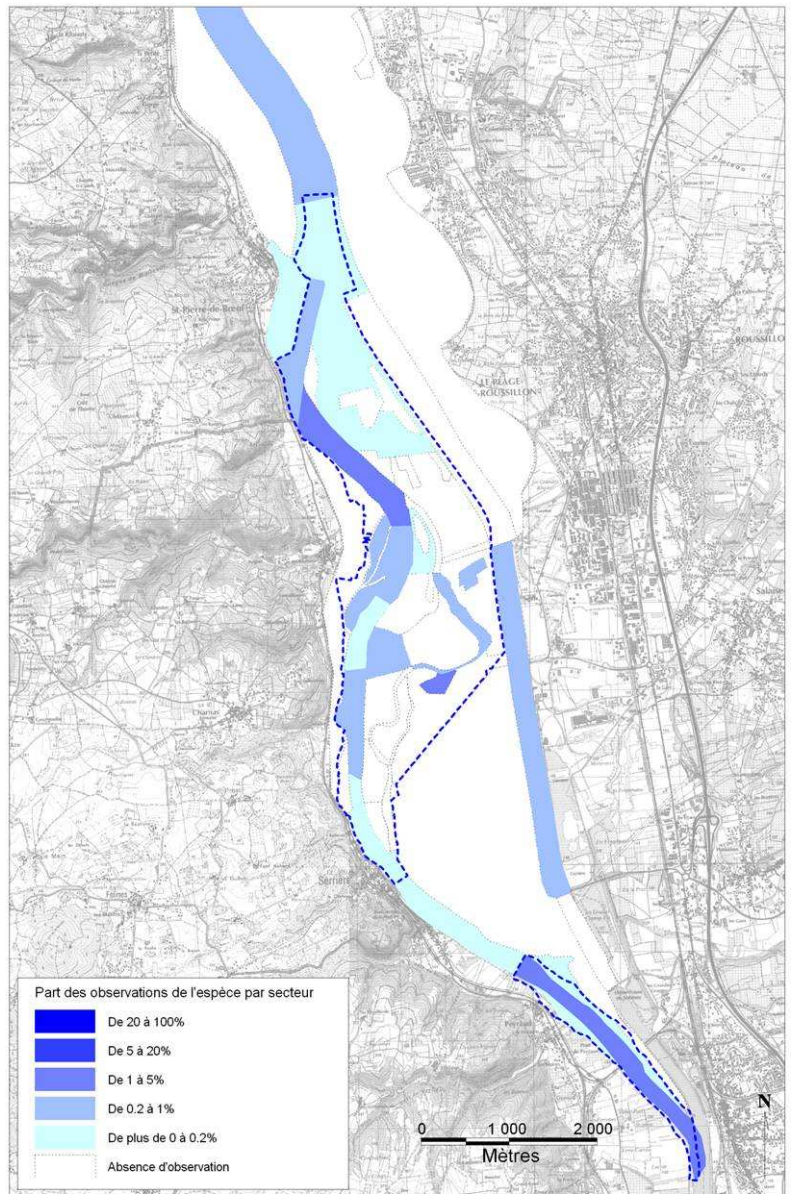
La présence de l'espèce est notée principalement sur le vieux Rhône avec une moindre présence sur le secteur influencé par le seuil de Peyraud.

Elle est observée ponctuellement sur la lône de la Platière, la gravière des Rotissots (données principalement antérieures à 2000). Egalement, des observations sont faites sur les secteurs canal et retenue, essentiellement sur les contre-canaux. Les observations dans la plaine sont principalement lors des inondations, mais aussi ponctuellement dans des flaques d'origine pluvial ou de fuite du réseau d'irrigation.

Evolution des effectifs sur le site

Globalement, c'est une espèce difficile à détecter sans une prospection fine à pied de toutes les zones favorables. Ainsi, les effectifs présents ne sont pas connus.

Les plus forts effectifs atteignant 9 à 23 individus simultanément sont observés en hiver dans des conditions particulières : période de gel succédant à un épisode de déversement dans le vieux Rhône. Ceci semble indiquer que le fleuve peut jouer un rôle de refuge dans ces conditions.



Biologie de l'espèce sur le site

La Bécassine des marais est présente sur le site uniquement en halte migratoire et en hivernage.

Les habitats occupés, selon les observations de terrain, sont préférentiellement :

- les cariçaies à grands carex (53.21), les formations à *Iris pseudoacorus* (53.14), les prairies méso-hygrophiles (37.3 x 38.2²⁸) : ce sont notamment des zones de refuge importantes en pour l'espèce durant la journée.
- les tonsures annuelles des vasières et grèves humide et groupement pionniers des grèves (22.32 x 24.52²⁹) et les grèves naturelles de galets (24.21) : la modulation du niveau du

²⁸ Code Natura 2000 : 6410 Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)

- FICHE ESPECE -

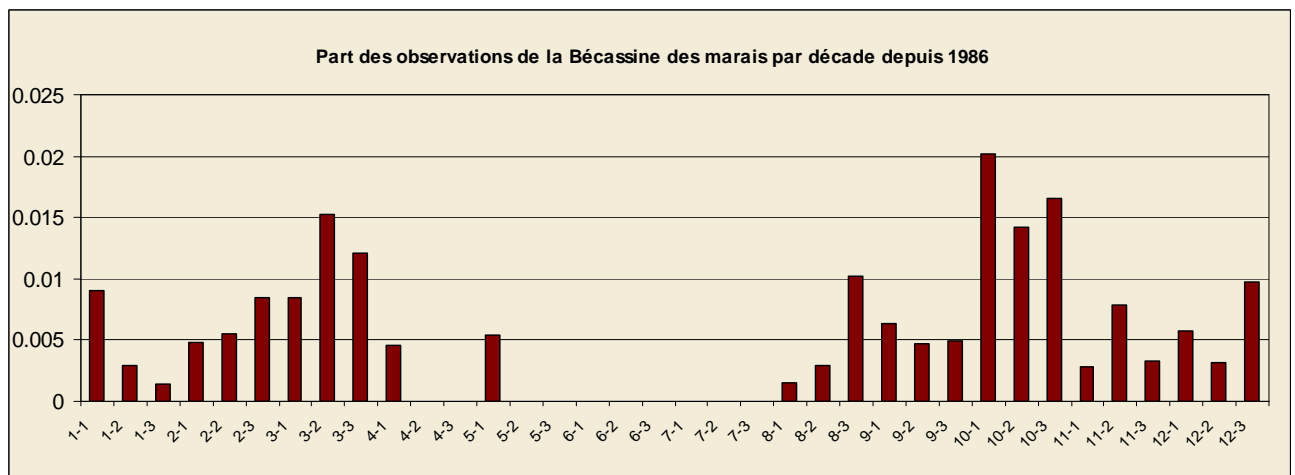
Rhône, encore sensiblement visible sur certains secteurs (aval du seuil de Peyraud, secteurs du bassin de Limony et de digue neuve) permet de découvrir des grèves, milieux très favorables pour l'alimentation de l'espèce.

Globalement, les surfaces concernées sont relativement faibles, moins de 1% du site.

Phénologie

La phénologie de la Bécassine des Marais montre l'intérêt du site pour les haltes migratoires et pour l'hivernage. La présence est en effet continue entre début août et début avril, avec deux pics correspondant certainement à la migration.

Les autres variations visibles sur ce graphe ne sont pas interprétables, pouvant être lié uniquement à des contacts lors de inventaires protocolés (comptage des oiseaux hivernants...).



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, Convention de Bonn, AAEWA (B2c)
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Espèce chassable, Liste Rouge des oiseaux (nicheur : EN)
Régional	Liste Rouge des vertébrés (nicheur : EN ; hivernage : VU)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Pas de tendance détectable

Enjeu pour le site : En l'absence de données d'effectif migrant par la France et la vallée du Rhône, il est difficile d'évaluer le niveau d'enjeux.

Menaces

Les principales menaces pesant sur l'espèce concernent son habitat : drainages de zones humides lors d'aménagements ou de valorisation agricole, déprise agro-pastorale, plantation de peupliers, utilisation de phytosanitaires...

L'impact de la chasse n'a pas été complètement évalué. Cependant, un prélèvement déclaré de plus de 270 000 individus au niveau national peut avoir un effet sur les populations en halte migratoire ou en hivernage.

²⁹ Code Natura 2000 : 3130 x 3270 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea x Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidention p.p.

Le Canard chipeau, *Anas strepera* (Linnaeus, 1758)

Description de l'espèce

Plus petit que le Canard colvert, le Canard chipeau présente un plumage nuptial sobre avec peu de contraste. Le mâle paraît gris, son plumage étant en fait finement vermiculé, avec des couvertures alaires marron, un miroir blanc et le croupion noir. La femelle a un plumage majoritairement marron, avec également le miroir blanc et le bord du bec jaune.



Longueur : 46 - 58 cm ; Poids : 850 à 990 g

Caractères biologiques

Le Canard chipeau se reproduit dans les zones humides d'eau douce ou saumâtre peu profonde, et plus particulièrement sur les plans d'eau pourvus d'une abondante végétation émergente, constituant la part essentielle de son alimentation. En hivernage, il se limite aux plans d'eau douce de même type.

La migration pré-nuptiale débute fin janvier avec un pic au mois de mars.

Arrivé sur le site de reproduction, le nid est installé à proximité immédiate des plans d'eau, sur un terrain sec dans les prairies ou cultures. L'incubation des 10 œufs en moyenne dure environ 25 jours et les jeunes sont volants à 45-50 jours.

La migration post-nuptiale a lieu au mois d'août.

Cette espèce s'alimente principalement la nuit de partie végétative de plantes aquatiques.

En hiver, il est souvent associé aux Foulques macroules, profitant des végétaux qu'elles remontent à la surface (*Potamogeton pectinatus*, *P. pusillus*, *Zannichellia palustris*). Il exploite les zones de faible profondeur et notamment celles où les végétaux sont en pleine croissance et donc de meilleure valeur nutritive. Les autres espèces consommées sont notamment *Spirogyra sp.*, *Cladophora sp.*, *Ceratophyllum demersum*, *Lemna minor*, mais aussi *Glyceria fluitans* et *Agrostis stolonifera*.

Répartition géographique

Ce canard présente une large aire de répartition aux latitudes tempérées, depuis l'Eurasie à l'Amérique du nord.

La distribution de la population nicheuse du nord-ouest de l'Europe est assez clairsemée de la Finlande à l'Espagne. Dans les zones tempérées, l'espèce semble sédentaire tandis qu'elle migre pour les populations du nord pour hiverner dans les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, la Belgique et la France. Concernant la population nicheuse du nord-est de l'Europe / mer Noire / Méditerranée niche en Europe centrale, dans les Balkans et au sud de la Russie centrale et hiverne principalement dans le sud de l'Espagne et de la France, en Allemagne, en Italie et en Algérie.

En France, l'espèce est présente en période de reproduction, en migration et en hivernage.

Elle niche principalement dans les grandes régions d'étangs et marais comme les Dombes et le Forez avec 70% des couples nicheurs français.

Pour l'hivernage, quelques sites concentrent plus de 90% des effectifs du pays comprenant en particulier la Camargue, les Dombes, le cours du Rhin.

Evolution des effectifs

Le statut de conservation de l'espèce est défavorable en Europe. Les effectifs seraient compris entre 60 000 et 96 000 couples, principalement en Europe de l'est.

En France, l'espèce est considérée comme vulnérable en période de nidification, avec 900 et 1 000 couples en 2000 (12^{ème} pays européen par ordre d'importance en Europe). La tendance est globalement un déclin important, de l'ordre de 20 à 50% depuis les années 1970.

Pour les effectifs hivernants, la France accueille en moyenne 17 500 individus, soit près de 30% des effectifs européens.

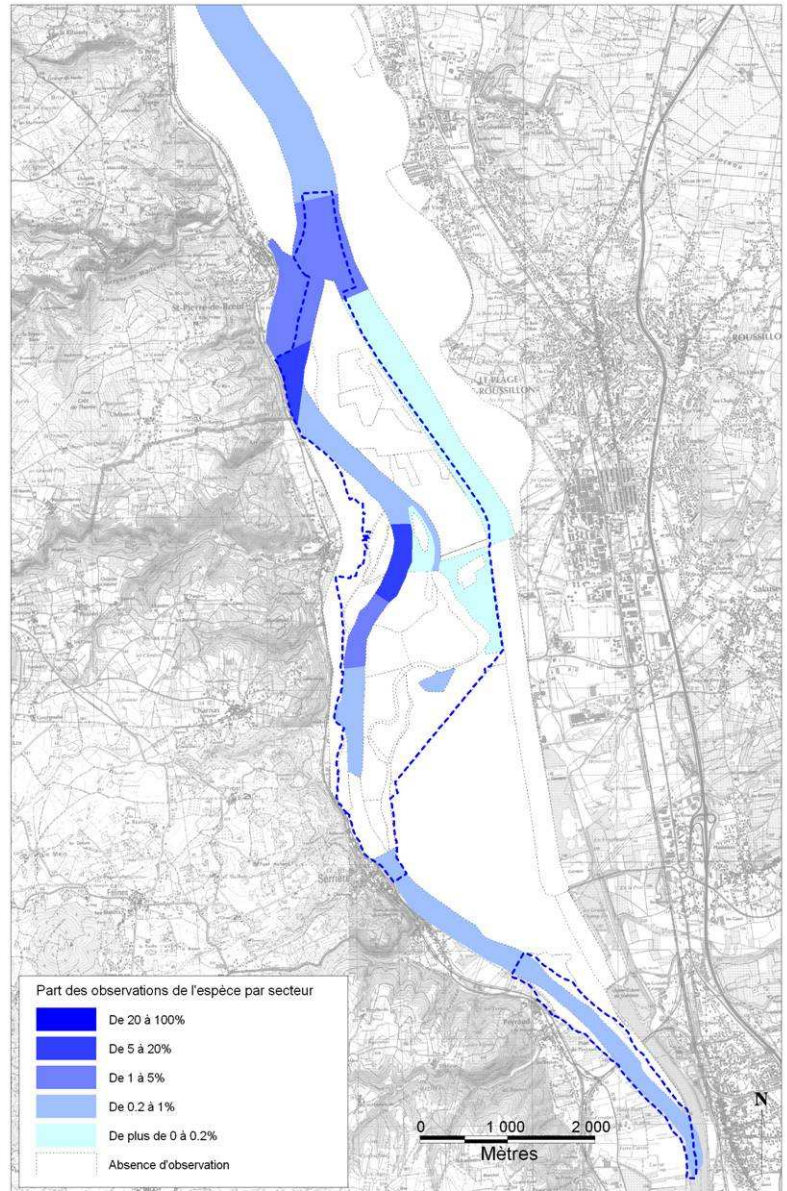
D'un point de vue régional, les effectifs sont en augmentation passant de 200-300 au début des années 1990 à 1 200-1 300 dans les années 2008-2009.

Répartition géographique sur le site

Cette espèce, exclusivement aquatique, est contactée principalement sur le cours du vieux Rhône depuis le barrage à la restitution. Deux secteurs présentent une fréquence de contact particulièrement importantes, situé entre 5 et 20% : le secteur de l'observatoire et en aval de la zone de loisir.

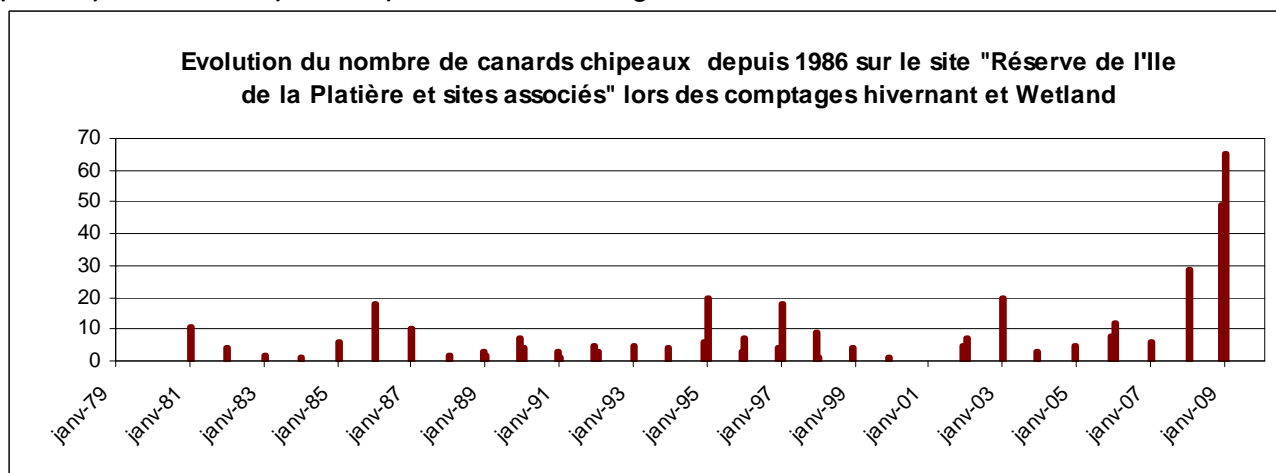
Deux espaces artificialisés présentent par ailleurs un nombre de contacts significatifs : la retenue de Saint Pierre et le plan d'eau de la base de loisir. Ces secteurs correspondent à des remises diurnes de canards hivernants.

Les sites d'alimentation des hivernants ne sont pas connus.



Evolution des effectifs sur le site

Les comptages des oiseaux d'eau hivernant apportent des informations sur la tendance d'évolution des effectifs de l'espèce. Jusqu'en janvier 2007, la tendance était à la stabilité, avec des variations interannuelles importantes. Lors des hivers 2007/2008 et 2008/2009, les effectifs ont été nettement plus importants, sans pouvoir parler de tendance globale.



Biologie de l'espèce sur le site

Ce canard consommant uniquement des végétaux aquatiques, les habitats sont principalement :

- les espaces en eau peu profonde présentant comme les herbiers flottant de morène et de lentilles d'eau (22.41³⁰), les herbiers enracinés des eaux stagnantes (22.42¹⁹), les herbiers enracinés des eaux courantes (24.44 et 24.44b³¹), ainsi que les tonsures annuelles des vasières et grèves humides et groupement pionniers des grèves (22.32 x 24.52³²)
- les zones d'eaux plus profondes artificielles (89) ou naturelle (22), pour l'alimentation en profitant des végétaux dérivant dans le courant ou pour le repos.

Concernant le régime alimentaire, un contenu stomacal a été analysé : il contenait des restes de parties végétatives (dont du *Rorripa amphibia*), et des graines de *Polygonum*.

³⁰ Code Natura 2000 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

³¹ Code Natura 2000 : 3260 Rivières des étages planitiaires avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

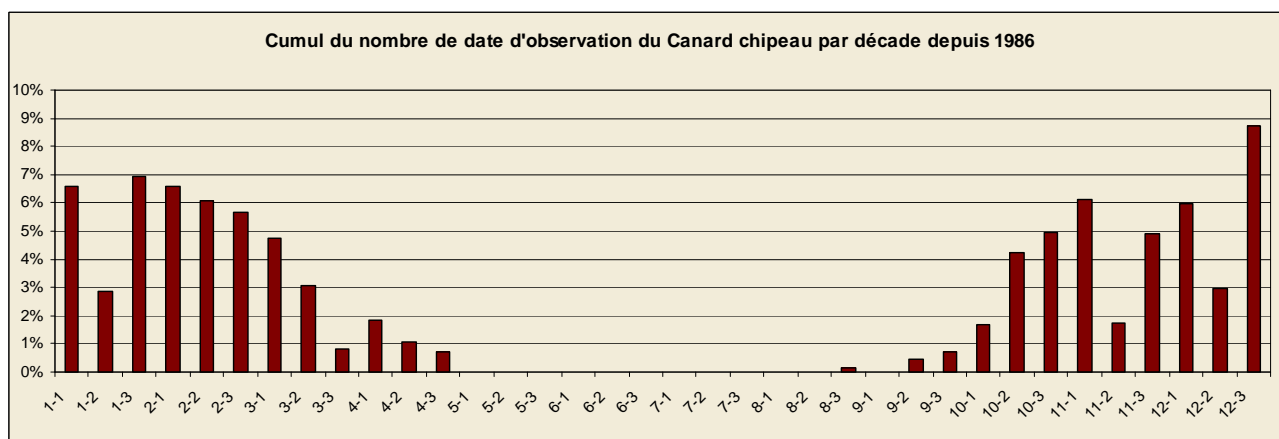
³² Code Natura 2000 : 3130 x 3270 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoetes-Nanojuncetea x Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidention p.p.

- FICHE ESPECE -

Phénologie

La phénologie témoigne bien de l'importance du site pour l'hivernage et les haltes migratoires :

- La présence nette en hivernage est prolongée durant les mois de février, mars et avril lors desquels se produit la majorité des flux migratoires de l'espèce.
- De la même manière, la présence de l'espèce commence en août, période de migration postnuptiale, poursuivi par l'arrivée des individus hivernants.



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, Convention de Bonn, AEWA
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Espèce chassable
Régional	Liste Rouge des vertébrés (nicheur : CR ; hivernage : VU)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Pas d'évolution significative

Enjeu pour le site : Les effectifs du site ne sont pas significatifs d'un point de vue national ; Il dépasse certaines années le 1% des effectifs régionaux.

Menaces

Les premières menaces concernent la reproduction avec la diminution des espaces en prairie pour la nidification, la fauche trop précoce et le fort marnage estival dans les étangs. Le dérangement est à considérer, pouvant aussi avoir un effet sur la reproduction mais aussi sur l'hivernage.

Le Canard colvert, *Anas platyrhynchos* (Linnaeus, 1758)

Description de l'espèce

Il est le canard le plus commun de tous : le mâle bien reconnaissable avec la couleur verte de la tête, un bec jaune et son plumage aux tons gris-clair, brun et noir. La femelle est plus brune que le mâle, tachetée de chamois, blanc et brun foncé ; son bec est orange ou jaune avec quelques taches noires au milieu.

Longueur : 51 - 62 cm ; Poids : 850 à 1 400 g



Caractères biologiques

Cette espèce est ubiquiste, occupant une grande variété de milieux humides depuis les rivières et fleuves calmes, aux étangs, marais d'eau douce ou salée, et baies côtières abritées. Etant un canard de surface, il recherche des zones à végétation flottante ou émergente pour son alimentation.

La femelle choisit un territoire habituellement près de l'endroit où elle est née.

La nidification a lieu souvent très tôt avec un cantonnement du couple dès le mois de février et un ponte en mars. Mais des pontes tardives de fin d'été sont aussi observées.

Le nid est généralement construit au sol, caché dans les herbes et les roseaux ou sur les sols marécageux, parfois loin de l'eau sur des parties hautes (une donnée en Rhône-Alpes à plus d'un kilomètre d'un point d'eau). La femelle pond 8 à 10 œufs ; l'incubation dure environ 30 jours, assurée par la femelle uniquement. Les poussins sont nidifuges et peuvent nager très rapidement.

Le régime alimentaire est basé sur les végétaux (graines...), mais il peut aussi consommer mollusques, insectes, petits poissons, têtards, escargots et œufs de poissons.

Répartition géographique

Sa répartition est très large, depuis le continent nord-américain, à l'Europe et l'Asie.

En France, il niche dans tous les départements, cependant avec des lacunes au sud d'une ligne Biarritz - Grenoble.

C'est une espèce migratrice partielle.

Evolution des effectifs

Les effectifs nationaux sont très mal connus, estimés en 1989 par Fouquet à 20 000 – 60 000 couples. En Rhône-Alpes, les estimations d'effectifs varient entre 3 200 et 4 700 couples voire près de 6 000 couples (difficultés d'estimation étant donné sa plasticité écologique).

Ces effectifs sont en partie liés aux lâchés de canard à des fins cynégétiques, évalués à plusieurs dizaines de milliers (A Bernard, 2003) dans la région, et aux populations d'individus domestiqué.

La population hivernante en Rhône-Alpes est plus importante que la population nicheuse, mais très fluctuante, variant entre 10 000 et 40 000 individus. Les comptages nationaux des individus hivernants étaient en moyenne de l'ordre de 256 000 individus avec des maxima approchant les 286 000.

Répartition géographique sur le site

La présente carte indique les zones où l'espèce a été contactée de jour. Il est globalement très présent sur la totalité du site, contacté principalement dans tous les secteurs aquatiques ou humides. Le vieux Rhône et la lône Platière constitue la zone de présence prépondérante.

Les zones utilisées pour le gagnage par les hivernants sont mal connues : Certains individus restent dans la plaine sur les milieux aquatiques ou terrestres (cultures...), et d'autres individus rejoignent des espaces principalement en direction de l'est mais ces destinations ne sont pas connues.

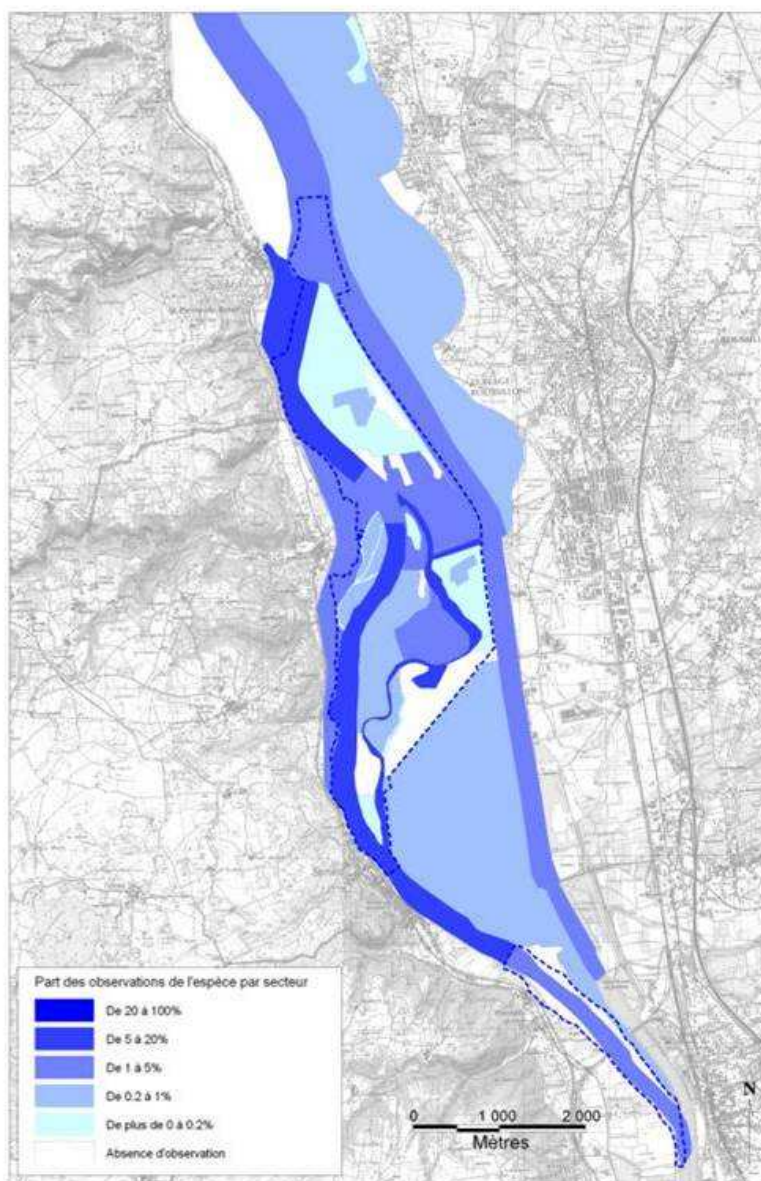
Evolution des effectifs sur le site

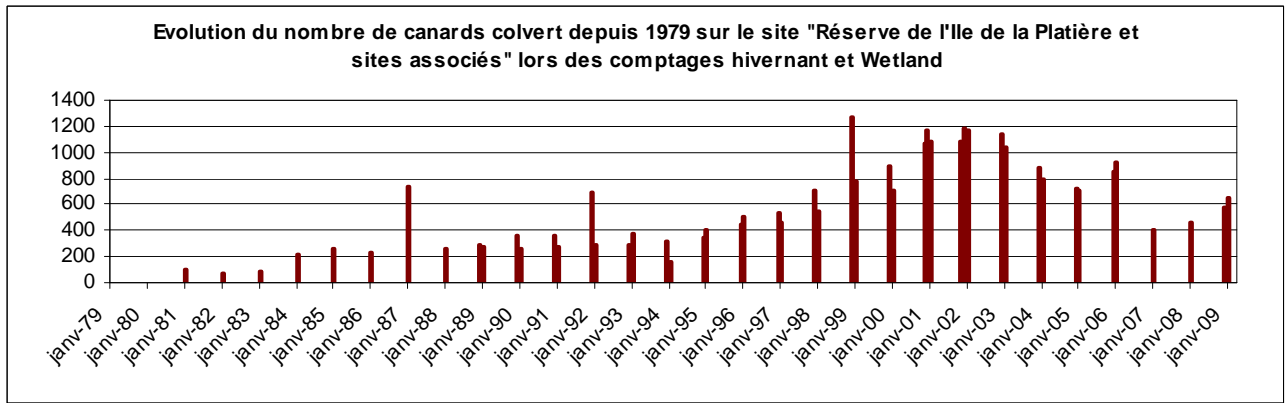
Le Canard colvert est présent de manière permanente sur le site.

Il n'est pas réalisé de comptage spécifique pour les individus nicheurs sur le site et dans la plaine. L'analyse des maxima observés ne montre pas de tendance particulière concernant cette population.

Le Canard colvert est par ailleurs présent en nombre en hivernage, constituant la première espèce d'oiseaux d'eau du site à avec entre 400 et 700 individus ces trois dernières années.

L'augmentation régulière des effectifs hivernants de l'espèce en remise diurne a été favorisée par la création de la Réserve Naturelle. Ceux-ci ont approché un maximum de 1 200 – 1 300 individus lors des comptages entre 1999 et 2003 pour osciller entre 400 et 800 par la suite.





Biologie de l'espèce sur le site

La population de canards colvert du site reste complexe à appréhender. En effet, elle regrouperait trois sous population d'origines différentes, certainement en interconnexion : une sous population sauvage sédentaire ou migratrice, une sous population « semi-domestique » nourrit par les riverains, une sous population issue de lâcher à but cynégétique. Les observations qui vont suivre traitent de l'ensemble de cette population.

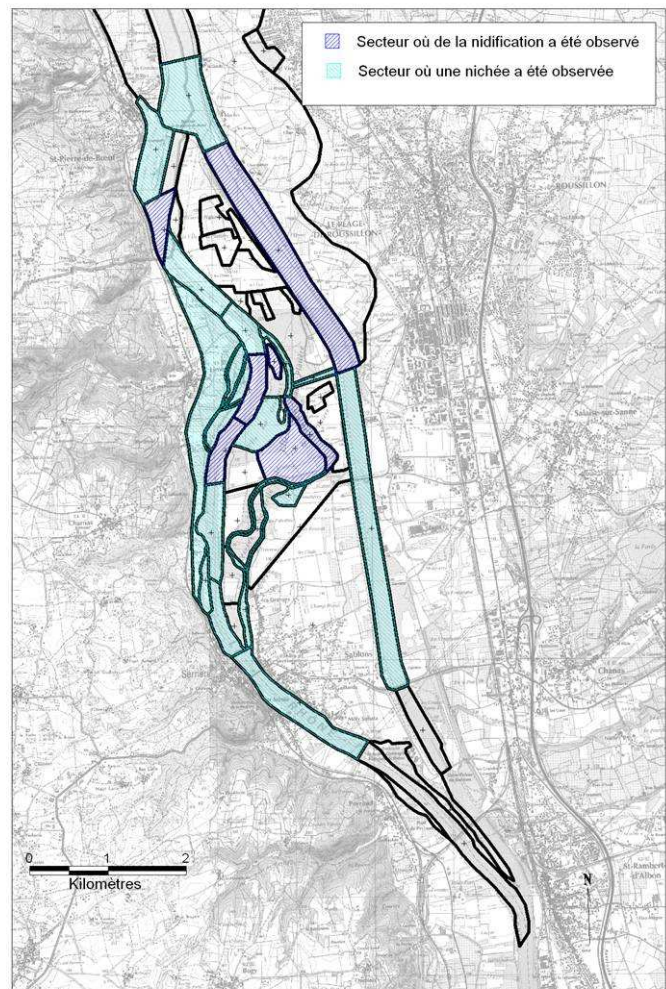
Sans pour autant qu'il y ait de prospection spécifique, neuf nids ont été identifiés sur les secteurs du vieux Rhône de Brèze, la lône Platière, Gravier nord, de la plaine de Péage, du canal aval siphon, de la retenue de St Pierre.

Concernant la période de nidification, ces nids ont été observés entre la deuxième décennie de mars et la deuxième décennie de juin.

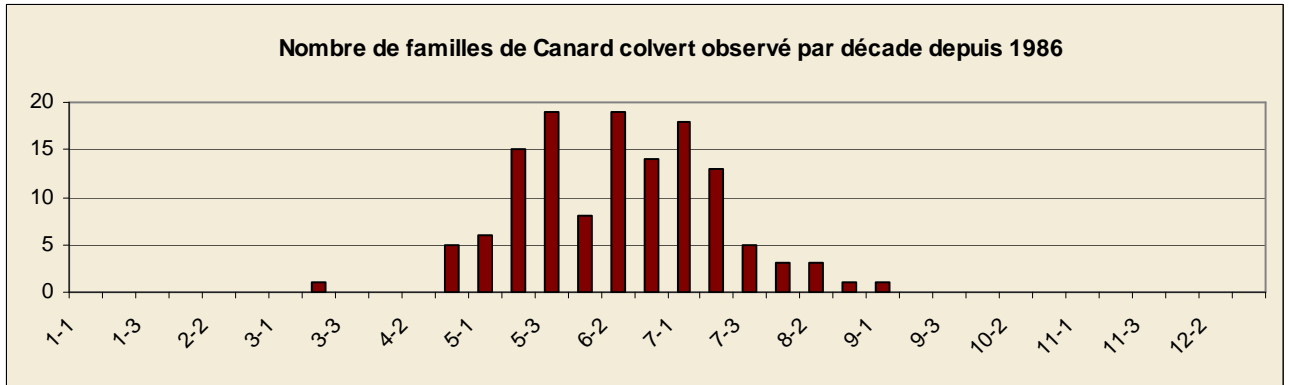
Par ailleurs, des familles ont également été observées. Les secteurs concernés sont nombreux, soit près de la totalité des milieux aquatiques.

S'agissant de la période d'observation, une famille a été contactée très précocement, un 16 mars, soit une incubation qui a dû commencer aux environs du 15 février ; cela a parfois été observé sur d'autres secteurs de la région comme sur le Rhône. La phase la plus importante d'élevage des jeunes se situerait entre la deuxième décennie de mai et la troisième de juillet.

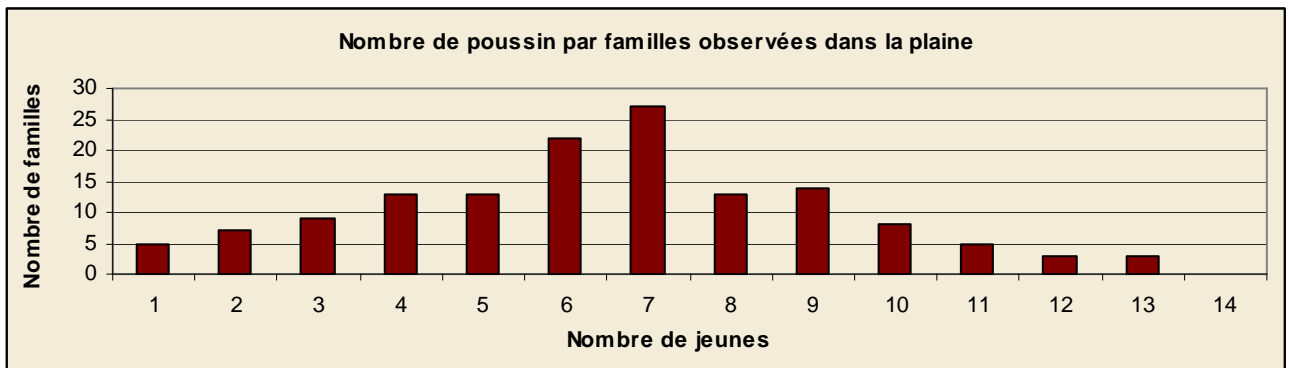
Elle peut se prolonger très tard dans l'été, jusqu'à la première décennie de septembre.



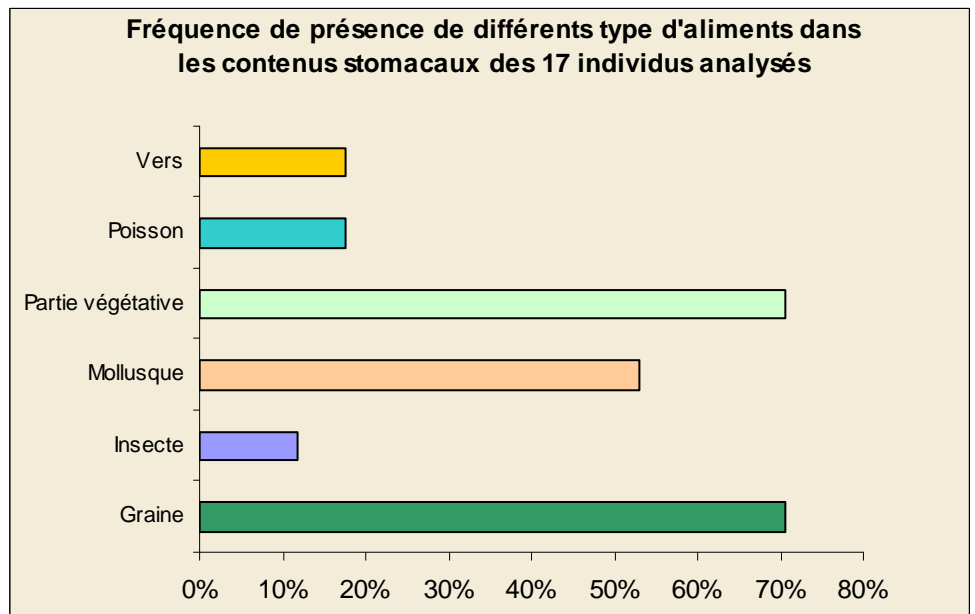
- FICHE ESPECE -



Concernant la taille des familles observées, elles sont d'en moyenne 6.5 jeunes, ce qui est proche des valeurs données par l'Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes – CORA Faune sauvage (7.4). Mais il est observé variabilité significative (écartype de 2.7), avec un nombre de jeunes variant de 1 à 13 individus.



Une analyse du régime alimentaire du Canard colvert a été réalisée à partir de contenus stomacaux de 17 individus de la plaine. Il se répartit entre végétaux et proies animales.



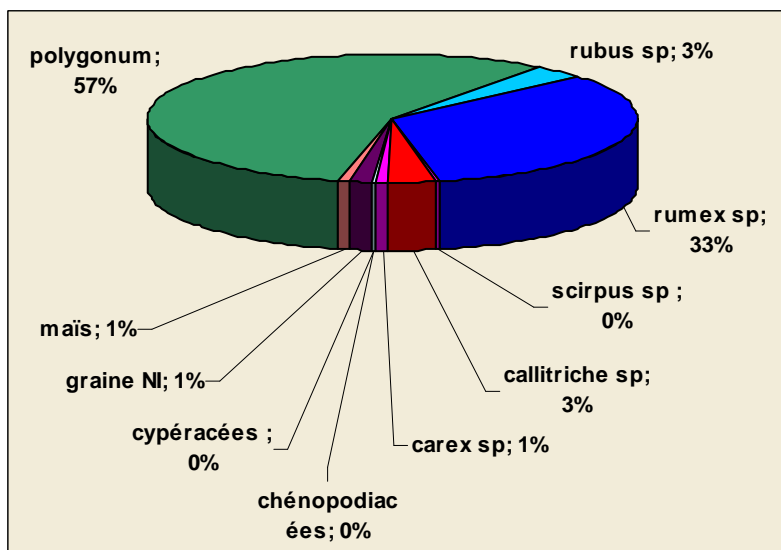
- FICHE ESPECE -

Pour les graines la majorité des espèces sont issues d'habitats de grèves :

- hélophytes comme les *polygonum*, les cypéracées dont des *scirpus* et des *carex*,
- hydrophytes comme les *callitriche*,
- et terrestre comme les *rumex*, les *rubus*, voire de maïs

Des parties végétatives sont aussi consommées comme des algues vertes, les lentilles d'eau ou du myriophylle ainsi que des racines de plantes terrestres.

Ce régime est complété par des proies animales avec en premier lieu des mollusques (*Poptamopyrgus*, *Corbicula...*) puis des vers, des poissons et des insectes.



Phénologie

L'espèce est présente toute l'année. La reproduction est très étalée, de mars à septembre. Les rassemblements postnuptiaux apparaissent dès septembre et durent jusqu'à la fin de l'hiver. Les vagues de froid n'engendrent pas d'arrivées massives d'oiseaux, suggérant que la population est majoritairement composée d'oiseaux locaux sédentaires.

Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, convention de Bonn
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Espèce chassable

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : augmentation

Enjeu pour le site : Les effectifs hivernants ne sont pas significatifs à l'échelle du territoire national, mais constituent entre 1 et 4% des totaux de la région. Le nombre de couples nicheurs du site n'étant pas connu, l'enjeu n'est pas défini.

Menaces

L'espèce n'apparaît pas menacée étant donnée de la plasticité de son écologie. Cependant, la question de la pollution génétique des souches sauvages par les lâchés d'individus de captivité peut être posées. Par ailleurs, la pratique de l'agrainage pourrait avoir des conséquences sur les populations, avec l'avancé de la ponte induisant une éclosion des œufs trop précoce pour une bonne survie des jeunes (A Bernard, 2003).

Le Canard siffleur, *Anas penelope* (Linnaeus, 1758)

Description et caractères biologiques

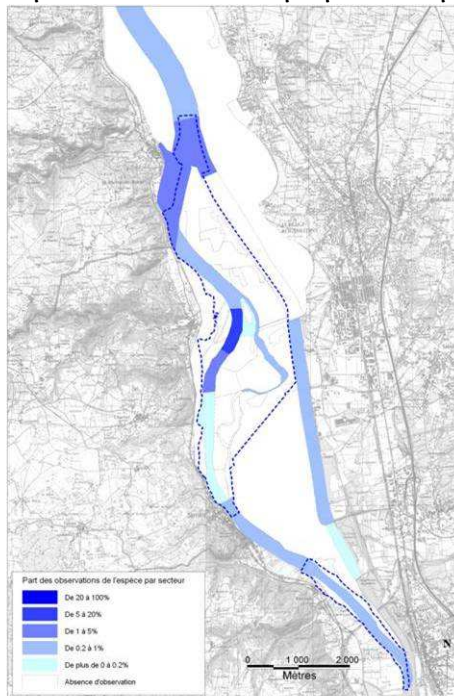
Ce canard est caractéristique par sa tête rousse, sa barre frontale jaune, le corps gris et la poitrine rose pour le mâle. La femelle est de couleur à dominante brune roussâtre.

Il hiverne le long du littoral, sur les grands lacs... riches n végétaux aquatiques et de grèves humides.



Répartition géographique

Cette espèce, assez répandue dans tous le paléarctique, se reproduisant dans la plupart des pays nordiques. La France accueille en hiver entre 40 000 et 50 000 oiseaux ces dernières années. En Rhône Alpes, les effectifs hivernant oscillent entre 100 et 400.



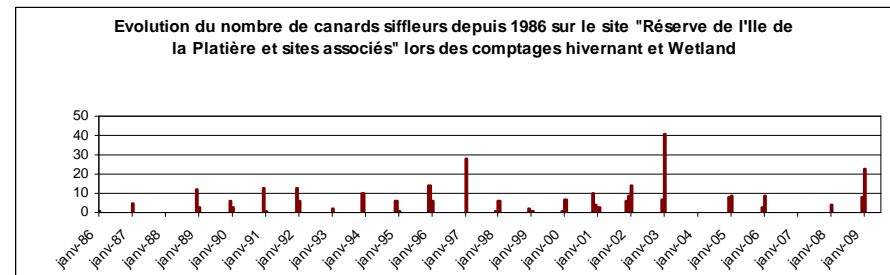
Répartition géographique sur le site

Il est présent majoritairement dans le cœur du vieux Rhône, mais aussi aux environs de la retenue de St Pierre et la base de loisir.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

Le Canard siffleur est présent uniquement en hivernage. Ses

habitats préférentiel sont les herbiers enracinés des eaux stagnantes (22.42), les herbiers enraciné des eaux courante (24.44 et 24.44b), les tonsures annuelle des vasières et grèves humide et groupement pionniers des grèves (22.32 x 24.52), mais aussi sur les zones profondes profitant des apports de végétaux par le courant du fleuve.



Statut de l'espèce

International	Convention de Bonn, convention de Berne, AEWA
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur) , CITES
National	Espèce chassable

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : pas de tendance significative.

Enjeu pour le site : Les effectifs du site approche le 1% régional certaines années.

Menaces

Le dérangement lié aux activités humaines constitue une des menaces principales en hivernage, limitant les possibilités d'alimentation. Celui-ci s'accompagne de la dégradation générale de ses habitats.

Le Chevalier aboyeur, *Tringa nebularia* (Linnaeus, 1758)

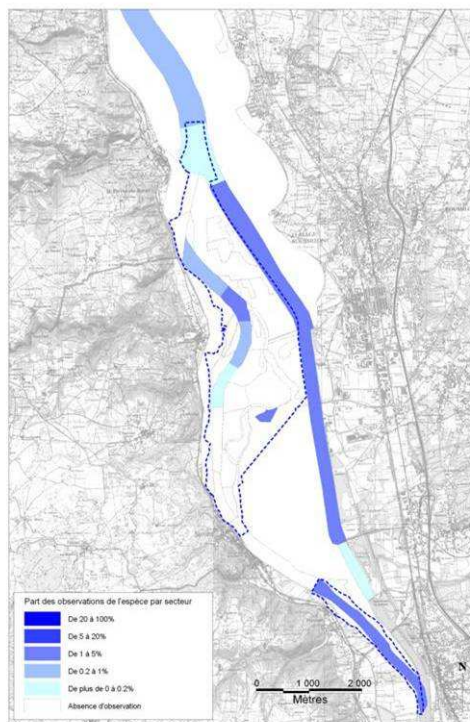
Description et caractères biologiques

C'est un limicole nicheur dans la taïga et la toundra semi-boisée. Il est de taille moyenne, avec un plumage nuptial gris cendré dessus et la poitrine et le cou rayé. Son bec est typique, incurvé vers le haut.



Répartition géographique

Il niche de l'Ecosse à la Sibérie orientale. Les individus de l'ouest de l'Europe hivernent principalement en Afrique, et est donc présent en France à travers tout le pays. Les effectifs nicheurs européens sont stables entre 75 et 160 000 couples.



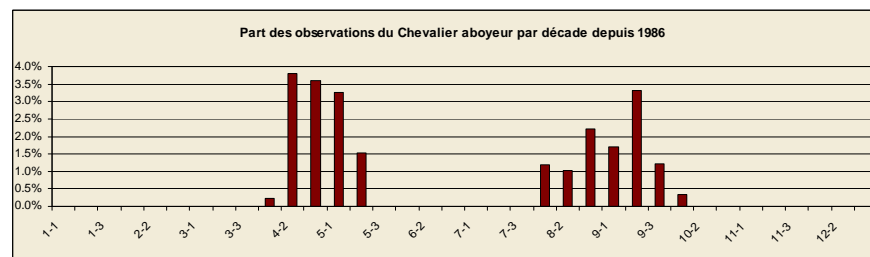
Répartition géographique sur le site

Il a été contacté sur des sites naturels comme le vieux Rhône (banc 1, banc 2 et aval du seuil de Peyraud), mais aussi sur des secteurs artificiels comme le canal et la gravière des Rotissots.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

L'espèce est présente en halte migratoire, avec des groupes d'au maximum un dizaine d'oiseaux.

Les habitats préférentiels sont les tonsure annuelle des vasières et grèves humide et groupement pionniers des grèves (22.32 x 24.52), les phalaridaies (53.16), cariçaies à grands carex (53.21), les prairies méso-hygrophiles lorsqu'elles sont inondées (37.3 x 38.2), mais aussi les berges bitumées en pente douce du canal du Rhône.



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, convention de Bonn, AEWPA
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Espèce chassable

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : inconnue

Enjeu pour le site : inconnu.

Menaces

Cette espèce est considérée comme menacée. Les menaces affectant les zones humides peuvent menacer l'espèce notamment durant la migration. L'effet de la chasse en France est inconnu.

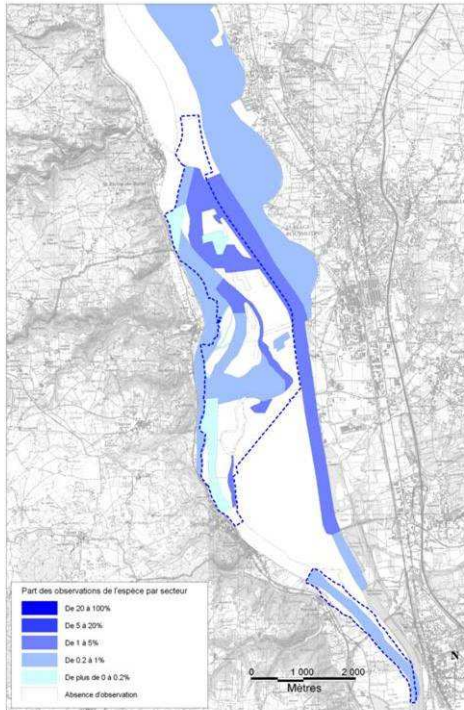
Le Chevalier cul-blanc, *Tringa ochropus* (Linnaeus, 1758)

Description et caractères biologiques

C'est un limicole proche du Chevalier guignette mais avec plumage plus contrasté et sans « virgule » blanche détournant l'aile. Il niche dans la taïga, à proximité de lacs, rivières et tourbières.

Répartition géographique

Espèce du paléarctique, il se reproduit de la Scandinavie à la Sibérie orientale. En hiver, son aire s'étend de l'Afrique tropicale jusqu'au Philippines. En France, il est régulier en hivernage dans les deux tiers nord du territoire.



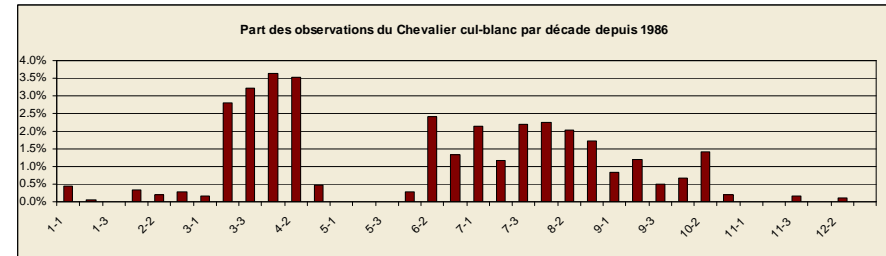
Répartition géographique sur le site

Il est présent sur une grande majorité des secteurs présentant des espaces aquatiques comme le vieux Rhône, ses affluents, les lônes, le canal, les espaces agricoles lors des crues.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

L'espèce est présente en halte migratoire, le nombre de contacts annuel variant entre 1 et 27 depuis 1986. Les

habitats préférentiels sont depuis les grèves naturelles de galets (24.21), les tonsures annuelles des vasières et grèves humide et groupement pionniers des grèves (22.32 x 24.52), les phalaridaies (53.16), les prairies méso-hygrophiles lorsqu'elles sont inondées (37.3 x 38.2), aux berges bitumées des digues en pente douce.



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, convention de Bonn, AEWB
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : inconnue

Enjeu pour le site : inconnu.

Menaces

Fréquentant une grande variété de zones humides, l'espèce ne semble pas affectée pour l'instant par la diminution importante de leur surface. Le dérangement par les activités humaines pourrait être impactant en hivernage ou reproduction.

Le Chevalier guignette, *Actites hypoleucos* (Linnaeus, 1758)

Description de l'espèce

Le Chevalier guignette est un petit limicole, un peu plus gros qu'une Alouette des champs. Son plumage reste assez neutre, le dessus uniformément brun qui tranche avec le dessous blanc. Le plastron est brun gris, délimité de l'aile nettement par une tache blanche en forme de virgule caractéristique.

Il se distingue par ailleurs par sa silhouette souvent courbée ou penchée en avant et par des balancements systématiques de l'arrière du corps quand il marche ou lorsqu'il vient de se poser.

Son vol est lui aussi caractéristique, au ras de l'eau, les ailes arquées vers le bas avec des séries de battements nerveux et rythmés, interrompus par de brèves pauses.

Son cri correspond à des séries de trois notes qui se succèdent à intervalles plus ou moins court

Longueur : 18 - 21 cm ; Poids : 45 à 60g



Caractères biologiques

Cette espèce est typique des rivières à lit mobile dans les secteurs de « tressage ». Ce style fluvial comporte des bancs alluvionnaires allant de la taille du bloc à celle de sables grossiers comprenant une couverture herbacée ou arbustive clairsemée, indispensable à l'installation du nid. Il peut par ailleurs s'adapter à des milieux artificialisés à certains stades, comme les gravières dans leur tout premier stade de colonisation ou sur des berges endiguées.

Les observations montrent en moyenne une densité de un couple par kilomètre de rivière ou de rive lacustre.

En hiver ou en début de migration, l'espèce est détectée couramment en activité alimentaire sur le bord des cours d'eau.

La migration de printemps débute dès les derniers jours de mars avec un pic entre fin avril et début mai. Elle se prolonge jusqu'à la fin mai, voire plus tard.

La période de reproduction commence pour sa part dès la mi-avril par les parades nuptiales. Le nid est construit à même le sol, à distance du cours d'eau, dissimulé dans la végétation. La ponte, d'en moyenne quatre œuf, a lieu généralement la première quinzaine de mai. L'éclosion a lieu 21 à 22 jours plus tard. Les poussins sont nidifuges, ce qui leur permet de suivre rapidement leurs parents. Ils volent à l'âge de 20 jours.

Le départ pour les quartiers d'hiver commence chez les adultes dès la fin juin, avec un pic fin juillet-début août. Les jeunes prennent le relais en août jusqu'à mi-septembre voire octobre.

Le régime alimentaire se compose essentiellement d'invertébrés capturés au sol ou en l'air. Les larves et imagos de coléoptères, diptères et lépidoptères constituent les proies les plus fréquentes. Mais sont aussi concernés d'autres insectes, les araignées, les petits crustacés et mollusques.

Répartition géographique

C'est une espèce paléarctique qui se reproduit depuis les côtes européennes de l'océan atlantique jusqu'au Japon. Tous les pays européens sont concernés, mais les populations les plus importantes se concentrent au nord et à l'est.

- FICHE ESPECE -

En hiver, elle se répartit depuis l'Afrique à l'Asie et l'Australie. La majorité des nicheurs d'Europe occidentale semble séjourner en Afrique de l'ouest. L'origine des hivernants en France, en faible nombre, reste inconnue. Elle occupe le littoral atlantique principalement et les bords de la Loire. Les nicheurs en France sont distribués dans l'est du pays, depuis le Massif Central aux Alpes et plus localement dans les Pyrénées.

Evolution des effectifs

Après une période stable, le Chevalier guignette est considéré depuis 1990 en déclin en Europe. La population était estimée entre 1 050 000 et 1 710 000 couples en 2006, sachant que la moitié de la population revient à la Russie.

La population française est considérée comme stable actuellement, estimée à 800 – 1000 couples. Les départements les plus peuplés sont la Haute-Savoie, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme et la Nièvre, avec au total 60% des effectifs.

Concernant les effectifs hivernant, il dépasse certainement le millier d'individus selon des estimations.

Répartition géographique sur le site

Sur l'ensemble de la plaine, deux zones distinctes apparaissent où le Chevalier guignette représente entre 5 et 20% des observations :

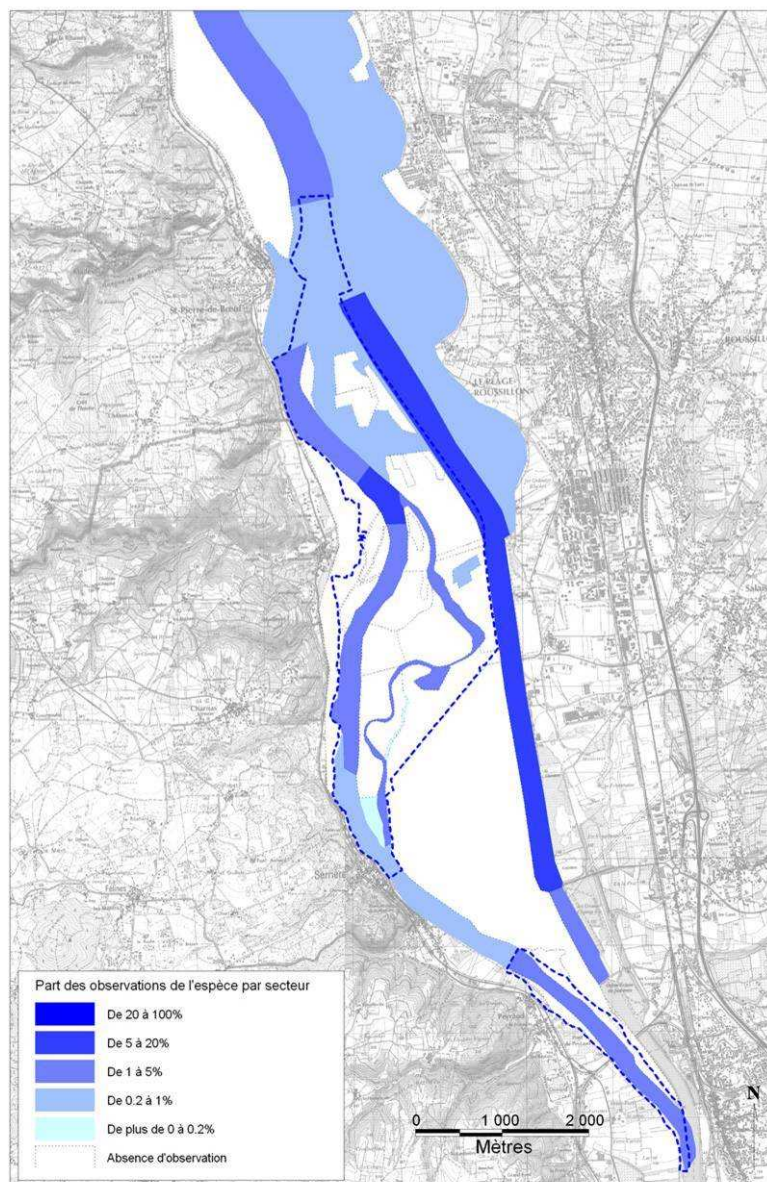
- le vieux Rhône avec toutefois une moindre présence sur le tronçon influencé par le seuil de Peyraud ;
- la lône de la Platière
- le canal du Rhône entre le barrage de Saint Pierre et le pont de Sablons où sont faites la majorité des observations de l'espèce (entre 18 et 20% des observations des deux secteurs).

D'autres secteurs dans la plaine sont concernés par ce limicole, comme le secteur de la retenue au niveau des enrochements et des contre-canaux et le plan d'eau de la zone de loisir.

Les observations dans la plaine correspondent à des situations d'inondation.

Evolution des effectifs sur le site

L'espèce ne faisant pas l'objet de suivi spécifique protocolé, il est difficile d'établir des effectifs moyens et des tendances d'évolution de la population.



- FICHE ESPECE -

Cependant, les maximums d'effectifs relevés lors de comptage sur l'ensemble du canal du Rhône atteignent 100 individus simultanément. A l'échelle de la plaine, l'effectif présent lors des pics migratoires doit se situer entre 100 et 200 oiseaux.

Dans les années 2000, l'hivernage de quelques oiseaux devient régulier.

Biologie de l'espèce sur le site

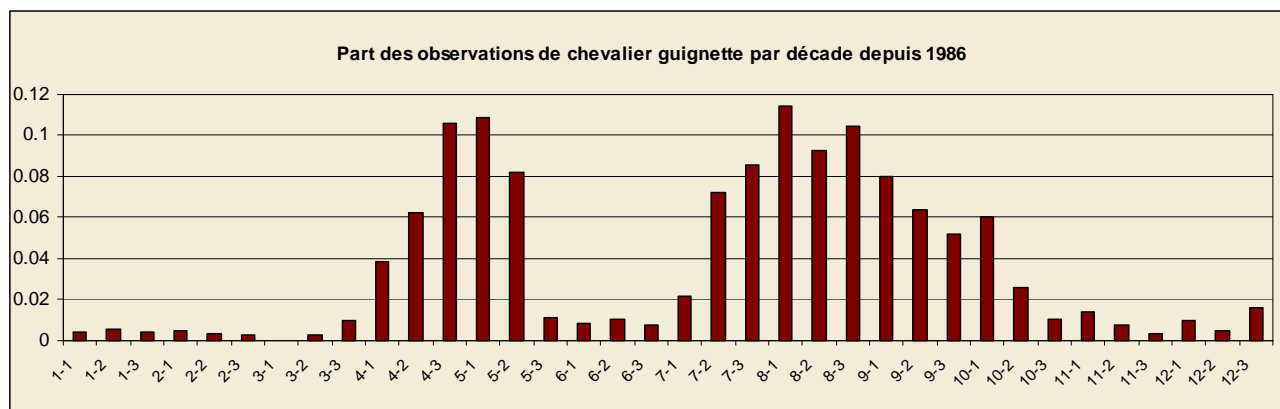
Le Chevalier guignette est présent sur des habitats aquatiques et humides relativement diverses depuis les grèves naturelles de galets (24.21), les tonsures annuelles des vasières et grèves humide et groupement pionniers des grèves (22.32 x 24.52³³), les saulaies et peupleraies basses (24.224 x 44.11), les herbiers enraciné des eaux courante (24.44 et 24.44b³⁴), aux berges bitumées des digues en pente douce. Les habitats naturels favorables à l'espèce sur le vieux Rhône sont excessivement réduits dû à la quasi absence de dynamique fluviale et peu de modulation développant les grèves à l'interface des milieux aquatiques et terrestres.

Concernant la nidification, aucun élément ne nous permet de dire que l'espèce est nicheuse sur le site. En particulier, les périodes de migration sont trop diffuses, ne permettant pas de distinguer les individus en halte migratoire des éventuels nicheurs.

Phénologie

La phénologie de l'espèce montre une présence continue, mais cependant avec de grandes variations saisonnière. La migration pré-nuptiale est très marquée, depuis la fin mars jusqu'à la fin mai, est conforme aux données bibliographiques. La présence reste à un niveau significatif durant le mois de juin, avant d'aborder la migration post-nuptiale. Celle-ci est très marquée entre juillet et octobre, correspondant à la bibliographie.

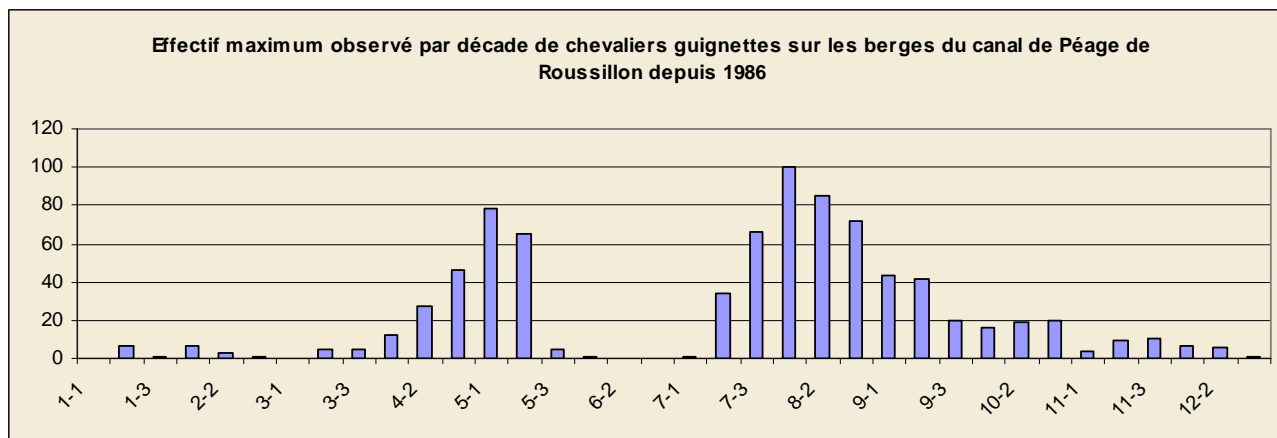
Une présence hivernale quasi continue est à signaler, pouvant donner un intérêt à ce site pendant cette période.



³³ Code Natura 2000 : 3130 x 3270 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea x Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidention p.p.

³⁴ Code Natura 2000 : 3260 Rivières des étages planitiaires avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

- FICHE ESPECE -



La phénologie a été également analysée sur le canal du Rhône uniquement. Les effectifs maximaux par décade montre également les deux pics de migration. La présence hivernale récente quasi continue est aussi relevée entre novembre et fin février ;

Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, Convention de Bonn, AAEWA (C1)
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire
Régional	Liste Rouge des vertébrés (nicheur : EN)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Pas de tendance détectable hormis l'apparition de l'hivernage.

Enjeu pour le site : En l'absence de données d'effectif migrant par la France et la vallée du Rhône, il est difficile d'évaluer le niveau d'enjeux. Toutefois, les sites révélant une centaine d'oiseaux en période de migration sont nombreux, ce qui conduirait à supposer de l'enjeu dépasserait le niveau local.

Menaces

Les principales menaces identifiées pour l'espèce sont les modifications de son milieu, en particulier l'aménagement et la rectification des cours d'eau, la création de barrage ou la destruction d'îlots. D'autres parts, le dérangement lors de la nidification peut être important, celui-ci étant lié au tourisme fluvial, au sport d'eau vive, la pêche à la ligne, la fréquentation des plages...

Le Cygne tuberculé, *Cygnus olor* (Gmelin, 1803)

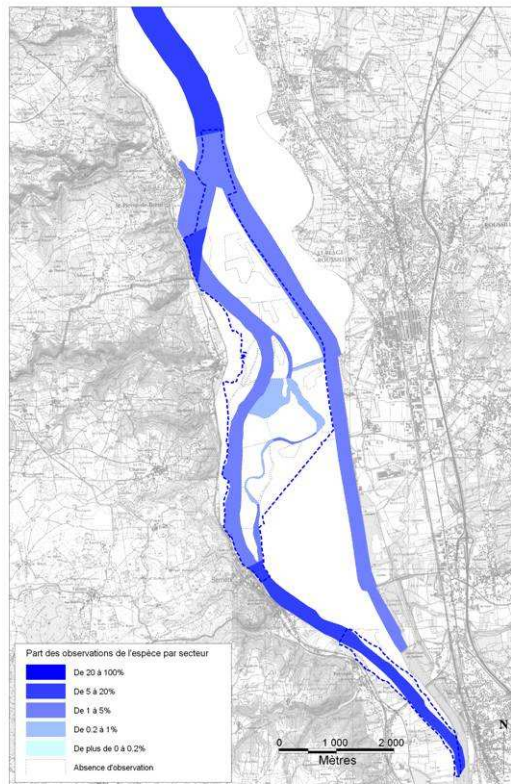
Description et caractères biologiques

Cet oiseau, très connu, a un plumage blanc ou beige, avec un bec caractéristique orange rouge surmonté d'un tubercule noir à la base. Les juvéniles ont un plumage qui tire sur le gris.



Répartition géographique

Il est largement réparti depuis l'Europe de l'ouest à la mer Caspienne.



La région Rhône-Alpes compte un millier d'oiseaux (nicheur ou non), estimé à moins de la moitié de la population nationale (2003).

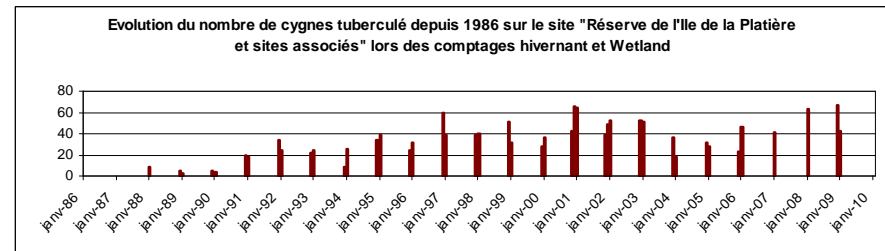
Répartition géographique sur le site

L'espèce est présente dans toutes les zones aquatiques du site, artificialisée ou non.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

L'espèce a été introduite sur le site et est issue de populations domestiques.

Les premières observations datent des années 1986-87 et ont progressivement augmenté jusqu'à nos jours. Les effectifs hivernants, d'en moyenne 40 individus, pourraient être augmentés d'individus migrateurs comme cela est observé dans d'autres sites de la région.



Les observations ponctuelles durant la fin du printemps relèvent fréquemment plus de 5 individus sur un même secteur, pouvant atteindre plus de 20 oiseaux. La nidification est confirmée chaque année principalement à proximité des villages.

Statut de l'espèce

International	Convention de Bonn, Convention de Berne, AEW
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : croissance nette de la population, en possible stabilisation
Enjeu pour le site : L'effectif pourrait atteindre 1% du total régional

Menaces

Cette espèce ne subit pas de menace spécifique. Son caractère territorial fort sur les sites de nidification et le nourrissage à l'origine du maintien artificiel d'un niveau de population élevé pourrait conduire à des nuisances envers d'autres espèces.

L'Épervier d'Europe, *Accipiter nisus* (Linnaeus, 1758)

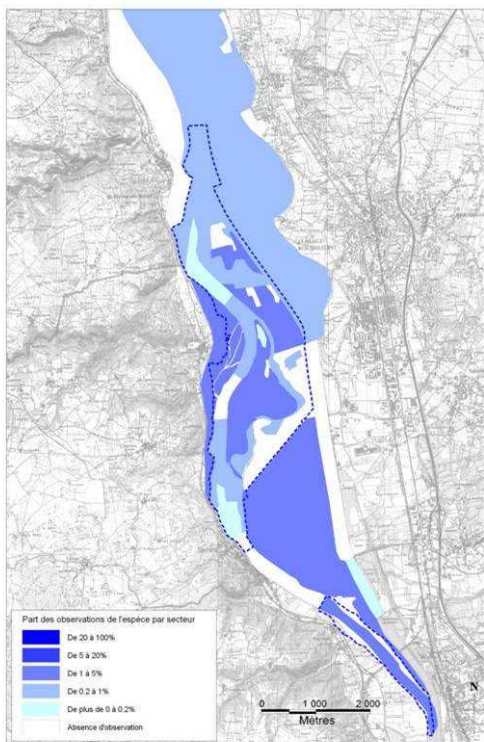
Description et caractères biologiques

L'Épervier d'Europe est un petit rapace, de couleur sombre dessus, blanchâtre striée dessous, à ailes courtes, larges et arrondies.

C'est un redoutable chasseur d'oiseaux de petite taille dans les zones forestières particulièrement.



Répartition géographique



Cette espèce, répandue dans tous le paléarctique, est présent sur près de la totalité du territoire national, excluant la haute montagne. Le nombre de couple est estimé sur le territoire à 15 000 – 20 000 couples

Répartition géographique sur le site

L'espèce est présente dans près de la totalité du site, depuis le cœur de la réserve aux zones de plaines agricoles environnante.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

Cette espèce est typique des zones boisées du site. Cependant, elle est détectée dans les zones ouvertes ou semi-ouvertes, lors de transit entre zones boisées, lors d'attaques sur des proies ou lors des passage en migration.

Les effectifs et les tendances d'évolution ne sont pas connus, notamment à cause la difficulté de leur détection dans les espaces boisés, et aucun comptage spécifique n'étant réalisé. Cependant, des preuves de reproduction sont disponibles sur la plupart des boisements du site et l'espèce semble être commune.

L'espèce étant migratrice partielle, les effectifs locaux peuvent être accompagnés d'individus migrants pendant la période hivernale.

Statut de l'espèce

International	Convention de Bonn
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur), CITES
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : inconnue.

Enjeu pour le site : aux vues des effectifs nationaux et régionaux, l'espèce est d'enjeu local.

Menaces

Elles résident dans la perte des habitats forestiers, principaux lieux de reproduction et de chasse.

Le Faucon crécerelle, *Falco tinnunculus* (Linnaeus, 1758)

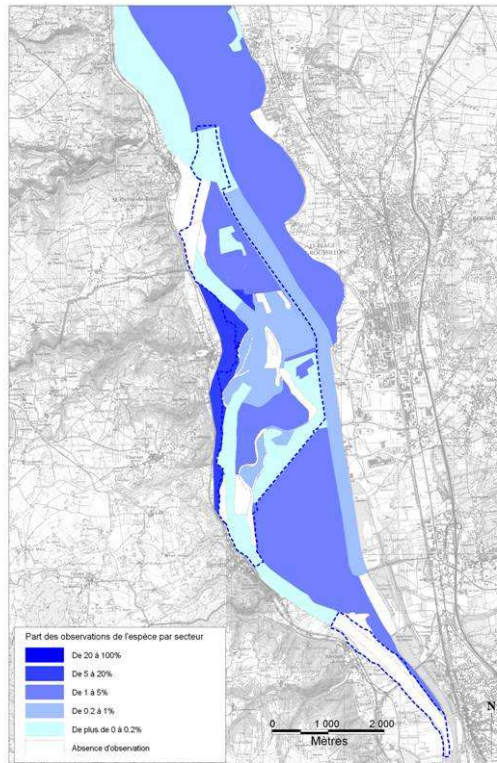
Description et caractères biologiques

Ce faucon, relativement commun, présente un plumage brun tacheté de noir sur le dos avec des tons plus clair dessous. Le mâle est identifiable notamment le gris bleuté sur la tête et la nuque. Son vol « en Saint-Esprit » est caractéristique.



Répartition géographique

Il est largement réparti en Europe, la France regroupant 72 500-101 000 couples et la région Rhône-Alpes 14 000-21 000 individus.



Répartition géographique sur le site

L'espèce est présente dans près de la totalité du site, occupant de manière préférentielle les espaces terrestres ouverts et semi-ouvert.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

L'espèce est présente de manière permanente sur le site. Il est nicheur toutes les années, occupant des nids dans des arbres ou en

bâti. Les espaces occupés pour la chasse vont des prairies naturelles humides aux pelouses sèches jusqu'aux zones agricoles intensives. L'étude par IPA des oiseaux de la plaine de 1990 montrait que le Faucon crécerelle était très commun, contacté dans 42% des relevés.

Statut de l'espèce

International	Convention de Bonn
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur) , CITES
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : inconnue

Enjeu pour le site : L'effectif n'est pas significatif à l'échelle régionale

Menaces

La principale menace est l'appauvrissement générale des milieux induisant une diminution de la qualité et de la quantité de nourriture disponible : remembrement, monoculture, disparition des prairies naturelles, traitements phytosanitaires, traitements vermifuges...

Le Faucon hobereau, *Falco subbuteo* (Linnaeus, 1758)

Description de l'espèce

Le faucon hobereau est un petit faucon, d'aspect général sombre, les ailes effilées et la queue assez courte rappelant la silhouette d'un grand martinet. Dans les détails, le dessus de la tête et du corps son brun ardoisé ; les cotés de la tête et la moustache sont noirs, contrastant avec le blanc du sourcil, du cou. Le dessous est blanc, largement rayé de foncé avec le ventre et les culottes d'un roux vif.

Les facultés de vol de cette espèce sont remarquables, avec des accélérations lors d'attaque pouvant atteindre 150km/h et des chutes en piqués à plus de 200km/h.

Longueur : 30 - 36 cm ; Poids : 131 à 340g



Caractères biologiques

C'est une espèce qui apprécie une grande variété d'habitats avec une préférence pour les zones ouvertes et semi-ouvertes, comportant des bois, landes, des prairies, des cultures de préférence à côté de cours d'eau, d'étang ou de lac.

Le retour sur les sites de reproduction s'opère dès le 15 mars, avec un pic de migration du 15 avril au 15 mai.

Pour la nidification, il s'installe en général dans les arbres dominants des boqueteaux, aux lisières de bois, dans les forêts clairiérées ou les peupleraies âgées situées à proximité d'espaces découverts. Il ne construit pas de nid, occupant les nids vides de corneilles principalement.

La période d'élevage des jeunes devant coïncider avec le maximum de proie (juillet – août), la ponte intervient assez tard (1^{ère} quinzaine de juin). L'incubation des 3 œufs en moyenne dure 28 jours et l'envol intervient quatre semaines plus tard. Le succès de reproduction pourrait être de 1.7 à 2.97, suivant les régions. Mais la mortalité atteint 55% la première années.

La migration postnuptiale débute fin du mois d'août, avec un pic dans la deuxième et troisième décade de septembre, pour se terminer en octobre.

Le régime alimentaire oscille entre les insectes aériens et les oiseaux, le Faucon hobereau étant un grand spécialiste de chasse en vol. Les proies dominantes sont les hirondelles, mais aussi les alouettes et les étourneaux.

Répartition géographique

L'espèce est présente dans quasi tout le paléarctique. En Europe, elle est absente d'Islande, d'Irlande, du nord de la Grande-Bretagne.

En France, la répartition de l'espèce en période de reproduction couvre la majorité des régions excepté la Bretagne et l'île de France et la haute montagne.

Pour l'hivernage, les zones occupées sont l'Afrique australe pour les populations Européennes.

Evolution des effectifs

Le statut de conservation de cette espèce est considéré comme favorable en Europe, avec une population estimée à 71 000 – 120 000 couples.

- FICHE ESPECE -

Après un fort déclin dans les années 1950 – 70 lié à l'utilisation du DDT, il a progressé lentement depuis le début des années 1980.

L'effectif national était estimé à 3 000 à 5 000 couples fin des années 90, et revu à la hausse en 2000 – 2002 avec 6 500 à 9 600 couples dans l'atlas des rapaces nicheurs de France.

Les estimations régionales donnent 200 à 450 couples (Atlas régional – CORA Faune Sauvage).

Répartition géographique sur le site

Le Faucon hobereau est présent sur près de l'ensemble du site, que ce soit sur des zones ouvertes ou fermées, depuis le cœur du site aux zones périphériques.

Les sites de nidification connus sont les Ile de Limony, le boisement de l'île de la Platière sur Sablons et les boisements à l'aval du seuil de Peyraud.

Evolution des effectifs sur le site

Il n'est pas réalisé de comptage des couples du site.

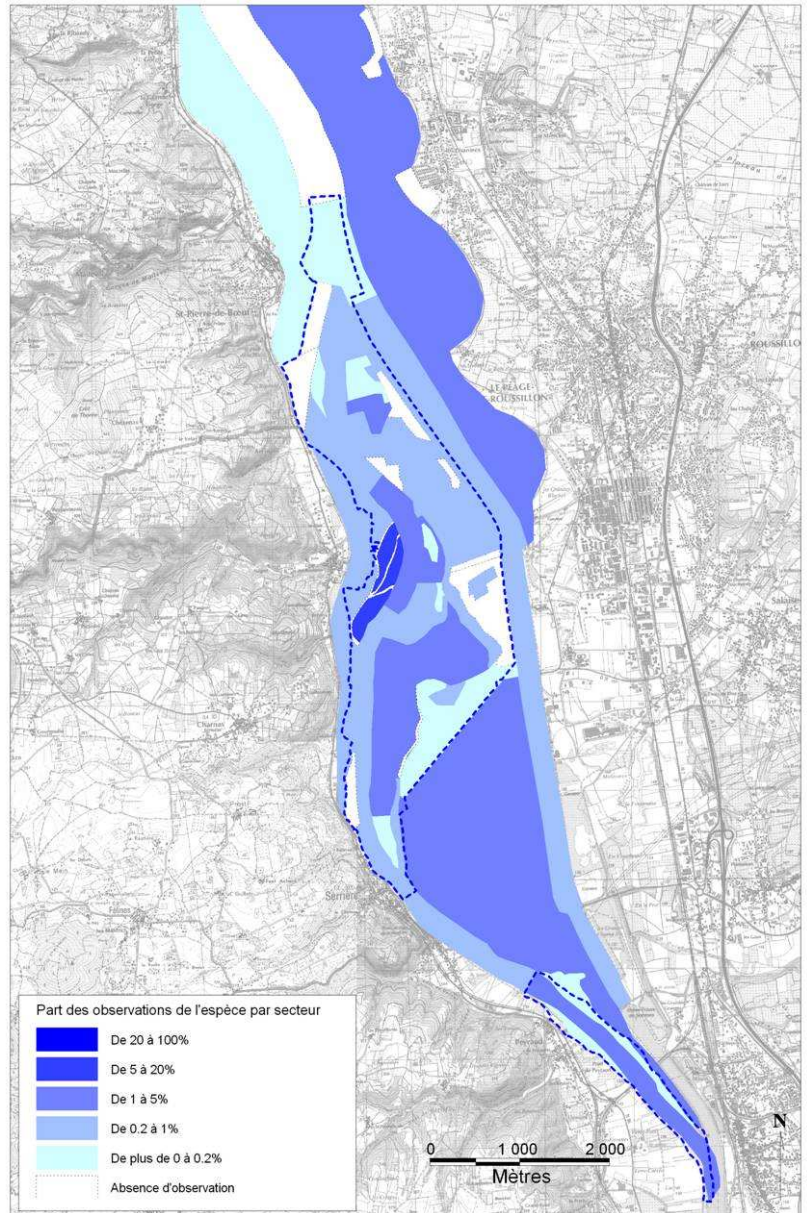
Cependant, les observations montreraient que 4 couples se reproduisent sur l'ensemble du site Natura 2000 certaines années au moins.

Biologie de l'espèce sur le site

L'espèce occupe une grande variété de habitats, depuis les espaces boisés en particulier pour la nidification aux espaces ouverts aquatiques ou non pour la chasse.

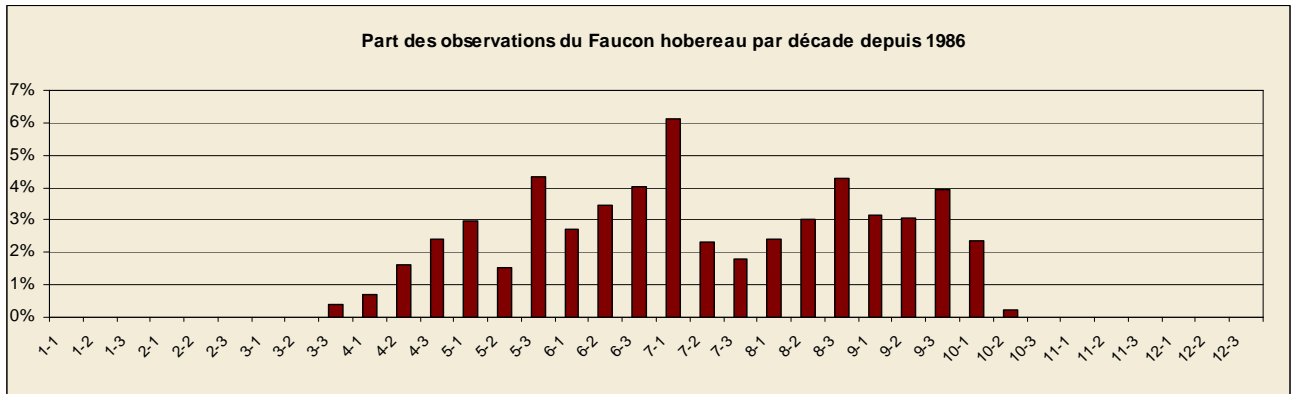
Le critère déterminant pour les territoires de chasse semblerait être l'abondance de proies en oiseaux et insectes, mettant l'accent sur les habitats à forte productivité (boisements naturels, prairies naturelles pâturée ou fauchée, espaces aquatiques...).

Le lucane est largement exploité par l'espèce en juin - juillet, et constituerait une large proportion de son régime alimentaire à cette époque.



Phénologie

L'espèce est présente lors des migrations pré et postnuptial et durant la période de reproduction.



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, Convention de Bonn, CITES
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Pas de tendance détectée

Enjeu pour le site : L'espèce semble atteindre le 1% de l'effectif régional.

Menaces

Les premières menaces touchent les habitats qu'il occupe, comme le drainage de zones humides, la destruction de haies, le déclin de l'élevage extensif... Par ailleurs, l'impact des traitements notamment en agriculture peut limiter les populations de faucons hobereaux en induisant la raréfaction des gros insectes.

La Foulque macroule, *Fulica atra* (Linnaeus, 1758)

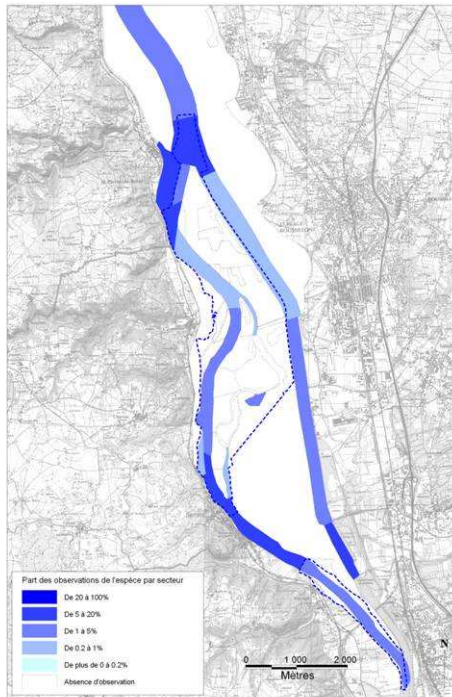
Description et caractères biologiques

Cet oiseau plongeur est typique avec l'intégralité de son plumage presque noir et un bec et une plaque frontale blanche. Elle est présente dans les étangs, les lacs, les baies peu profondes généralement à végétation dense.



Répartition géographique

Elle est présente dans toute l'Europe en nidification. En France, elle est surtout sédentaire, mais de nombreux individus du nord-est de l'Europe les rejoignent pour l'hiver. 16 à 31 000 individus en Rhône-Alpes

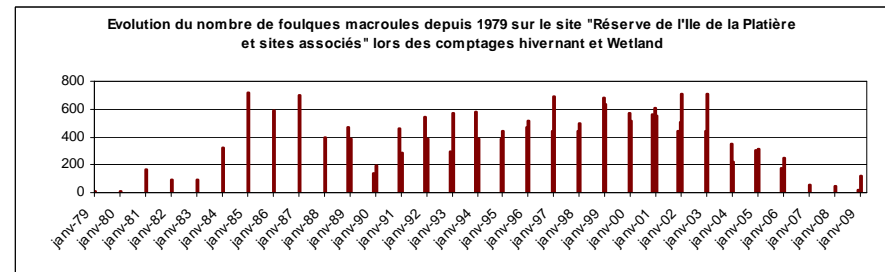


Répartition géographique sur le site

Elle est présente principalement dans les zones d'eau profonde du site comme la retenue de St Pierre, le plan d'eau de la base de loisir, l'écluse et le plan d'eau de Serrières.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

La Foulque n'est présente qu'en hivernage sur le site. Les habitats exploités par l'espèce sont généralement les herbiers enracinés des eaux stagnantes (22.42) et les zones d'eau profondes présentant une végétation aquatique.



Statut de l'espèce

International	Convention de Bonn, convention de Berne
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Espèce chassable

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : A profité de l'aménagement CNR ; forte diminution depuis 2003

Enjeu pour le site : De 1985 – 2003, les effectifs dépassaient le 1% régional

Menaces

Ce sont principalement la destruction des zones humides qui nuisent à l'espèce en reproduction ou hivernage.

Le Fuligule milouin, *Aythya ferina* (Linnaeus, 1758)

Description de l'espèce

Le Fuligule milouin est un canard plongeur de taille moyenne. En plumage nuptial, le mâle présente un dos et des flancs gris encadré de noir à la poitrine et à l'arrière. Le cou et la tête sont brun rouge et le bec est noir barré de bleu. La femelle est plus terne que le mâle : le dos et les flancs sont grisâtres tandis que la poitrine et l'arrière train sont brunâtre. Le juvénile est semblable à la femelle avec tête, cou, dos et flancs gris-bruns.

En vol, les fuligules milouins ont une silhouette compacte, les ailes grise éclaircies par une bande pâle. Ils forment des groupes compacts et homogènes

Longueur : 42 - 49 cm ; Poids : 500 à 1200g



Caractères biologiques

Les sites d'hivernage du milouin sont de préférence de grandes nappes d'eau de plusieurs hectares, riche en nourriture animale et végétale. Pour la nidification, il va davantage fréquenter les bordures hautes et denses de végétation aquatique, ainsi que les îlots au couvert dense à l'abri des prédateurs terrestres.

Les espaces exploités par l'espèce sont d'eau douce ou saumâtre, de profondeur moyenne (0.5 à 3m) naturels ou artificiels.

En hiver, les milouins sont actifs principalement la nuit et au crépuscule pour leur alimentation, le reste de la journée étant consacré au repos sur des plans d'eau. Au printemps et en été, l'activité nocturne est moins soutenue, mais toujours principalement allouée à la nutrition.

C'est un migrateur partiel. En France, la migration près nuptiale s'étale de début février à mi-avril.

La période de reproduction commence principalement à partir de mars jusqu'à juin. La ponte compte de 8 à 10 œufs. L'incubation dure 24-28 jours. Les jeunes sont indépendants à l'âge de 50-55 jours, et l'envol à lieu de mi-juillet à mi-septembre. Le succès de reproduction est très variable selon les années.

Le taux de survie annuel des juvéniles n'est que de moins de 20%, tandis que pour les femelles, il est de 55 à 65% selon certaines études.

Le régime alimentaire est omnivore, fonction des saisons : depuis des parties végétatives de plantes aquatiques, graines, rhizome... aux proies animales comme les mollusques (moule zébrée notamment).

Répartition géographique

Le Fuligule milouin est présent entre le 20^{ème} et le 65^{ème} parallèle depuis le lac Baïkal à l'Est à l'Irlande et au Portugal à l'Ouest. La zone de reproduction se limite au Nord du 45^{ème} parallèle, de manière plus fragmentée à l'Ouest de la Pologne. En France, elle comprend en particulier les Dombes, la Sologne, la Brenne et la Bresse.

En hivernage, les populations européennes occupent le territoire depuis les îles britanniques à la région méditerranéenne. En France, ils sont présents en particulier sur la Dombes également, la Camargue, le lac du Bourget, le Haut Rhône, le Rhin...

Evolution des effectifs

Le statut de l'espèce est provisoirement considéré en déclin en Europe. Les populations ont étendu leur aire de nidification vers l'Ouest et ont vu leurs effectifs fortement augmenter. Mais cela a été suivi d'un déclin en Europe occidentale comme pour les populations orientales.

En France, la population nicheuse est considérée en déclin, alors que son statut reste favorable en hiver.

Les effectifs nicheurs avaient atteint 5 000 à 6 000 couples dans les années 70 pour atteindre 2 600 à 3 000 couples au début des années 90.

Les effectifs hivernants ont pour leur part augmenté de 48 000 au milieu des années 1970 pour atteindre ces dix dernières années 73 000 à 100 000 individus.

Les effectifs régionaux sont très variables, entre 10 000 et 23 000 individus sur les deux dernières décennies, fonction principalement des conditions climatiques.

Répartition géographique sur le site

La cartographie ci-après ne présente que la répartition des sites de remise diurne de l'espèce. L'espèce se répartit sur le site essentiellement sur les zones d'eau calme profonde avec la retenue de Saint Pierre de Bœuf et le Rhône endigué en amont, l'amont de l'écluse de Sablons, la zone de loisir de Saint Pierre de Bœuf et le plan d'eau de Serrières, avec 1 à 20% des observations.

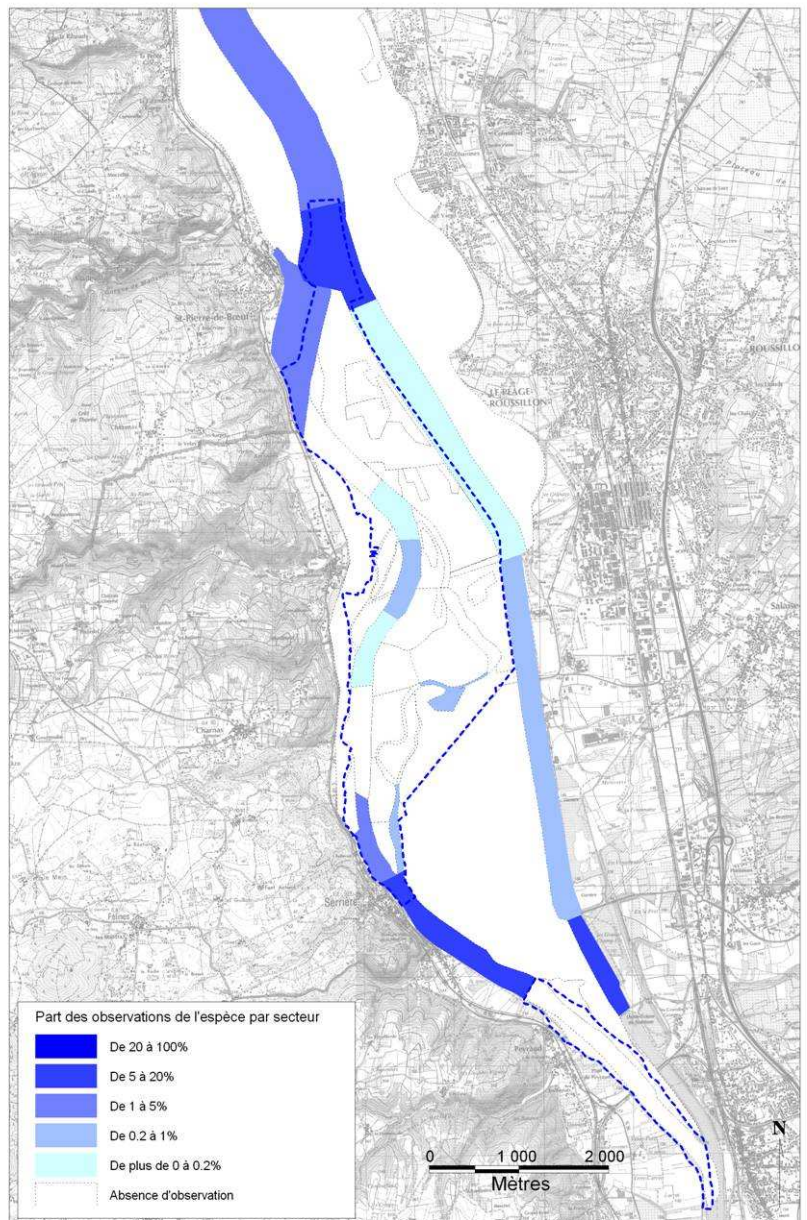
D'autres secteurs sont concernés mais ponctuellement comme le canal, la gravière des Rotissots et le vieux Rhône aux environs de l'observatoire.

Les sites d'alimentation ne sont pas connus précisément.

Evolution des effectifs sur le site

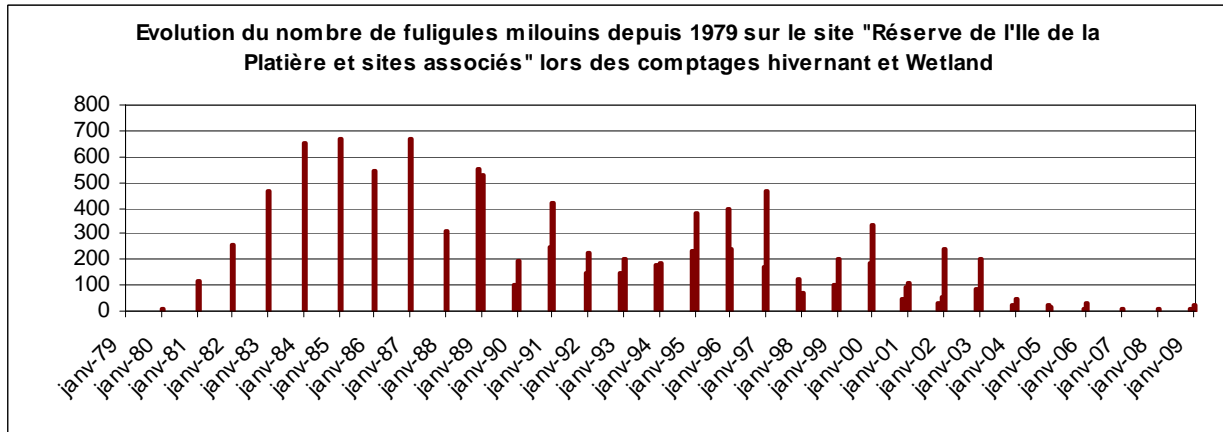
Avant les aménagements, cette espèce était qualifiée en migrateur occasionnel.

Puis, en 5 ans seulement, les effectifs ont augmenté fortement de 2 individus en 1979 à 670 individus en 1985 lors des comptages Wetland. Ce niveau haut des effectifs s'est maintenu 4 ans pour se stabiliser entre 200 et 400 oiseaux. Une brusque rupture intervient en 2004 avec un effectif hivernant passant à quelques dizaines d'oiseaux. Ce



- FICHE ESPECE -

déclin du nombre d'individus hivernants n'a pas été perçu sur l'ensemble de la région Rhône Alpes. La forte progression du début des années 1980 s'explique par la double influence entre la création de la réserve de chasse et la disponibilité important d'une ressource alimentaire au niveau des plans d'eau créés par les aménagements CNR. Le déclin suivant reste pour l'instant sans explication claire. Les effectifs plus bas après le pic, comme observé sur le Rhin, sont probablement dus à la maturation des plans d'eau des aménagements CNR. Par ailleurs, il est probable qu'une redistribution des sites d'hivernage régionaux ait eu lieu au profit de l'ensemble Miribel – Haut-Rhône – Lac du Bourget.



Biologie de l'espèce sur le site

Aucune étude spécifique dans le site n'a été faite sur cette espèce et sur sa biologie, mis à part un prélèvement stomacal d'un individu. Le régime alimentaire paraît assez diversifié avec des proies animales (mollusques, vers), des graines et des parties végétatives.

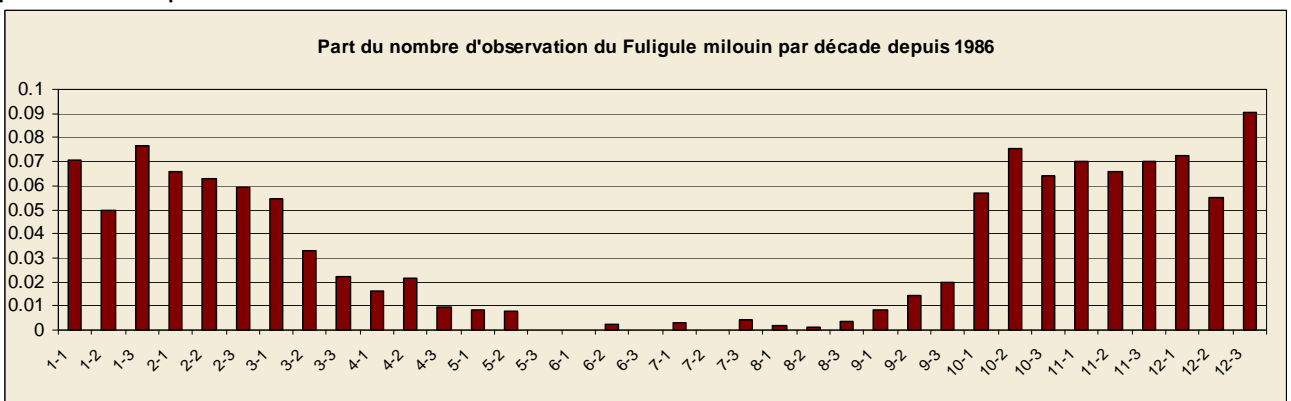
Il apparaît par ailleurs que l'espèce est présente principalement sur les zones d'eaux relativement profondes artificielles (89) ou naturelle (22). Son expansion en hivernage était certainement liée aux aménagements hydro-électriques et au développement de la moule zébrée. L'hypothèse de l'accumulation de sédiments dans les zones d'eau calme du Rhône comme la retenue de Saint Pierre de Bœuf pourrait expliquer la diminution de la densité de moules zébrées et par conséquent de fuligule milouin.

Concernant la nidification, le site ne présente pas les caractéristiques favorables à l'espèce.

Phénologie

Le Fuligule milouin est clairement une espèce hivernante sur le site. Les pics de migration ne sont pour leur part pas perceptibles sur ce graphe.

Quelques oiseaux sont présents ponctuellement en juin, juillet ou août, mais cela ne correspond pas à de la reproduction.



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, Convention de Bonn
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Espèce chassable
Régional	Liste Rouge des vertébrés (hivernage : EN)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Développement d'un hivernage de 1981 à 2003 ; depuis 2004, l'hivernage de l'ordre d'une dizaine d'oiseaux

Enjeu pour le site : De 1983 à 2003, les effectifs hivernants du site dépassaient le 1% de l'effectif régional. Depuis, ils ne sont plus significatifs. La question est de savoir si le site conserve des possibilités d'accueil en cas de redistribution des sites d'hivernage.

Menaces

Les principales menaces pour l'espèce, d'un point de vue général, concernent l'altération et la perte d'habitat ; cela porte notamment sur l'intensification des pratiques piscicoles avec la destruction des roselières et de la végétation aquatique.

Par ailleurs, les prélèvements liés à la chasse sont aussi susceptibles d'être un des principaux facteurs de déclin dans certaines localités.

Enfin, le dérangement occasionné par les activités de loisir est aussi à considérer pour les populations nicheuses.

Le Fuligule morillon, *Aythya fuligula* (Linnaeus, 1758)

Description de l'espèce

Le Fuligule morillon est un canard plongeur d'eau douce. Le mâle est reconnaissable en période nuptiale avec les parties supérieures de son corps noires contrastant avec ses flancs et le ventre d'un blanc éclatant et une huppe.

La femelle présente un plumage plus terne, dans les tons brun et les flancs blanc cassé voire brun et également une huppe.

Longueur : 40 47cm ; Poids : 335 à 1 030g



Loïc Raspail ©

Caractères biologiques

La migration prénuptiale a lieu entre février et mi-avril.

Le nid est installé proche de l'eau, en terrain marécageux dans un marais ou sur une île. Il peut être établi dans une colonie de laridés, se mettant à l'abri de prédateurs. La dizaine d'œufs est couvée 25 jours en moyenne. L'envol intervient à des périodes différentes selon les régions : en Dombes, il a lieu la seconde moitié du mois d'août. Le succès de reproduction est selon certains suivis d'en moyenne 63%.

Les migrations postnuptiales débutent en septembre.

En hiver, l'espèce est grégaire, pouvant constituer des groupes de plusieurs milliers d'individus.

Ce canard s'alimente aussi bien de jour que de nuit, en plongeant à une profondeur de un à trois mètres, voire jusqu'à sept mètres. Son régime alimentaire est constitué principalement de mollusques (moule zébrée...), crustacés, larves d'insectes, amphibiens et poissons mais aussi à la belle saison de végétaux.

Répartition géographique

L'aire de reproduction de l'espèce couvre une large part du nord de l'Eurasie.

En hivernage, les populations se répartissent selon trois zones distinctes : le nord-ouest de l'Europe, l'Europe centrale et la région méditerranéenne, ainsi que le sud-ouest de l'Asie et la région nord-orientale de l'Afrique.

Présent initialement que dans le nord de l'Asie et le nord-est de l'Europe, ce n'est que dans les années 1950 que l'espèce a étendu son aire de répartition vers l'ouest. Le premier cas de reproduction de l'espèce a été relevé en 1952 dans les Dombes.

En hivernage, il est commun sur les plans d'eau de moyenne profondeur et les cours d'eau présentant des retenues. Les principaux sites d'hivernage sont le Rhin, le bassin du Rhône comprenant le lac Léman et du Bourget et les Etang de Berre.

Evolution des effectifs

En Europe, la population nicheuse est considérée en déclin modéré en raison d'une baisse notable des effectifs en Russie, Finlande et Suède.

En France, il est classé dans la catégorie « rare » en nicheur, effectifs estimés à 500-800 couples entre 1990 et 2000.

Concernant les effectifs nationaux hivernant, ils ont été supérieurs à 40 000 individus durant la dernière décennie.

D'un point de vue régional, les effectifs hivernants sont assez fluctuant, estimés selon les années entre 7 000 et 18 000 individus durant la dernière décennie. Concernant les populations nicheuses, la

- FICHE ESPECE -

dynamique est la même que pour le milouin, avec un déclin supérieur à 20% de 1973-76 à 1997 puis supérieur à 50% jusqu'à 1996-2005.

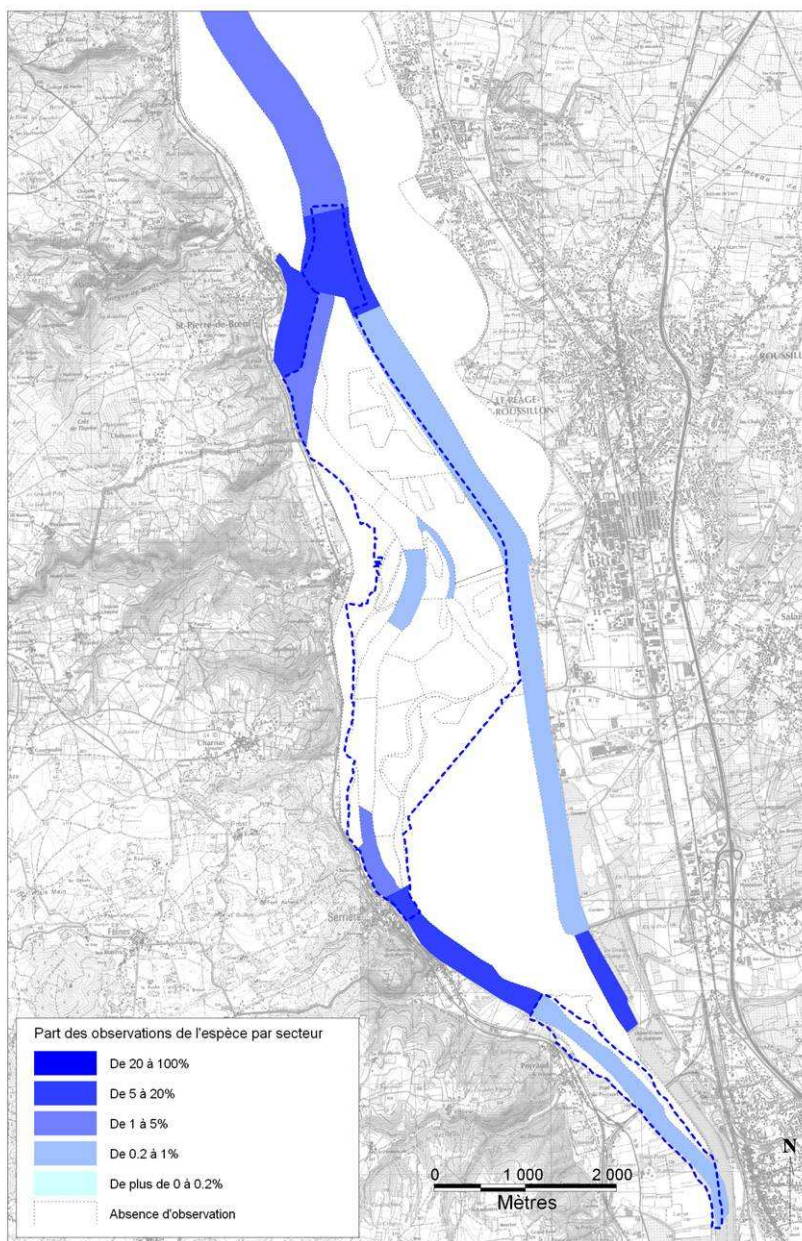
Répartition géographique sur le site

La cartographie ci-après ne présente que la répartition des sites de remise diurne de l'espèce. La répartition du Fuligule morillon, espèce d'oiseau d'eau, reste très proche de celle ce Fuligule milouin. Le phénomène d'attraction des zones d'eau calme est encore plus marqué avec la retenue de Saint Pierre de Bœuf, le canal en amont direct de l'écluse, le plan d'eau de la base de loisir et de Serrières concentre la très grande majorité des observations. L'espèce est très ponctuellement présente sur le vieux Rhône et la lône Platière. Les sites d'alimentations pour cette espèce ne sont pas connus.

Evolution des effectifs sur le site

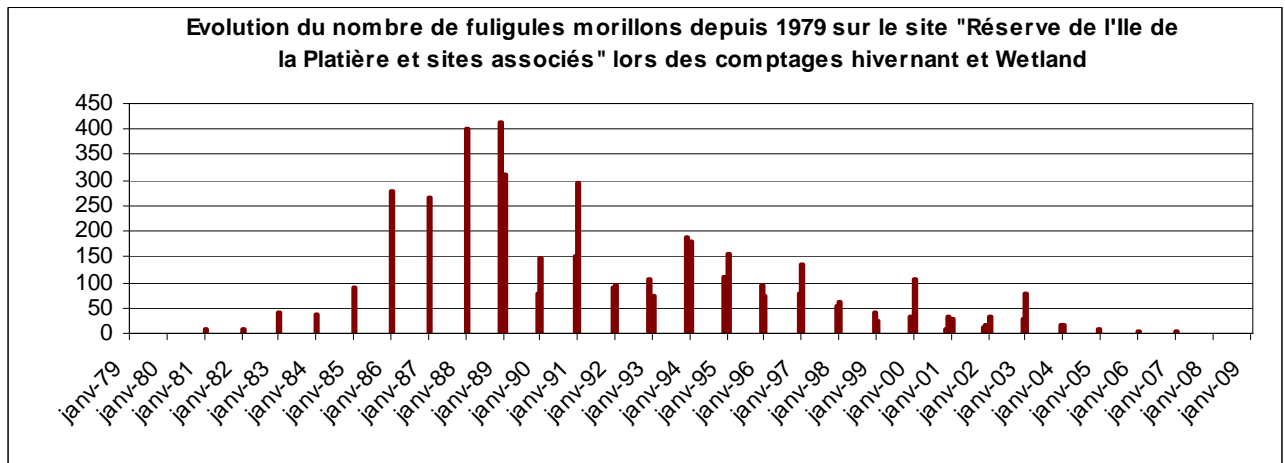
L'évolution de la population hivernante de fuligules morillons du site est similaire à celle du Fuligule milouin :

- augmentation forte des populations suite à la création de la retenue de Saint Pierre de Bœuf. Le pic est atteint quatre ans plus tard que le Fuligule milouin avec de l'ordre de 400 individus en 1988 ;
- une phase de stabilisation avec des effectifs oscillant entre 100 et 200 individus jusqu'en 2003 ;
- une quasi disparition à partir de 2004. Actuellement, la présence de cette espèce reste très ponctuelle avec en moyenne dans les comptages sur les 4 derniers hivers moins de 3 individus. On peut parler de disparition de l'hivernage de l'espèce sur le site.



- FICHE ESPECE -

Il est probable que cette évolution ait les mêmes origines que celles évoquées pour le Fuligule milouin

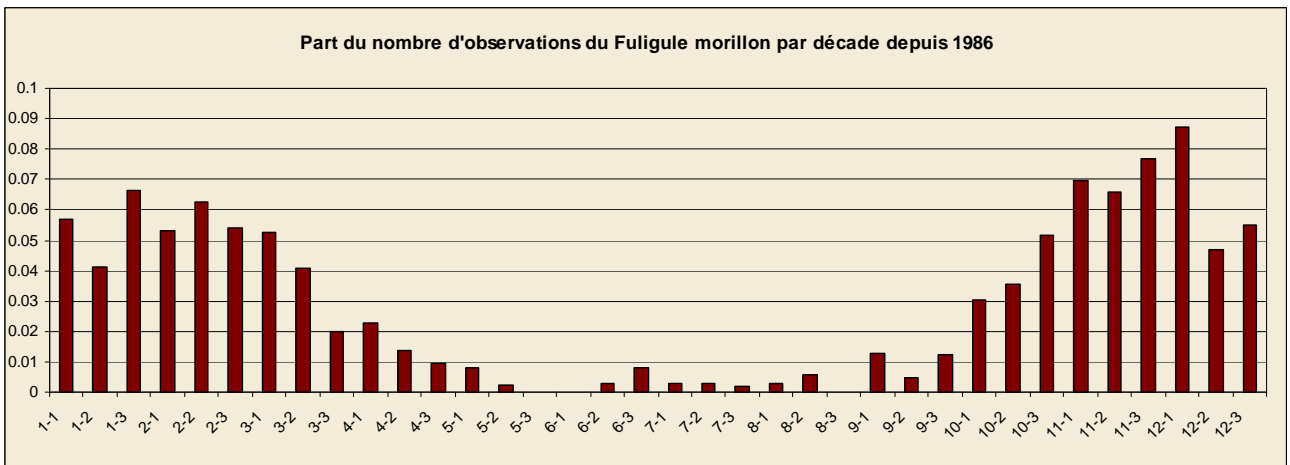


Biologie de l'espèce sur le site

Aucune étude spécifique dans le site n'a été faite sur cette espèce et sur sa biologie. Comme pour le Fuligule milouin, il apparaît que l'espèce est présente principalement sur les zones d'eaux relativement profondes artificielles (89) ou naturelle (22). Concernant la nidification, le site ne présente pas les caractéristiques favorables à l'espèce.

Phénologie

Le Fuligule morillon est aussi clairement une espèce hivernante sur le site. Quelques oiseaux sont présents ponctuellement durant en juin, juillet ou août, mais cela ne correspondant pas à de la reproduction et n'est plus le cas ces dernières années.



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, Convention de Bonn, AEW/A
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Espèce chassable
Régional	Liste Rouge des vertébrés (nicheur : EN)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Développement d'un hivernage de 1983 à 2003 ; depuis 2004, disparition de l'hivernage

Enjeu pour le site : De 1985 à 2003, les effectifs hivernants du site sont proches de 1% de l'effectif régional. Depuis, ils ne sont plus significatifs. La question est de savoir si le site conserve des possibilités d'accueil en cas de redistribution des sites d'hivernage.

Menaces

L'intensification de la pisciculture d'étangs (faucardage, régression des roselières...) et leur reconversion en culture céréalière conduit à une perte important d'habitats de reproduction.

Par ailleurs, le dérangement lié aux activités humaines et la pression de chasse pourraient être des facteurs aggravants.

La Gallinule poule-d'eau, *Gallinula chloropus* (Linnaeus, 1758)

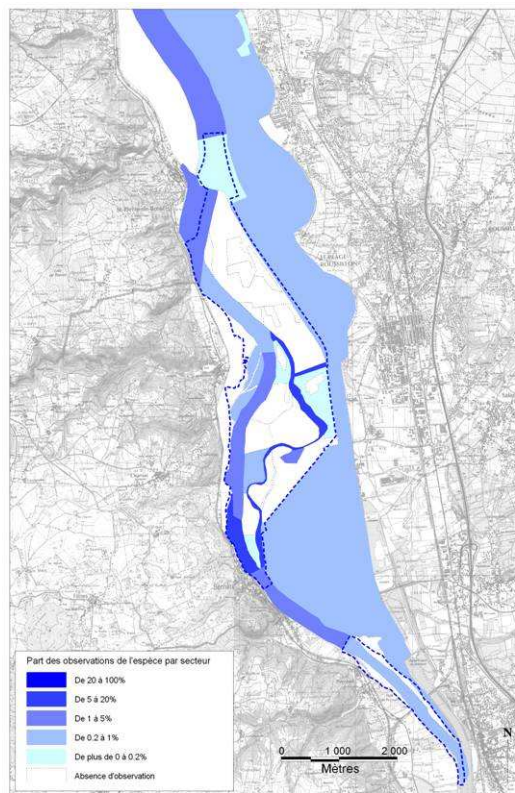
Description et caractères biologiques

Elle présente un plumage noir ardoisé, laissant apparaître une bande blanche sur les flancs et des sous-caudales médianes blanches. Le bec est pointu, rouge à extrémité jaune.



Répartition géographique

De répartition très large en Europe, la France rassemblerait 100 000 à 400 000 couples et la région Rhône-Alpes entre 3 000 et 11 100 individus. L'espèce est migratrice partielle, les nicheurs migrant plus au sud.



Répartition géographique sur le site

Elle occupe toutes les marges des zones aquatiques du site, les présences détectées dans les plaines agricoles témoignant de la présence de petites zones humides (cours d'eau, gravières...).

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

L'espèce est présente en permanence sur le site. Plusieurs cas de

nidification ont été relevés, en particulier entre 1991 et 1994. Les observations semblent montrer que l'espèce est devenue plus fréquente depuis la création de la réserve.

Statut de l'espèce

International	Convention de Bonn, Convention de Bern
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Espèce chassable

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Augmentation puis stabilisation (?)

Enjeu pour le site : L'effectif n'atteint probablement pas le 1% du total régional

Menaces

Cette espèce subit toutes les atteintes aux milieux aquatiques et humides, quelque soit leur taille (drainage, modification de profil...).

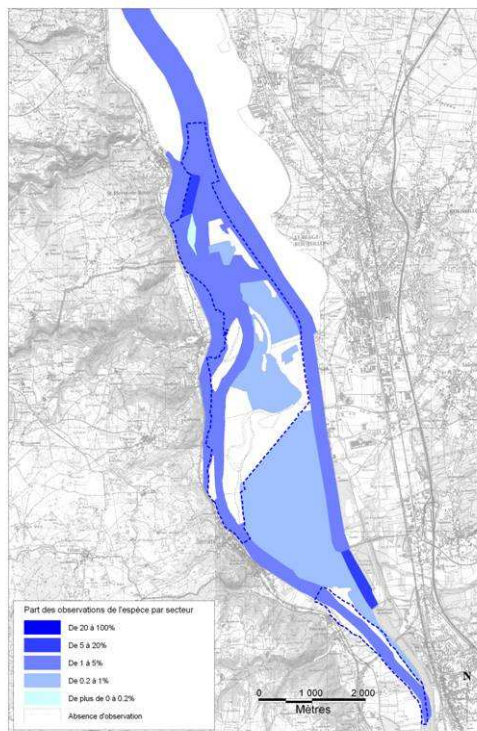
Le Goéland leucophée, *Larus michahellis* (Naumann, 1840)

Description et caractères biologiques

Ce laridé à un corps blanc, le dos et les ailes gris, les primaires externes noires avec des petits miroirs blanc et des pattes orangée vif (qui le distingue du Goéland argenté aux pattes roses). Son bec est court et plus épais que les autres goélands souvent jaune-orangé avec une tache rouge.



Répartition géographique



Cette espèce est présente sur l'ensemble du bassin méditerranéen, débordant sur la façade atlantique. La population nationale est estimée à 30 000 – 50 000 couples, dont 100 à 200 couples sont à affecter à la région Rhône-Alpes.

Répartition géographique sur le site

L'espèce est présente sur l'ensemble des zones aquatiques, humide mais aussi les zones agricoles.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

Il occupe des habitats très variés comme les milieux aquatiques, les cultures ou les décharges. Il est très opportuniste dans la recherche de son alimentation (poissons morts, déchets..). Il peut aussi être prédateur de couvés d'autres espèces d'oiseaux. Il est présent toute l'année. Cependant, la nidification n'a pas été constatée malgré l'observation de comportements de nicheurs et d'une tentative échouée de reproduction sur le musoir de l'écluse ; le site n'offre en effet que peu d'espace favorable à la nidification.

Statut de l'espèce

International	Convention de Bonn
Européen	Directive Oiseaux (Annexe I) , CITES
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire
Régional	Liste Rouge des vertébrés (nicheur : VU ; hivernage : VU))

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : inconnue

Enjeu pour le site : inconnu – probablement peu important

Menaces

Cette espèce ne subit pas de menace spécifique. Les populations sont largement favorisées par les activités humaines par la mise à disposition de ressource alimentaire. Etant donné la pression que cette population peut exercer sur les autres espèces, son expansion ne serait pas à favoriser.

Le Grand Cormoran, *Phalacrocorax carbo* (Linnaeus, 1758)

Description de l'espèce

Le Grand Cormoran est un oiseau de grande taille (1.5m d'envergure) bien reconnaissable avec sa silhouette noire, lorsqu'il déploie ses ailes. Il présente un bec relativement fort. En plumage nuptial, les adultes se parent de couleur blanche sur les joues, la gorge, sur la tête, la nuque, les flancs et le haut des cuisses, contrastant avec le reste du corps. Les jeunes sont plutôt brun avec le ventre parfois très blanc.

Le vol est assez rapide, le cou droit, l'avant-bras très développé. Le vol peut se faire à toute hauteur, au-dessus de l'eau mais parfois très haut, particulièrement en migration.

Les individus présents sur le site correspondent à la sous-espèce continentale, *Phalacrocorax carbo sinensis*, mais la distinction avec la sous-espèce maritime est difficile.

Longueur : 77 - 94 cm ; Poids : 2000 à 2500g



Caractères biologiques

Le Grand Cormoran est présent sur tous les types d'eau libre, littorales ou eaux douces. Son habitat regroupe à la fois des milieux aquatiques de profondeur inférieure à 10 m pour pêcher, des reposoirs et des dortoirs.

Les dortoirs sont collectifs ; les oiseaux s'y posent très tôt, en milieu d'après midi jusqu'à la nuit tombée. Le positionnement des dortoirs est fonction de la distance des zones d'alimentations (14 km environ selon une étude réalisée sur le cours supérieur de l'Ebre et ses affluents – Lekuona et Campos) et plutôt à l'aval de ces dernières. Les effectifs du dortoir seraient globalement proportionnels avec la surface des zones de nourrissage.

Les sites de reproduction de l'espèce doivent satisfaire plusieurs exigences comme l'absence de dérangement (humain notamment), la présence d'un site de pêche dans un rayon de 25 à 30km et une superficie suffisante pour permettre aux oiseaux de construire leurs nids sur des emplacements différents chaque année. L'espèce niche en colonies également.

La saison de nidification de l'espèce est très longue, depuis décembre à août, avec un pic d'occupation fin du mois d'avril à début mai. Cet étalement de la période de reproduction permet, en étalant l'exploitation des proies sur une bien plus longue période, de diminuer l'impact de la prédation sur le stock des proies.

Il construit de gros nids qu'il ne réutilise pas. Trois à six œufs sont couvés durant près de 30 jours. L'envol se produit cinq semaines après l'éclosion. La mortalité la première année est très importante, avec seulement 60% des individus restant au terme du premier hiver.

La maturité sexuelle est atteinte à 3 ans avec des variations selon les colonies.

La consommation journalière de poissons par un Grand Cormoran reste assez variable, estimée de 146 à 699g en hivernage (étude néerlandaise) et de 460 à 860g en période estivale. Une étude en Dombes donnerait comme consommation quotidienne hivernale de 442g.

Répartition géographique

Le Grand Cormoran a une répartition mondiale, si l'on considère les cinq sous-espèces.

Deux concernent la France, l'une plutôt marine de l'Atlantique nord (du Canada à la Norvège), l'autre plutôt dulçaquicole, de la France à l'Inde et la Chine.

Sur le littoral européen, l'espèce est nicheuse sur la façade atlantique de la Bretagne à la Laponie tandis qu'en Méditerranée, les colonies sont plus rares. En eau douce, l'espèce niche dans la majorité des pays européens.

En France, l'espèce est nicheuse sur les côtes bretonnes et normandes mais aussi sur certains sites continentaux du pays.

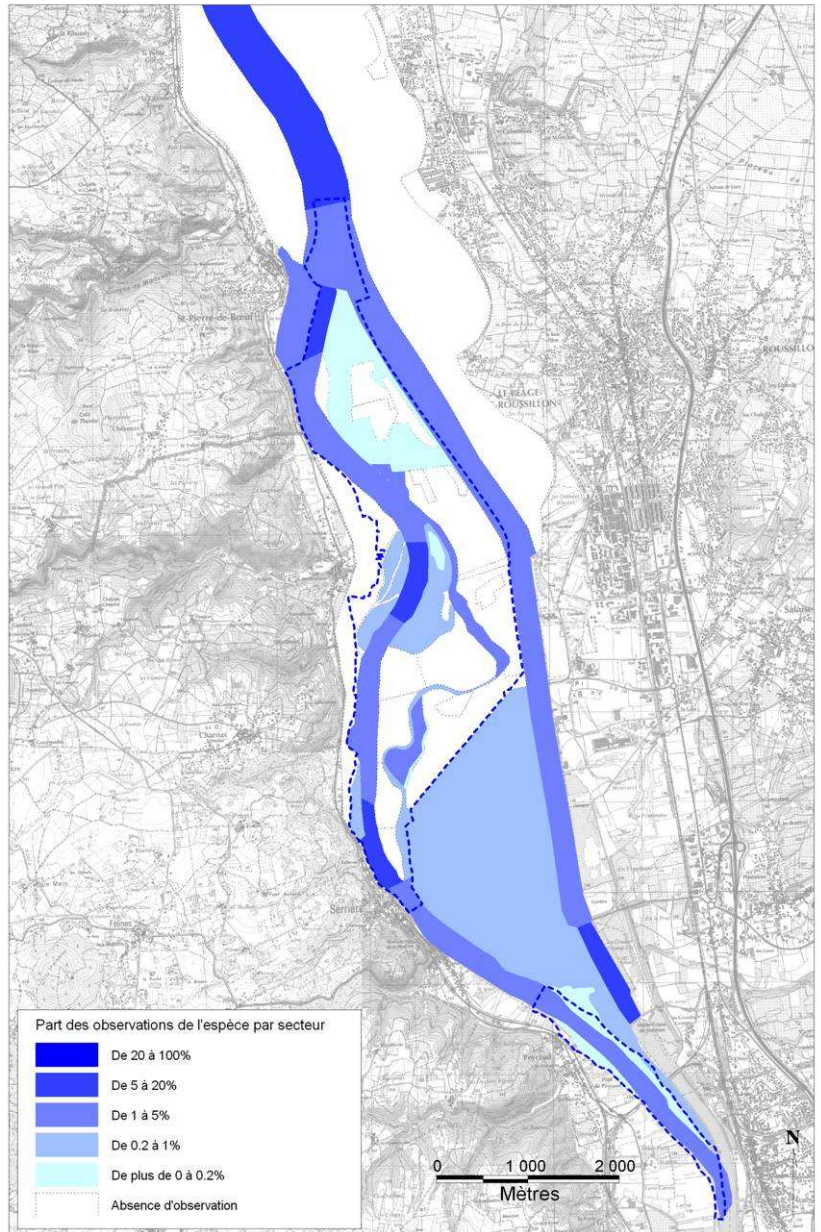
La France accueille des oiseaux migrateurs et hivernants dont l'origine est très variée qui vont se mêler aux populations locales qui se dispersent également à cette même période. Les oiseaux présents sur la vallée du Rhône proviennent notamment du Danemark et de la Hollande.

Evolution des effectifs

Le statut de l'espèce est favorable en Europe, en raison d'une importante augmentation des effectifs. La progression forte de l'espèce en France se ralentit autant du point de vue des nicheurs que des hivernants.

Les effectifs nicheurs littoraux ont nettement augmenté depuis la fin des années 60, phénomène renforcé par la protection légale de l'espèce : ils passent de 305 couples nicheurs en 1967 à 1868 couples en 1998. Les effectifs continentaux ne relèvent une progression que depuis la fin des années 80, variable selon les sites.

Concernant les populations hivernantes en France, l'accroissement a été spectaculaire passant d'au moins 4 000 individus à 90 000 en près de 35 ans, augmentation essentiellement due à la progression des effectifs nicheurs en Europe du Nord. La cause est essentiellement la protection de l'espèce dans ces pays et la protection de certains sites en France accueillant des hivernants ainsi que l'évolution des peuplements piscicoles liés à l'eutrophisation générale des eaux douces.



Répartition géographique sur le site

Dans la plaine, la près de la totalité des milieux aquatiques sont concernés par l'espèce avec 0.2 à 20% des observations. Cela comprend les secteurs du Vieux Rhône, les îlons, le canal, la retenue, les portions endiguées du Rhône.

Ponctuellement, des observations de l'espèce sont faites dans d'autres secteurs : en effet, le Grand Cormoran peut traverser des espaces non aquatiques lors de transit dortoir – zone d'alimentation ou lors de la migration.

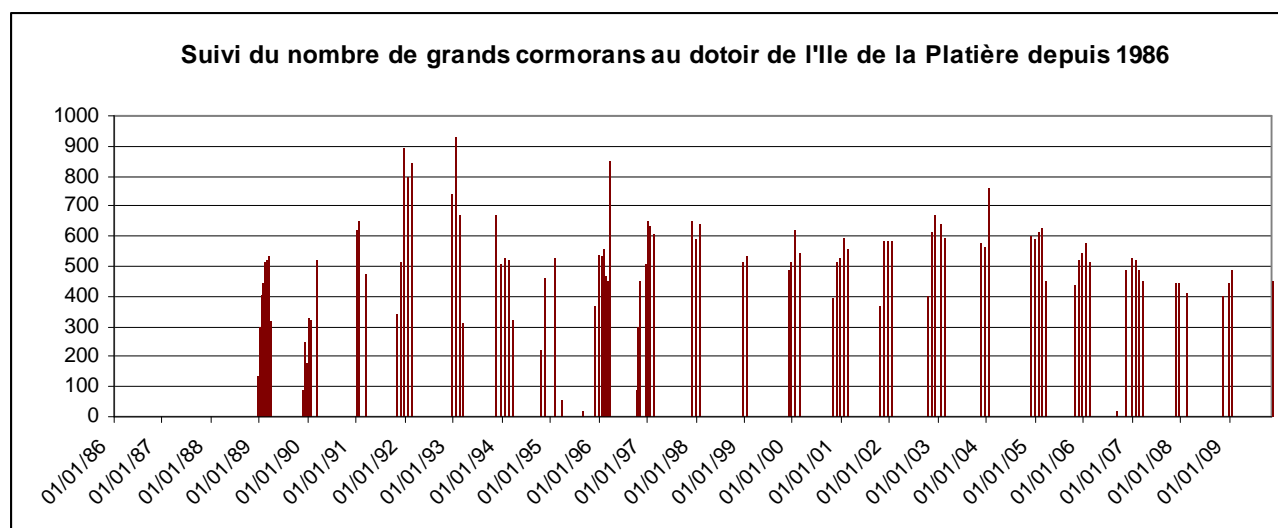
Des boisements peuvent être concerné pour les mêmes raisons ou parce qu'ils présentent un site de dortoir permanent ou temporaire. Actuellement, le dortoir est présent au cœur de la réserve dans l'île des Gravieres.

Evolution des effectifs sur le site

Avant 1986, le Grand Cormoran avait été détecté qu'en migration avec parfois de grands vols (jusqu'à 137 individus). Il était présent en hivernage sur le Rhône dans la Drôme, la région Lyonnaise et le val de Saône (B Pont – 1985). C'est lors de l'hiver 1986-87, après la création de la Réserve Naturelle que dix données relèvent la présence de groupes d'en moyenne 5 individus sur le site en hivernage (maximum de 42). L'hiver 1987-88, 9 observations de l'espèce ont été faites avec des groupes plus important, d'en moyenne 27 individus avec un maximum à 164. Enfin, l'hiver 1988-89, année de la mise en place du comptage au dortoir identifié sur le site, c'était déjà 100 observations de l'espèce qui étaient notées avec des groupes d'en moyenne 57 individus (maximum de 530 au dortoir).

Les hivers suivants jusqu'à début de 1993, la progression des effectifs au dortoir a été tout aussi importante avec près de 9% d'augmentation par an pour un maximum de 930 le 15 janvier de cette année. Les hivers suivants, le nombre d'individus a subit une baisse puis s'est stabilisé autour de 500 individus malgré des fluctuations.

Le Grand Cormoran n'est à ce jour pas nicheur dans le site. Mais aux vues des conditions favorables du site combinées à la présence permanente de l'espèce, cette éventualité est envisageable dans les années à venir.



Biologie de l'espèce sur le site

Du point de vue l'origine des grands cormorans hivernant sur le site, plusieurs lectures de bague ont permis de confirmer qu'ils seraient en majorité en provenance de la Hollande, du Danemark et du nord de l'Allemagne.

- FICHE ESPECE -

En particulier, une lecture de bague a conduit à l'identification d'un individu bagué au Danemark 19 années auparavant, et contrôlé à 6 reprises (à deux reprises en Suisse et à quatre reprises au Danemark).

Le site reste très favorable pour l'espèce, avec une productivité piscicole importante sur le vieux Rhône, comme cela est signalé dans les programmes de suivi scientifique du programme décennal de restauration hydraulique et écologique du Rhône. Les autres espaces aquatiques artificiels sont aussi exploités par l'espèce.

Le régime alimentaire du grand cormoran hivernant en moyenne vallée du Rhône a été étudié à partir de l'analyse des pelotes de rejection collectées en mars 1991 et février 1994 sous le dortoir de l'île de la Platière (« Etude du régime alimentaire du Grand Cormoran en moyenne vallée du Rhône » – Bernard pont, 1995). Ce sont au total 91 pelotes qui ont été analysées correspondant à 376 proies, soit un échantillon représentatif. Les résultats indiquent que la famille des Cyprinidés est largement dominante dans ce régime avec entre 76 et 89% selon les échantillons. Les Perciformes viennent en seconde position (7 à 15%). Quelques taxons supplémentaires sont représentés à un niveau très faible comme le brochet, l'écrevisse et les moules.

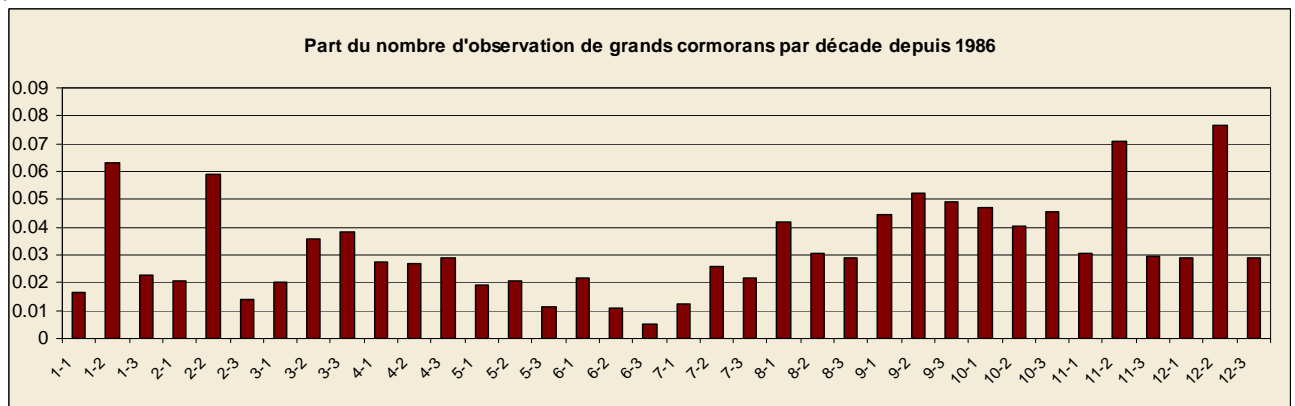
Une comparaison a été réalisée avec le cortège piscicole du fleuve, montrant une similitude de ce dernier avec la composition du régime alimentaire du Grand Cormoran. Il ne semble pas présenter de comportement alimentaire sélectif sur ce site, comme cela a été constaté sur des cours d'eau Suisse par Sutter (1989). Ainsi, l'espèce ne devrait pas modifier la structure du peuplement.

Concernant le dortoir, la réserve présente toutes les caractéristiques nécessaires depuis la proximité des zones d'alimentations, au dérangement assez faible au cœur du site ainsi qu'aux zones boisées permettant aux individus de se poser hors d'atteinte de prédateurs terrestres éventuels. La stagnation des effectifs hivernant du dortoir semble montrer qu'un équilibre a été atteint entre la surface de zones d'alimentation favorables à distance acceptable pour l'espèce depuis le dortoir. Les autres dortoirs les plus proches seraient ceux de Vion (07) et de l'île du Beurre (69). Le rayon d'action depuis les dortoirs pourrait être de l'ordre d'une dizaine de kilomètre sur le Rhône et ses affluents. Ce site présente aussi un intérêt certain pour les individus en halte, celui-ci se trouvant sur le trajet de migration.

Pour la nidification, le site présente de la même manière des conditions favorables, notamment des boisements de surface conséquente.

Phénologie

La phénologie de l'espèce présente une pertinence faible, la présence de l'espèce n'étant pas automatiquement signalée dans la base. Les pics de mi-novembre à mi-février en témoignent. Cependant, il est intéressant de relever la présence continue de l'espèce tout au long de l'année, indiquant le caractère favorable du site pour l'espèce depuis l'hivernage, les haltes migratoires et potentiellement la nidification.



- FICHE ESPECE -

Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, Convention de Bonn
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Après une forte augmentation de 1989 et 1993, l'effectif hivernant est stable.

Enjeu pour le site : Les effectifs hivernants du site ne constituent pas un enjeu national ; Du point de vue régional, ils représentent entre 3 et 7% de la totalité des effectifs

Menaces

Le Grand Cormoran est aujourd'hui une espèce en bonne santé, suite à des actions de protection de l'espèce qui l'ont sauvé de l'extinction. Mais son statut n'en n'est pas moins fragile, les mêmes causes ayant les mêmes effets.

Par ailleurs, le dérangement sur les sites de reproduction et sur les dortoirs constitue la principale menace qui pèse sur l'espèce.

Le Grèbe castagneux, *Tachybaptus ruficollis* (Pallas, 1764)

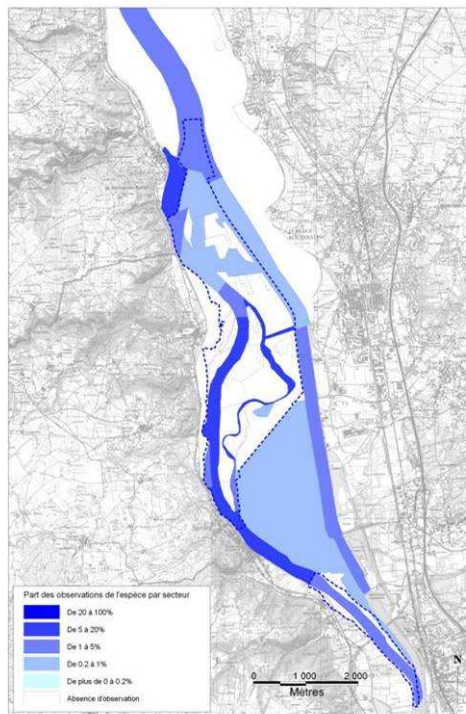
Description et caractères biologiques

C'est le plus petit grèbe, au corps trapu, l'arrière arrondi, le dessus marron foncé, la gorge rousse et le ventre beige à marron clair. On peut le rencontrer dans de nombreux plans d'eau bordés de végétation rivulaire.



Répartition géographique

Son aire recouvre la majeure partie du paléarctique occidental. Il est sédentaire principalement, mais les individus du nord et de l'est de l'Europe descendent plus au sud en hiver.



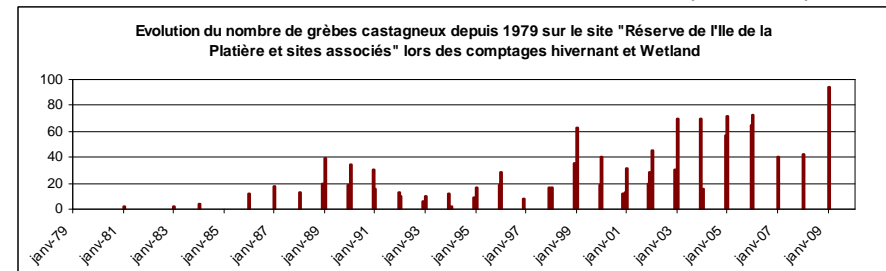
Répartition géographique sur le site

Il est présent dans tous les secteurs comportant des espaces en eau, mais est davantage présent sur le vieux Rhône, la lône Platière et le plan d'eau de la zone de loisir.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

Il est présent essentiellement de septembre à avril.

L'estivage est occasionnel avec en 2009 la première preuve de reproduction. Les effectifs en hivernage passent de quelques individus avant 1986 à de 20-40 de 1986-98 et 40 à 100 depuis. En hiver il est observé sur toutes les zones aquatiques d'eau calme, avec une préférence pour les zones d'eau profonde (22). En période de reproduction, la lône de la Platière et le cœur du vieux Rhône – herbiers enracinés des eaux stagnantes (22.42) et herbiers enracinés des eaux courantes (24.44 et 24.44b) – seraient plus fréquentés.



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, AEW
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : augmentation

Enjeu pour le site : les effectifs recensés semblent représenter les 1% du total national et près de 10% du régional

Menaces

Ce sont principalement la destruction des zones humides qui nuisent à l'espèce en reproduction ou hivernage.

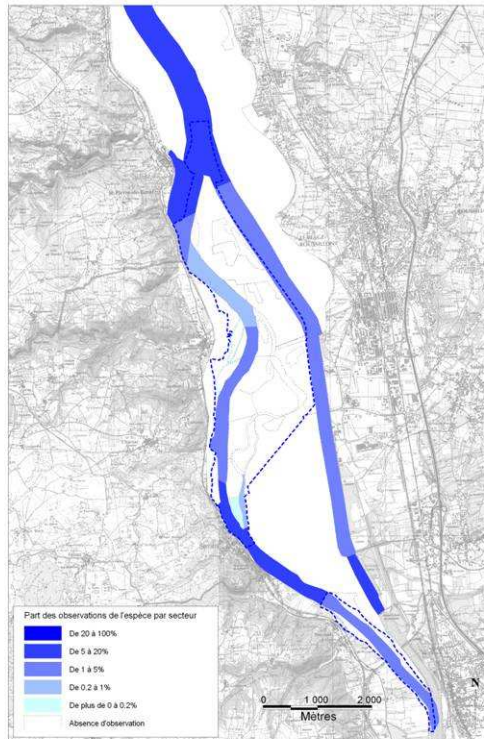
Le Grèbe huppé, *Podiceps cristatus* (Linnaeus, 1758)

Description et caractères biologiques

C'est le plus grand grèbe reconnaissable à sa huppe noirâtre et double et au printemps, à sa collerette de plumes rousses et noires. Le Grèbe huppé, espèce piscivore, se trouve sur les étangs, les cours d'eau lents, les marais... présentant de préférence de la roselière.



Répartition géographique



En Europe, il est présent du sud de la Méditerranée à la Suède. C'est un migrateur partiel, les effectifs des régions nordiques migrant vers le sud de son aire de répartition. Ce sont 33 000 individus qui ont hiverné en 1999 en France. En Rhône Alpes, les effectifs sont de 5 à 11 000 individus hivernant.

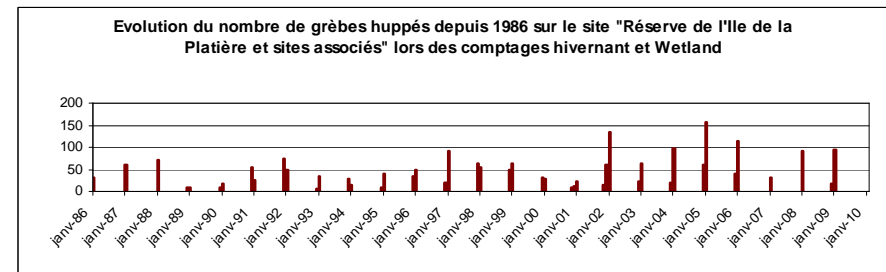
Répartition géographique sur le site

Dans la plaine, l'espèce est présente dans tous les espaces aquatiques d'importance, depuis l'ensemble du vieux Rhône

au canal, avec une moindre fréquence sur la partie amont du vieux Rhône

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

Ce grèbe est surtout présent de mi-septembre à fin avril. Quelques individus estivent sur la retenue. Les effectifs les plus importants ont lieu lors de l'hivernage. Ils semblent en croissance. Les habitats occupés pour la pêche sont généralement les zones d'eau profonde (22) en premier lieu, puis herbiers enracinés des eaux stagnantes (22.42).



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, Convention de Bonn
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Augmentation des effectifs hivernant

Enjeu pour le site : les effectifs n'atteignent pas le 1% du régional.

Menaces

Le menace pour l'espèce concerne particulièrement les sites de nidification : pour les fleuves et rivières, cela passe par un maintien des roselières, souvent en régression.

Le Guêpier d'Europe, *Merops apiaster* (Linnaeus, 1758)

Description de l'espèce

Cette espèce est très caractéristique avec pour l'adulte un ventre bleu tranchant avec la gorge et les scapulaires jaunes. Le reste du dos et la calotte sont brun roux, ainsi qu'une grande partie de l'aile. Son long bec est noir, et arqué vers le bas. Le jeune est plus terne, avec une prédominance du vert.

En vol, cet oiseau plane souvent entrecoupé de battements d'ailes rapides. On le repère aisément avec son cri composé d'une note roulée et très douce.

Longueur : 25 à 29 cm ; Poids : 50 à 70g



Nicolas Bazin ©

Caractères biologiques

Le Guêpier affectionne les milieux ouverts et souvent près de l'eau. La présence de perchoir semble essentiel (arbres, fils électriques...).

Pour la nidification, il établit un terrier dans des falaises de sable ou de terre meuble, naturelle (anse d'érosion de cours d'eau par exemple) ou artificielles (sablères...). Mais il peut aussi occuper des prairies pâturées par le moyen de galerie creusées directement au sol. Il niche le plus souvent en colonies de quelques couples à quelques dizaines. Le nid consiste en un tunnel creusé par le couple dans le sol meuble sur en moyenne un peu plus d'un mètre. Les six à sept œufs sont couvés pendant 20 jours, ceux-ci pouvant être remplacés en cas d'échec. Les jeunes sont nidicoles et leur envol intervient entre le 20^{ème} et le 33^{ème} jour. Le succès de reproduction est mal connu, mais semble être plus important pour les colonies de plus de 6 couples.

En France, l'espèce est observée en migration dès la première 15aine d'avril, avec un pic dans la migration début mai.

Le régime alimentaire est composé principalement d'Hyménoptères (abeilles, bourdons, guêpes) que l'espèce attrape en vol, mais aussi d'autres insectes comme les libellules.

Répartition géographique

Le Guêpier d'Europe a une répartition assez large depuis tout le pourtour méditerranéen au Kazakhstan et Oman. Il est également nicheur en Afrique du sud et en Namibie.

La population européenne hiverne en Afrique tropicale.

En France, il se reproduit principalement dans le midi, mais est également présent plus au nord jusqu'en Lorraine et en Bretagne.

Evolution des effectifs

Les effectifs sont relativement mal connus, situés entre 480 000 et un million de couples pour l'Europe. Son statut est considéré comme défavorable, suite à un déclin dans les années 1970 – 90.

La population française représente qu'un faible part des effectifs européens, celle-ci étant estimée entre 6 800 et 7 800 couples en 1994. Il était considéré comme rare au XIX, mais a fait l'objet de plusieurs vagues d'expansion de son aire de répartition comme dans les années 1960 – 70 et 1980. Pour la région Rhône-Alpes, la population serait estimée à environ 1 200 – 6 400 individus.

Répartition géographique sur le site

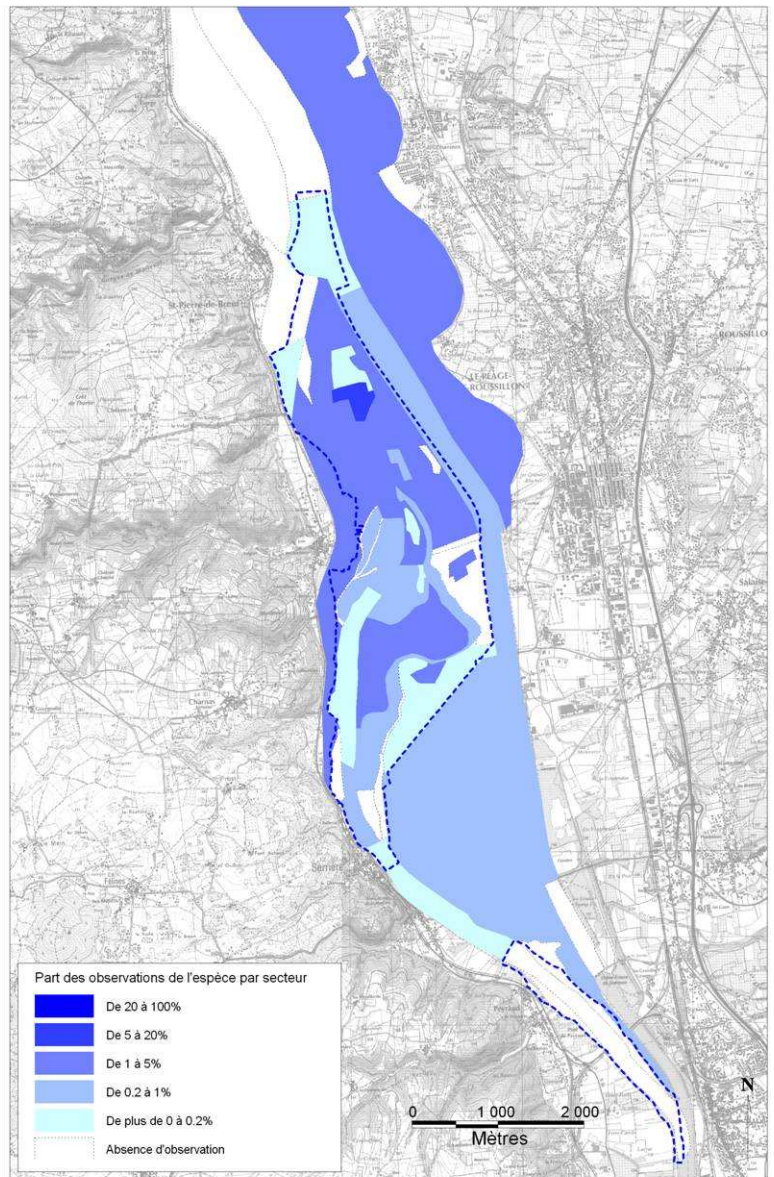
La part des observations attribuée au Guêpier d'Europe sur le site indique que l'espèce est présente sur près de la totalité de la plaine. Les secteurs présentant plus de 1% d'observation de Guêpier sont principalement des espaces ouverts, depuis les prairies naturelles, les zones aquatiques et humides aux zones agricoles. Ils correspondent par ailleurs aux sites de nidification historique de l'espèce.

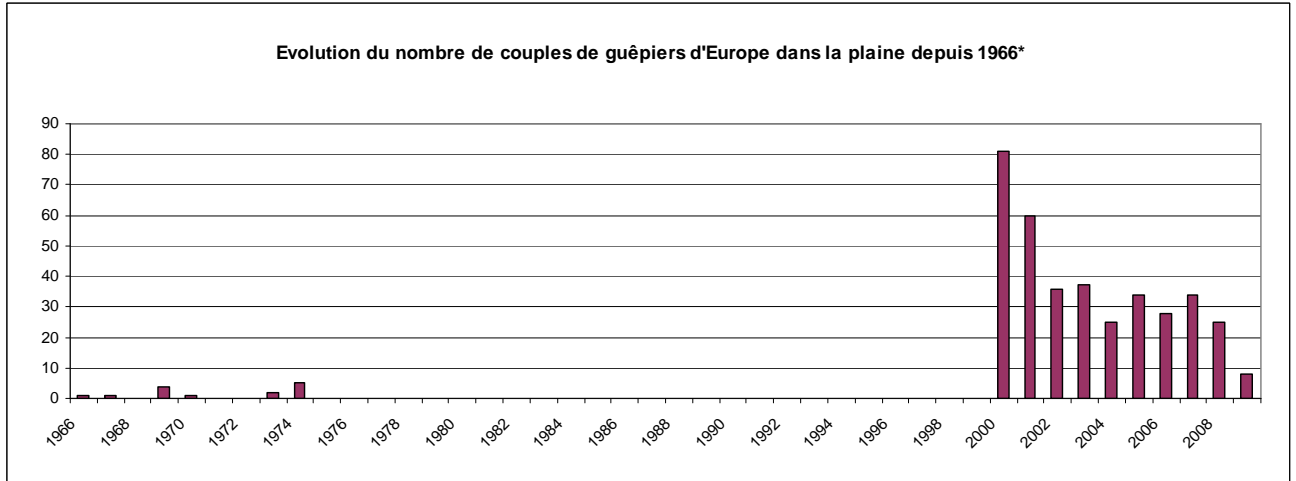
Evolution des effectifs sur le site

D'un point de vue régional, l'espèce a vu ses effectifs croître de manière très importante depuis les années 70. Les hypothèses invoquées étaient le réchauffement climatique et le développement important de zones de gravières. Mais ces effectifs ont subi une diminution depuis les années 90 de plus de 10% selon la Liste Rouge Régionale.

La nidification de cette espèce a fait l'objet d'un suivi de 1966 à 1974 puis à partir de 2000, en excluant les années 2003 et 2007.

La première installation d'un couple a été relevée en 1966 sur la commune de Saint Maurice l'Exil. La nidification est restée ces années là assez aléatoire, les couples étant certainement assez mobile dans leur site de nidification. Le maximum relevé en 1974 a été de 5 couples, sur deux sites différents.





* Aucun suivi n'a été réalisé entre 1978 et 1999 expliquant l'absence de données

Durant la période 1975 – 1999, aucun suivi de nidification n'a été réalisé. Cependant, l'état initial quantifié de l'avifaune nicheuse de la réserve et de ses abords (B Pont) réalisé en 1989 indiquait que le Guépier avait été relevé dans 29% des relevés. L'espèce était présente dans la plaine de Saint Maurice, Péage de Roussillon, Roussillon, Salaise jusqu'à l'extrême nord de la plaine de Sablons, mais également sur le vieux Rhône du bassin de Limony.

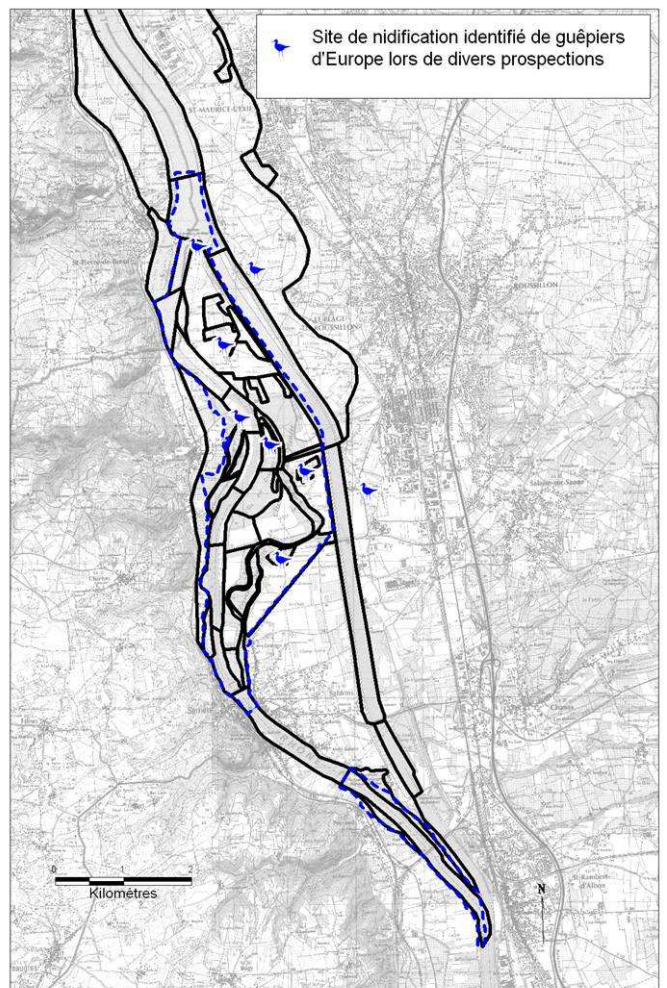
C'est dans les années 2000 qu'un suivi a été lancé, avec pour cette année là 81 couples recensés dont 77 dans une même colonie ; ces effectifs sont probablement exceptionnels. Le nombre de couple a par la suite atteint une valeur moyenne de 25 couples nicheurs, avec une forte variation interannuelle.

Cependant, il apparaît que les regroupements postnuptiaux d'août à septembre observent une augmentation du nombre maximum d'individus, atteignant 150 en 2005 et 140 en 2009. Cela, accompagné d'observations de colonies plus en aval de la plaine ou sur les coteaux ou d'éventuels aménagements de type carrière, pourrait expliquer cette chute des effectifs du site.

Biologie de l'espèce sur le site

Pour la nidification dans la plaine, le Guépier d'Europe utilise deux types de milieux particuliers :

- les sites naturels présentent un couvert végétal ras et des sols meubles pour creuser les terriers : c'est le cas des sites de prairies de gravier nord, des Oves, des Grandes Oves, et du banc 2.
- Les sites anthropiques comme les zones d'extraction de gravier ou de terrassements : c'est le cas de zones de nidification de Saint Maurice l'Exil, Salaise et Sablons.



- FICHE ESPECE -

Il est nécessaire de relever qu'un des principaux habitats pour la nidification, les falaises d'érosion des cours d'eau et fleuve, sont absentes sur la plaine ; Cela explique certainement l'absence de ce type de colonie.

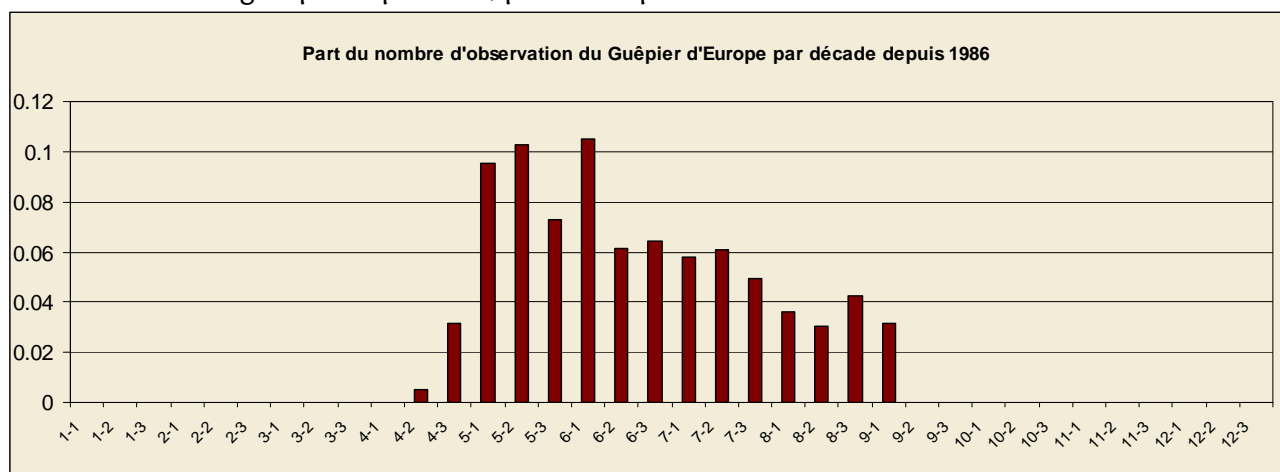
Dans les sites naturels, les habitats d'intérêt communautaire concernés par la nidification du Guêpier sont principalement les pelouses du koelerion (37.12³⁵), du mésobromion (34.324³⁶) et xérobromion (34.33²⁶). D'autres habitats peuvent ponctuellement être favorables comme des zones d'érosion au sein des prairies à agropyrum (37.424) et les prairies à sedum (24.226) des grèves du Rhône.

Les terrains de chasse portent sur près de l'ensemble des habitats ouvert ou semi-ouvert du site, depuis les milieux aquatiques comme le vieux Rhône lui-même aux prairies près cités pour la nidification et aux zones agricoles.

Phénologie

Le Guêpier d'Europe est présent sur le site uniquement pour la nidification et lors de la migration. Les premiers individus sont observés à partir de la deuxième décennie d'avril, correspondant certainement à des migrateurs. Puis, le nombre d'observation devient beaucoup plus régulier début mais avec les individus locaux.

Le départ pour la migration postnuptiale se produit courant août à septembre, marqué par le rassemblement de groupes importants, parfois de plus d'une centaine d'individus.



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, Convention de Bonn
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire
Régional	Liste Rouge des vertébrés (nicheur : VU)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Progression par rapport aux années 1970, mais tendance au déclin à confirmer depuis 2000

Enjeu pour le site : Les effectifs nicheurs ne sont pas significatif d'un point de vue national, mais représente 2 à 4% des effectifs régionaux.

³⁵ Code Natura 2000 : 6120 Pelouse calcaire sur sables xériques

³⁶ Code Natura 2000 : 6210 Pelouses sèches semi-naturelles et fasciés d'emboisement sur calcaire (Festuco-Brometalia) (*site d'orchidées remarquables)

Menaces

La première menace pour l'espèce pèse sur ses habitats de nidification, sites le plus souvent instables et improductifs. Les érosions de berge sont rares du fait de la protection importante des berges contre l'érosion ; les prairies sèches sont menacées de disparition par abandon des pratiques de pâturage ou par exploitation du sous-sol ; enfin, les sites de carrières comme les talus dans les parcelles de vignes non pas de caractère pérenne.

Par ailleurs, c'est la ressource alimentaire qui est touché par l'utilisation importante de pesticides, réduisant les quantités d'insectes disponibles ou par la mutation des prairies et cultures céréalières.

Enfin, le dérangement par les activités humaines (fréquentation piétonne, véhicules...) reste à considérer sur les sites de nidification pouvant conduire parfois jusqu'à une destruction physique du terrier par effondrement.

Le Héron cendré, *Ardea cinerea* (Linnaeus, 1758)

Description de l'espèce

Avec ses longues pattes et un long cou, c'est le plus grand héron européen. Son plumage est dominé par le gris, secondairement blanchâtre sur la tête, le cou et les cuisses chez l'adulte et noir sur la tête et sur chaque côté du poitrail. Son long bec fort et de couleur jaunâtre est caractéristique.

Les juvéniles sont uniformément gris avec des nuances noires peu contrastées.

Hormis des cris d'agressivité et dans les colonies, les hérons sont généralement silencieux.

Longueur : 90 à 98 cm ; Poids : 1020 à 2073g



Caractères biologiques

Cette espèce niche généralement dans les bois de feuillus et/ou de conifère d'une relative tranquillité, suffisamment élevés et isolés ou inondés pour être difficilement accessible à l'Homme. L'emplacement et l'importance de la colonie dépendent principalement de la richesse des zones d'alimentation environnantes (rayon de 5 à 40 km). En effet, les oiseaux font un compromis entre la richesse des zones d'alimentation et le coût énergétique du déplacement.

L'espèce s'alimente en milieux aquatique et humide essentiellement à l'affût en faible profondeur (<40 cm), même si des individus peuvent exceptionnellement plonger pour capturer une proie. Des milieux terrestres sont aussi occupés comme les prairies et autres zones agricoles.

Le Héron cendré est en effet relativement opportuniste, capturant ses proies en fonction de leur abondance et de leur disponibilité : les poissons (plus de 80% du régime en biomasse durant la reproduction), les invertébrés, les micromammifères et accidentellement des amphibiens, reptiles et oiseaux.

Cette espèce ne fait qu'une seule couvée par an, sauf parfois en cas d'échec. La couvaison des 3 à 4 œufs dure quatre semaines et l'élevage des jeunes huit semaines. La mortalité des jeunes après comme avant l'envol est importante avec un taux de 65%.

Ce héron est très grégaire sur les colonies de reproduction, où le territoire du couple se limite au nid. Par opposition, il est très territorial sur les zones d'alimentation.

En France, l'espèce est migratrice partielle, les populations nordiques venant renforcer les effectifs locaux en hiver.

Répartition géographique

Le Héron cendré se reproduit dans une grande majorité de l'Eurasie et l'Afrique.

En France, la progression de l'espèce tend à effacer les anciennes disparités entre région, mais elle reste encore principalement présente sur les deux tiers nord du pays.

Evolution des effectifs

La population européenne est estimée entre 210 000 et 290 000 couples avec un statut de conservation considéré comme favorable. Globalement, cette population a connu une forte croissance les dernières décennies.

La France regroupe les effectifs les plus importants, avec 16% de la population européenne.

Sous l'ancien régime et jusque dans les années 1870, l'espèce occupe probablement tout le pays. Mais l'espèce a été par la suite quasi éradiquée, considérée comme nuisible pour les piscicultures. Ce n'est que très progressivement que la population a recolonisé le territoire avec en 1928 350 couples répartis sur cinq colonies pour aboutir à 2600 couples en 1962. En 1968, l'espèce cesse d'être considérée comme nuisible 1976 conduisant à une progression importante avec en 1994 26 687

- FICHE ESPECE -

couples dans 658 colonies, en 2000 29 698 couples dans 874 colonies et en 2007 31 138 couples dans 1 236 colonies.

Une mutation a eu lieu à partir de 2000, avec une atomisation de la population, désormais mieux répartie en fonction des ressources alimentaires et non plus uniquement en fonction de la sécurité par rapport à l'Homme.

Aujourd'hui, la population nationale tend à se stabiliser, ayant atteint probablement un optimum.

Répartition géographique sur le site

Cette espèce, conformément à son comportement opportuniste, est présent sur près de l'ensemble de la plaine, des espaces aquatiques aux espaces agricoles.

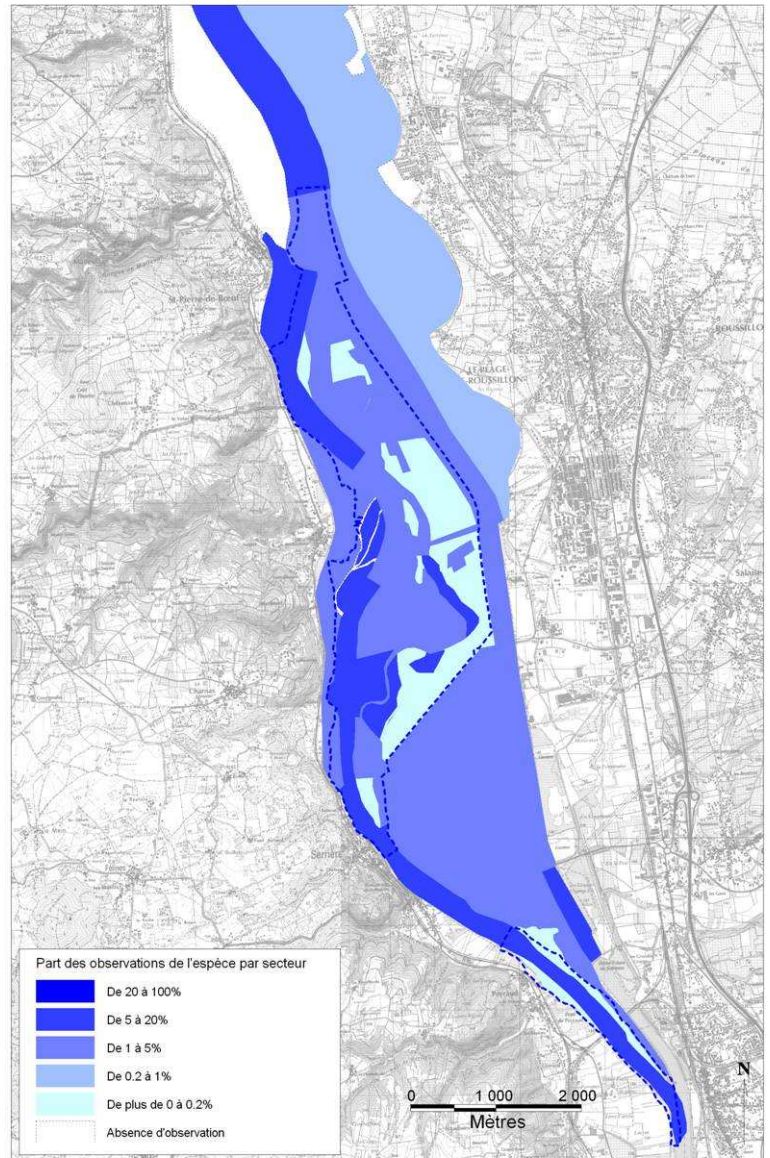
Près de la totalité des secteurs du vieux Rhône présente une part des observations attribuées au Héron cendré située entre 5 et 20%. A des niveaux inférieurs, on retrouve à la fois des zones boisées ou en prairie de l'île de la Platière, mais aussi des zones agricoles et les secteurs aménagés du Rhône.

Evolution des effectifs sur le site

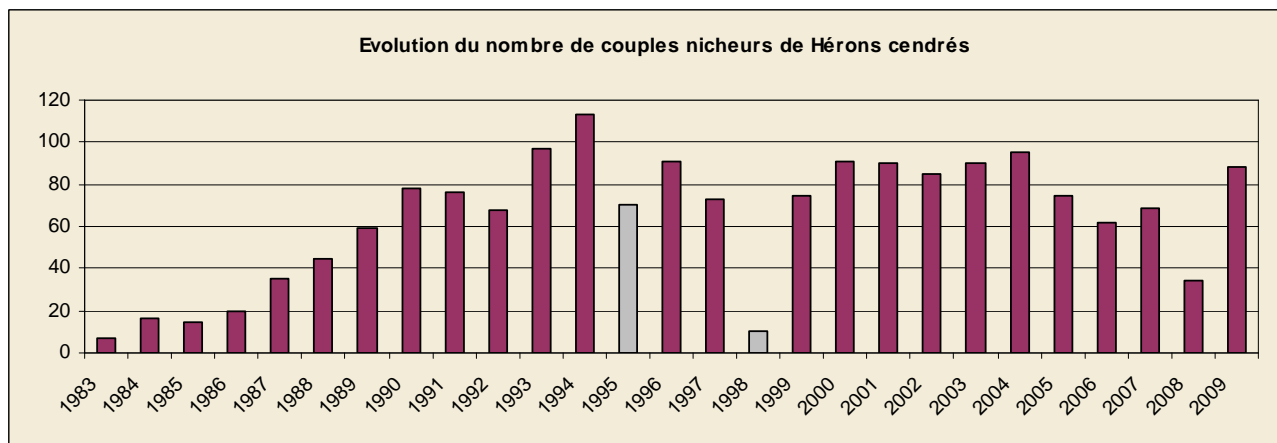
Les données historiques sur la moyenne vallée du Rhône dans les années 70 indiquent que l'espèce était présente en migration mais aussi en estivage et hivernage avec quelques individus. La publication sur le statut des oiseaux d'eau sur le même territoire réalisé en 1985 (B Pont) indiquait que la nidification n'avait pas été certifiée, même si plusieurs juvéniles avaient été observés en 79, 80 et 81.

Par ailleurs il était indiqué que l'hivernage était devenu régulier à partir de 81 avec des effectifs de 20 à 30 oiseaux avec des pics pouvant atteindre 40 individus certainement liés à la migration.

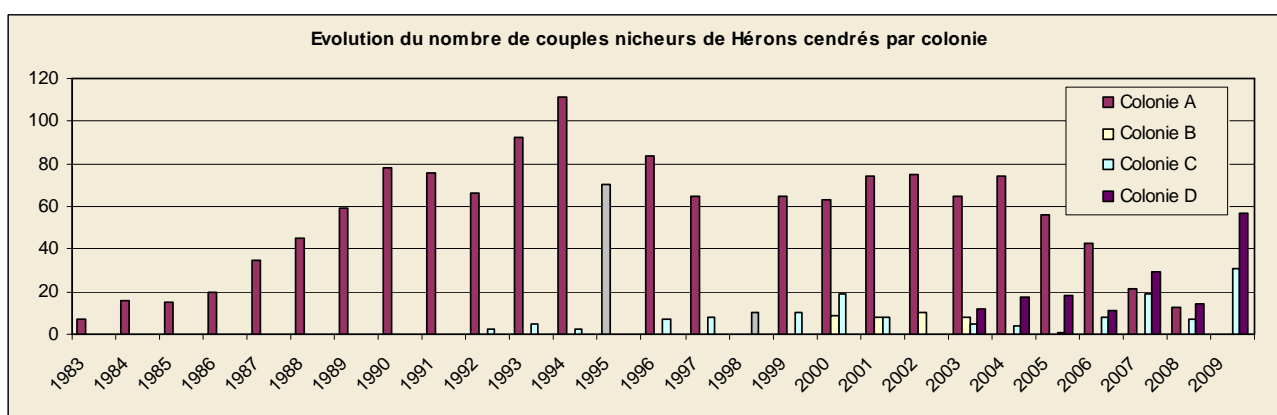
C'est en 1983 que 7 couples nicheurs ont été recensés, levant définitivement le doute sur la nidification de cette espèce. La croissance du nombre de couples nicheurs n'a pas cessé jusqu'en 1994 avec un maximum de 113. Aujourd'hui, il peut être estimé que la population du site est à son optimum, avec un nombre de couples fluctuant autour d'une moyenne de 75 à 80.



- FICHE ESPECE -



■ Données issues de comptages partiels



■ Données issues de comptages partiels

Si le nombre de couples nicheurs restent assez constant, il a été observé des bouleversements concernant les colonies. La colonie historique, dont la première installation date de 1983, a augmenté fortement ses effectifs jusque dans les années 1990, pour nettement décliner depuis les années 2004. Elle n'était plus occupée en 2009. En parallèle, depuis les années 1990, d'autres colonies ont vu le jour. Une d'entre elles, située hors du site Natura 2000, tend à regrouper en 2009 la majorité des couples nicheurs du site.

Biologie de l'espèce sur le site

Pour l'alimentation, comme le montre la répartition des observations de l'espèce dans le site, près de tous les habitats présents sont exploités, mis à part les espaces boisés. Mais les habitats aquatiques représentent cependant les espaces vitaux de l'espèce, comprenant :

- des habitats d'intérêt communautaire comme les herbiers flottant de morène et de lentilles d'eau (22.41³⁷), les herbiers enracinés des eaux stagnantes (22.42¹⁹), les herbiers enracinés des eaux courante (24.44 et 24.44b³⁸), ainsi que les tonture annuelle des vasières et grèves humide et groupement pionniers des grèves (22.32 x 24.52³⁹)

³⁷ Code Natura 2000 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

³⁸ Code Natura 2000 : 3260 Rivières des étages planitiaires avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

³⁹ Code Natura 2000 : 3130 x 3270 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoetes-Nanojuncetea x Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidention p.p.

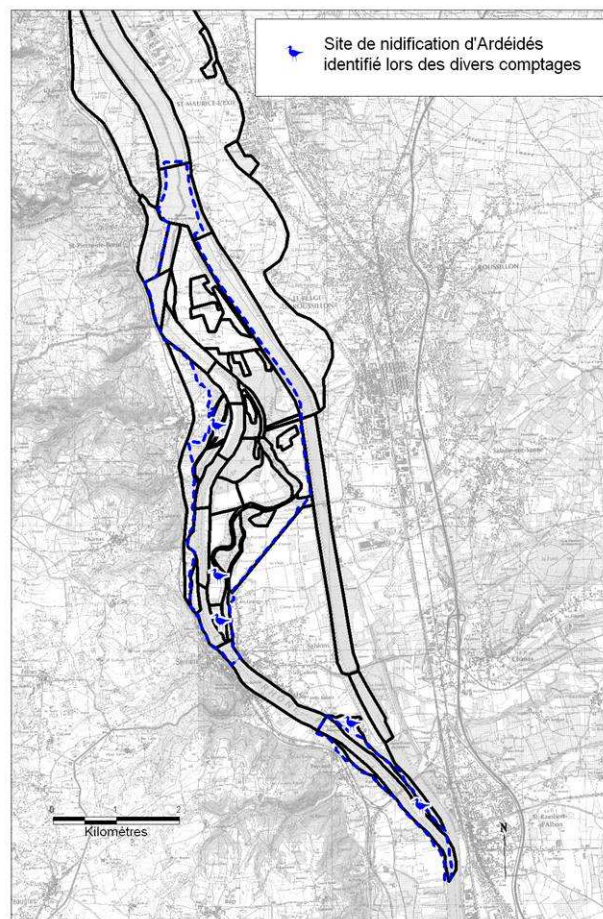
- FICHE ESPECE -

- ou des habitats non d'intérêt communautaire comme les cariçaie (53.21), les graviers sans végétation (24.21), les zones d'hélophytes (53) ou certaines prairies inondable (37.242). Concernant les espaces terrestres, les prairies sèches d'intérêt communautaire de type mésobromion (34.324⁴⁰) ou xérobromion (34.332⁶) ou keolerion (37.12⁴¹) sont utilisées, mais aussi les zones agricoles gérées de manière intensive (Par ailleurs, d'autres habitats sont utilisés sur le site pour la nidification : ce sont les forêts alluviales à bois durs (44.42⁴²), et les peupleraies adultes (83.321).

Phénologie

La phénologie de l'espèce ne permet pas de distinguer des tendances nettes hormis le fait qu'elle est présente en permanence sur le site tout au long de l'année.

Des phénomènes de migration sont observés sur le site et à proximité avec jusqu'à plus de 300 individus migrants en une journée (V Palomares). Le pic de migration se situe fin mars en pré-nuptial et fin août en post-nuptial selon les suivis de Pierre-aiguille et Andance.



⁴⁰ Code Natura 2000 : 6210 Pelouses sèches semi-naturelles et fasciés d'embuissonnement sur calcaire (Festuco-Brometalia) (*site d'orchidées remarquables)

⁴¹ Code Natura 2000 : 6120 Pelouse calcaire sur sables xériques

⁴² Code Natura 2000 : 91F0 Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*)

- FICHE ESPECE -

Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, Convention de Bonn
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Augmentation de 1983 à 1994 et stabilisation ensuite

Enjeu pour le site : L'effectif nicheur n'est pas significatif au niveau national, mais représente 3 à 5% de la population régionale.

Menaces

La destruction de colonies par coupes d'arbres représente une menace à ne pas négliger.

L'Hirondelle de rivage, *Riparia riparia* (Linnaeus, 1758)

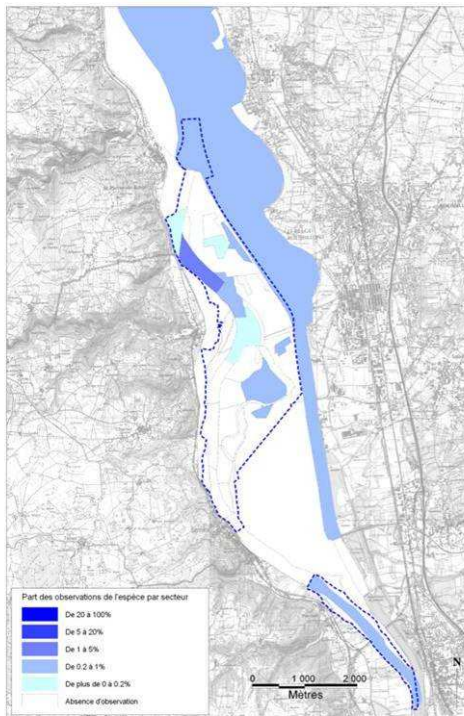
Description et caractères biologiques

C'est la plus petite hirondelle d'Europe, différant par un plumage bicolore, sur des tons bruns contrastant avec la face antérieure blanche. Comme son nom l'indique, elle est caractéristique des rives de cours d'eau et du littoral.



Répartition géographique

Son aire de répartition est très importante, depuis la méditerranée à la zone sub-arctique à l'Amérique du nord. En France, elle est commune sans être abondante, depuis certains grands cours d'eau et une partie du littoral. Elle hiverne en Afrique sahélienne.



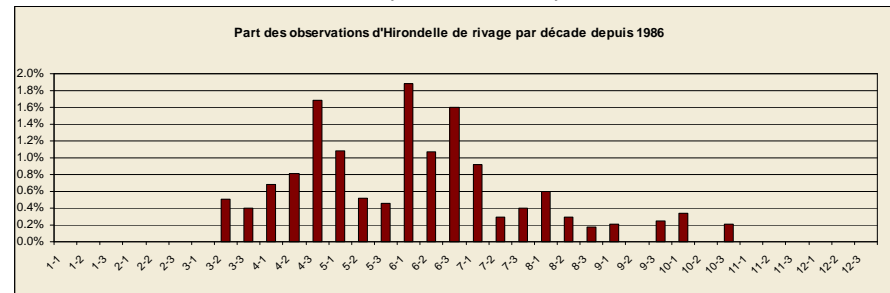
Répartition géographique sur le site

L'espèce a été contactée fréquemment sur l'amont et l'aval du vieux Rhône, mais également sur le canal et certaines zones de plaine à Salaise et St Maurice.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

Elle est présente pendant la période de reproduction.

Espèce troglodyte, elle niche ponctuellement dans la plaine dans des sites artificiels (carrières) à défaut de sites naturels. Les habitats de chasse sont ceux présentant une grande richesse en insectes volants au dessus des eaux courantes et stagnantes. Les deux radiers du vieux sont notamment très attractif pour cette espèce.



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, convention de Bonn, AEWa
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire
Régional	Liste Rouge des vertébrés (nicheur : VU)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Probablement commune avant Girardon ; forte régression depuis

Enjeu pour le site : inconnu - Le retour comme nicheuse constituerait un témoin une bonne fonctionnalité du fleuve.

Menaces

Elles sont principalement l'aménagement des cours d'eau (enrochements...), limitant toute dynamique fluviale qui crée des érosions favorables à la nidification.

La Mouette Rieuse, *ridibundus* (Linnaeus, 1758)

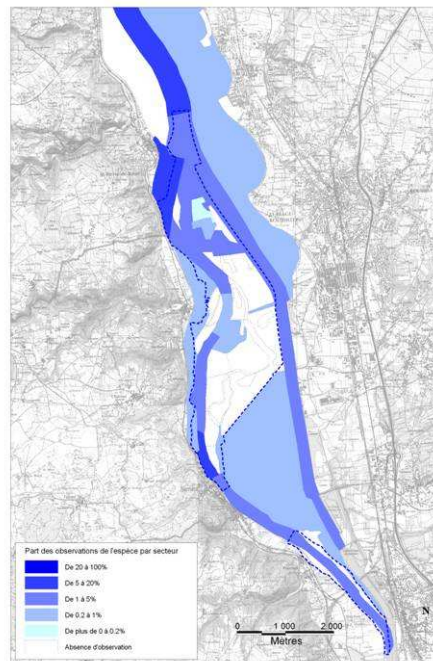
Description et caractères biologiques

Ce laridé présente un plumage globalement clair avec, le dessus des ailes gris, un bord d'attaque blanc pur et des nuances noirs sur le bout de ailes. Le capuchon brun-chocolat de la tête en nuptial disparaît pour deux barres sombres en arrière de l'œil en internuptial.



Répartition géographique

Espèce du paléarctique, elle est présente en France avec 40 000 couples nicheurs et près de 1 200 000 individus en hivernage (1996).



Rhône-Alpes rassemble environ 9 000 couples nicheurs en 2003 et plus de 31 000 individus en hivers (1996). C'est aussi un espace de migration important pour l'espèce en particulier en période pré-nuptiale avec jusqu'à plus de 30 000 individus recensés à Pierre-Aiguille (26).

Répartition géographique sur le site

L'espèce est présente majoritairement sur les espaces aquatiques comme l'ensemble du vieux Rhône, mais aussi la retenue, le canal et el Rhône endigué. La plaine est aussi

concernée soit lors de la migration soit lors de recherche de nourriture.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

Cette espèce est présente de manière quasi continue dans l'année, mais avec cependant des plus gros effectifs en hivernage. Certains sites d'eau calme comme la retenue ou la base de loisir ont été utilisés comme dortoir pouvant atteindre occasionnellement les 1 000 individus. Aujourd'hui le dortoir de laridés se situe sur le Rhône à Vienne. Les zones exploitées pour l'alimentation sont assez diverses, depuis l'ensemble des zones aquatiques et humides aux zones agricoles (en particulier lors des labours). Les effectifs issus du comptage d'hivernants montrent une grande variabilité inter annuelle, avec des effectifs oscillant entre quelques dizaines et quelques centaines d'oiseaux.

Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, Convention de Bonn
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Pas de tendance nette

Enjeu pour le site : les effectifs n'atteignent pas le 1% du régional.

Menaces

En excluant les atteintes générales sur les zones humides et aquatiques, il n'est pas identifié de menace spécifique sur le site.

Le Petit Gravelot, *Charadrius dubius* (Scopoli, 1786)

Description de l'espèce

C'est le plus petit limicole nicheur de France. En plumage nuptial, l'adulte est brun dessus, blanc dessous avec un masque et un collier noir bien marqué. Le corps est assez trapue et arrondie avec un cou court. Le bec est court et fin, de couleur noire. Les pattes sont rose chair brunâtre à jaune verdâtre pâle.

Il se déplace généralement à terre, courant souvent très vite et marquant des arrêts nets pour picorer.

Difficile à repérer dans les habitats qu'il fréquente, le Petit Gravelot trahit à coup sûr sa présence par ses cris. Celui-ci est un petit sifflet bref, émis généralement plusieurs fois. Longueur : 15 cm ; Poids : 30 à 54g



Caractères biologiques

Cette espèce occupe principalement les îles et plages alluvionnaires des cours d'eau à régime irrégulier, localement les grèves ou les lagunes maritimes ainsi que les bordures d'étangs. Mais on peut aisément le retrouver sur des milieux artificiels tels que les gravières, les friches industrielles, digues, bassin d'orage comme milieux de substitution.

La nidification intervient de la fin du mois d'avril jusqu'à fin juillet.

Le nid est constitué d'une cuvette complétée par quelques cailloux et brindilles sur une grève parmi des cailloux de un à trois centimètre de diamètre. Les œufs ressemblant fortement à des petites pierres, ils sont pondus à même le sol. Les œufs, généralement au nombre de quatre, sont couvés 24 à 25 jours. Les jeunes sont nidifuges et leur envol intervient à l'âge de 25 à 27 jours. Le succès de la reproduction est généralement très variable, entre 25 à 65%. Une nouvelle ponte peut fréquemment intervenir suite à un échec.

La migration postnuptiale intervient dès la fin juin pour les adultes et jusqu'à août voire septembre pour les jeunes.

Le régime alimentaire comporte surtout des invertébrés, en particulier les insectes et leurs larves, complétés d'araignées, mollusques, crustacés, vers...

Répartition géographique

Deux populations de la sous-espèce *C. d. curonicus* sont reconnues :

- La première niche en Europe et au nord-ouest de l'Afrique et hiverne principalement en Afrique de l'ouest, de la Mauritanie au Tchad et au nord de la République du Congo.
- La deuxième niche au sud-ouest de l'Asie et hiverne de la péninsule arabe au nord-est de l'Afrique, jusqu'au nord de la Tanzanie.

En Europe, le Petit Gravelot se reproduit dans tous les pays sauf en Irlande et Islande. Il est nicheur également dans les îles méditerranéennes.

En France, l'espèce est présente dans 88 départements distribués dans toutes les régions, de préférence à basse altitude.

Quelques cas d'hivernage en France sont signalés.

Evolution des effectifs

En Europe, les effectifs de l'espèce sont considérés comme stable, lui conférant un statut de conservation favorable. Le nombre de couple nicheur en Europe hors Russie et Turquie est estimé entre 60 103 à 96426.

En France, son statut est qualifié de « stable ou en progression ». La population nationale est d'environ 7000 couples en 1995 – 96, soit plus de 7% de la population européenne maximale.

En comparant avec les données de 1970 – 75 de l'Atlas des oiseaux nicheurs, on constate une expansion spatiale certaine, notamment en zone de montagne. Les plus grosses populations s'observe dans les vallées de la Loire et de l'Allier ainsi que sur la Garonne et la Durance.

En région Rhône-Alpes, le nombre de couples nicheurs était estimé en 1995-96 à 300 – 500.

Des hivernants sont observés plus ou moins régulièrement sur l'ensemble des sites côtiers atlantiques ou méditerranéens.

Répartition géographique sur le site

La présence de cette espèce est relativement limitée sur ce site. Apparaissent dans un premier temps les secteurs du canal et la gravière des Rotissots avec entre 5 et 20% des observations à rapporter au Petit Gravelot. Dans un deuxième temps d'autres secteurs apparaissent comme le vieux Rhône sur le banc 1 et le delta du Limony, ainsi que les îlots en aval du seuil de Peyraud.

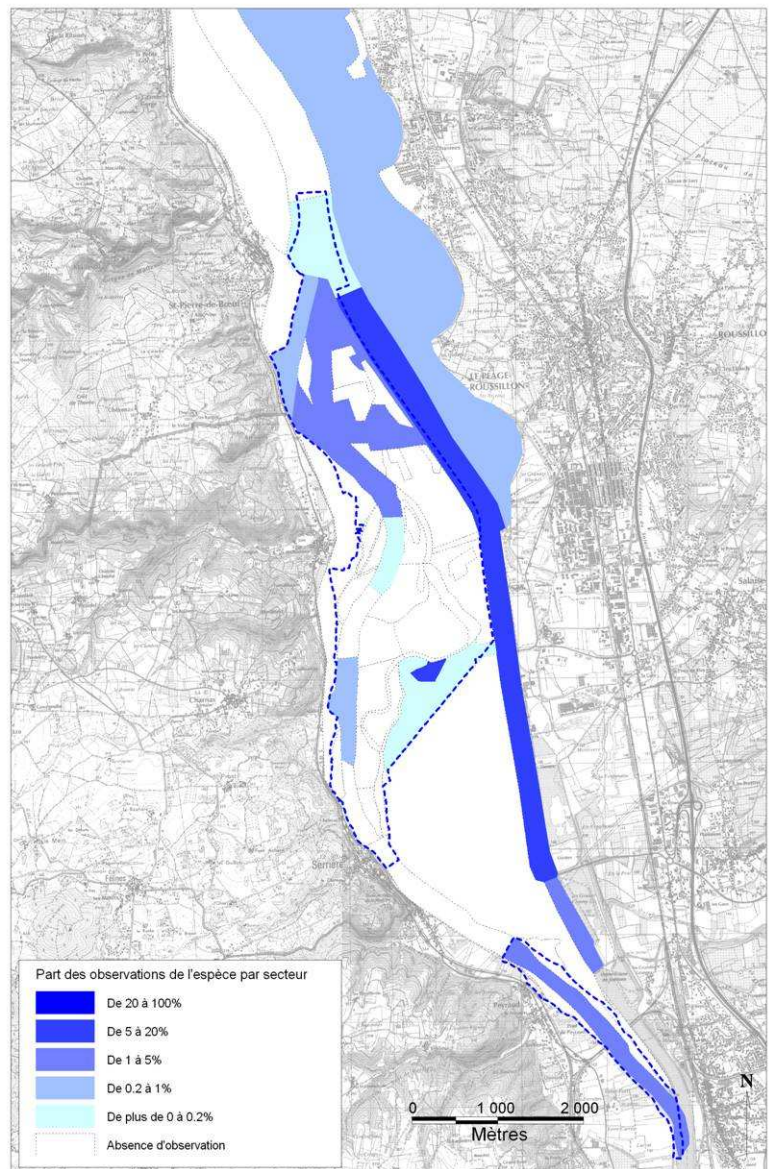
Evolution des effectifs sur le site

Il avait un statut de nicheur rare avant 1975, limité aux gravières en cours d'exploitation. Il a par la suite profité largement des grands travaux d'aménagement du fleuve, qui ont mis au jour des zones favorables à la nidification.

Depuis la création de la réserve, cette espèce n'a pas fait l'objet de suivi particulier de nidification, cela rendant assez difficile l'évaluation de l'évolution des effectifs sur le site.

Cependant, il pourrait avoir retrouvé son statut de nicheur rare, cela dépendant étroitement des crues du cours d'eau du Limony, des divers aménagements laissant des surfaces de graviers sans végétation et du dérangement des sites potentiels de nidification. En effet, les observations non protocolées laisse à penser que le nombre de couples nicheurs varie actuellement entre 0 et 4 maximum.

Concernant les individus migrateurs, les observations réalisées sur le canal



du Rhône monte la présence d'effectif non négligeable en halte migratoire. Ces derniers s'élèvent jusqu'à 16 individus au mois d'avril sur le linéaire du canal entre l'écluse et le barrage de Saint Pierre de Bœuf. Concernant l'évolution de ces effectifs migrateurs, l'espèce ne faisant l'objet d'un suivi protocolé, il est difficile d'établir une tendance.

Biologie de l'espèce sur le site

Au sein de la plaine, le Petit Gravelot peut très difficilement retrouver des sites de nidification naturel : le Rhône et ses affluents locaux ont en grande partie été aménagés, pour ne laisser aujourd'hui qu'une zone temporairement favorable et très réduite, la confluence entre le ruisseau du Limony et le vieux Rhône. Au gré des crues, le ruisseau du Limony remet en mouvement des matériaux graveleux en érodant les dépôts plus fins et la végétation en place. Au-delà des observations assez fréquentes de l'espèce sur cette zone, un couple nicheur a été relevé à deux reprises depuis 1986.

Très ponctuellement, les secteurs amont du vieux Rhône peuvent être favorables au niveau des bancs 1 et 2 confirmé par de la nidification certaine ; en effet, certaines zones (proximité des épis Girardon...) et en fonction des crues peuvent laisser un couvert de graviers dégagé permettant la nidification.

Pour les autres sites de nidification, ils sont tous des zones artificielles comme la gravière des Rotissots (aujourd'hui plus favorable pour cause de végétalisation), le dépôt de matériaux de la CNR proche du barrage (en fonction des mouvements de matériaux réalisés) et les espaces non végétalisés des digues. Ces sites sont très précaires, dont la réussite est tributaire de la circulation d'engins de travaux ou de véhicules de loisir ou de la fréquentation piétonne.

Pour l'alimentation, cette espèce a besoin principalement de grève humide dégagée et riche en insectes. Ces espaces naturels sont très rares dans le site, limités aux marges des habitats de type herbiers flottant de morène et de lentilles d'eau (22.41⁴³), herbiers enracinés des eaux stagnantes (22.42¹⁹), herbiers enracinés des eaux courantes (24.44 et 24.44b⁴⁴), ou aux tontures annuelles des vasières et grèves humides et groupements pionniers des grèves (22.32 x 24.52⁴⁵), aux grèves de galets (24.21) et aux saulaies et peupleraies basses (24.224 x 44.11). Cependant, cette espèce s'est adaptée, comme de nombreux limicoles en halte migratoire, et stationne sur les berges en pente douce du canal recouvertes de bitume. Ces espaces regroupent, comme l'indique la carte de répartition, une grande majorité des effectifs observés.

Phénologie

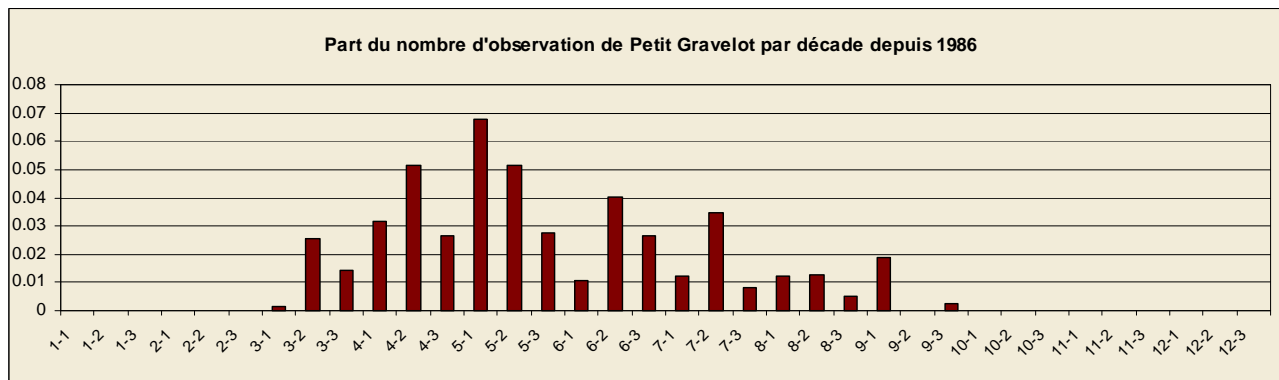
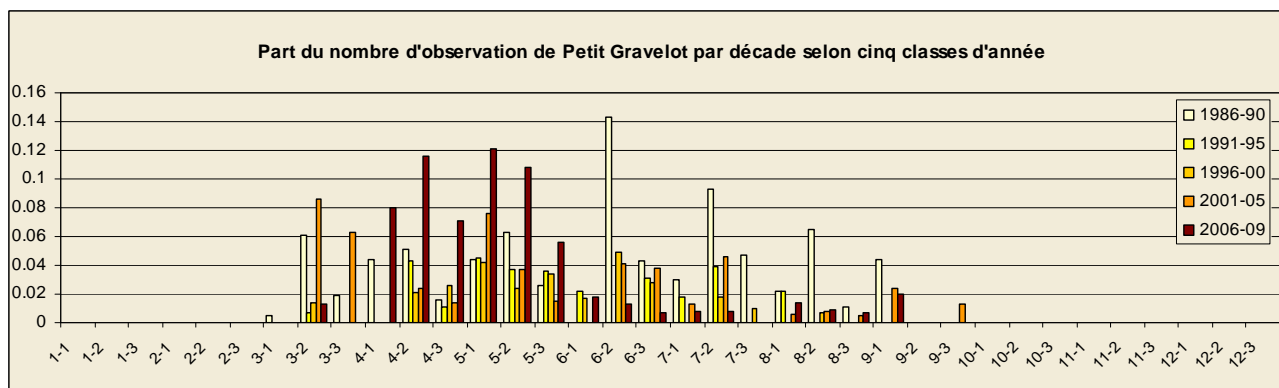
La phénologie de l'espèce sur le site montre une présence continue de l'espèce entre la première décennie de mars et la première décennie de septembre, et cela pour près de toutes les classes d'année. Les quelques décennies sans données montrent certainement une absence de prospection de l'espèce. Par opposition, le nombre de données importantes de la classe 1986 – 90 montre une prospection importante.

⁴³ Code Natura 2000 : 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

⁴⁴ Code Natura 2000 : 3260 Rivières des étages planitiaires avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

⁴⁵ Code Natura 2000 : 3130 x 3270 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoetes-Nanojuncetea x Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidention p.p.

- FICHE ESPECE -



Le traitement de l'ensemble des données depuis 1986 permet de mettre en valeur un nombre d'observation important en avril et mai, correspondant à la migration pré-nuptiale. Cela correspond à la période des maximums d'individus observés sur l'ensemble du canal. La migration post-nuptiale est difficilement perceptible, conformément à la bibliographie qui indique qu'elle s'étale de fin juin à septembre.

Statut de l'espèce

International	Convention de Berne, Convention de Bonn
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : Fort développement de 1977 à 1985 lié au substrat des digues ; les effectifs actuels retrouvent des niveaux d'avant aménagement.

Enjeu pour le site : Que ce soit pour le niveau national ou régional, le nombre de couples du site n'est pas significatif.

Menaces

Malgré son statut de conservation favorable, les différentes atteintes aux sites naturels de nidification sont à considérer. En effet, les bancs et grèves sont en grande partie disparus suite à de nombreux aménagements des cours d'eau (recalibrage, protection des berges, régulation des débits...). Il est nécessaire d'ajouter le facteur dérangement comme la fréquentation touristique lors de ces périodes qui est très préjudiciable à l'espèce.

Ce constat prend d'autant plus d'importance que les sites de substitution, les milieux artificialisés tels que carrières, digues... ne présentent pas de pérennité et peuvent limiter fortement le succès de reproduction (fréquentation par des véhicules...).

La Rémiz penduline, *Remiz pendulinus* (Linnaeus, 1758)

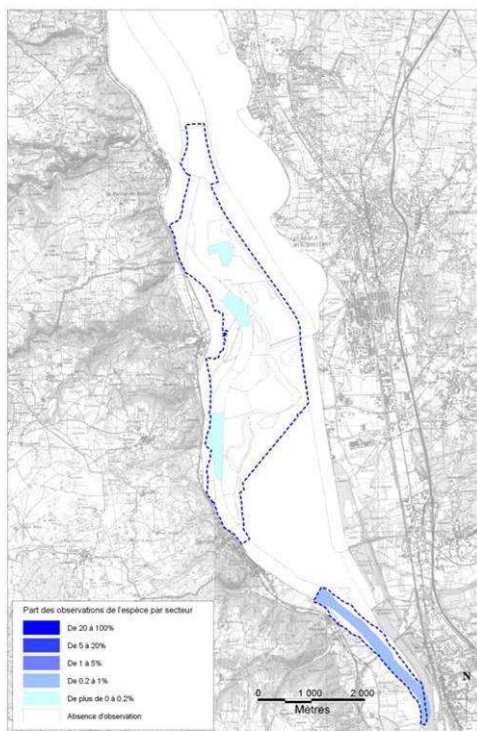
Description et caractères biologiques

Cet oiseau, de taille inférieure aux mésanges, est marqué par un plumage brun roux à gris avec un bandeau gris sur la tête. Occupant les dépressions humides à végétation luxuriante à proximité de cours d'eau, son nid est caractéristique en forme de bourse.



Vincent Palomares ©

Répartition géographique



Espèce des régions méridionale du paléarctique occidental, elle ne niche en France plus qu'en Moselle. Elle est cependant présente en migration et en hivernage sur le territoire national. Un des trois couloirs de migration passe par la vallée du Rhône.

Répartition géographique sur le site

Elle a été contactée à quatre reprises dans le site sur trois secteurs du vieux Rhône (Digue neuve, les Vernasses et aval seuil de Peyraud) et à la mare des Oves. Mais sa présence peu facilement passer inaperçue,

étant donné les habitats fréquentés, et l'apparence générale de l'espèce.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

Cette espèce est présente uniquement en migration sur le site. Les périodes sont conformes aux données bibliographique : au mois d'octobre en postnuptial et au mois de mars en pré-nuptial. Les habitats recherchés pendant ce trajet vont être les roselières (53.112), les typhaies (53.13) et les bancs végétalisés par du saule et peuplier arbustif (24.224 x 44.11).

Statut de l'espèce

International	Convention de Berne
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
National	Oiseau protégé sur l'ensemble du territoire, Liste Rouge des oiseaux (nicheur : EN)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : inconnue

Enjeu pour le site : inconnu - la vallée du Rhône étant un axe de migration significatif pour l'espèce, une meilleure connaissance de l'espèce pourrait permettre d'identifier un enjeu.

Menaces

Les causes de disparition des populations reproductrices restent mal connues. La régression globale de la végétation rivulaire a été invoquée. En migration, les facteurs de régressions des roselières comme la destruction simple, les pollutions, l'eutrophisation ont certainement des conséquences sur l'espèce.

La Sarcelle d'hiver, *Anas crecca* (Linnaeus, 1758)

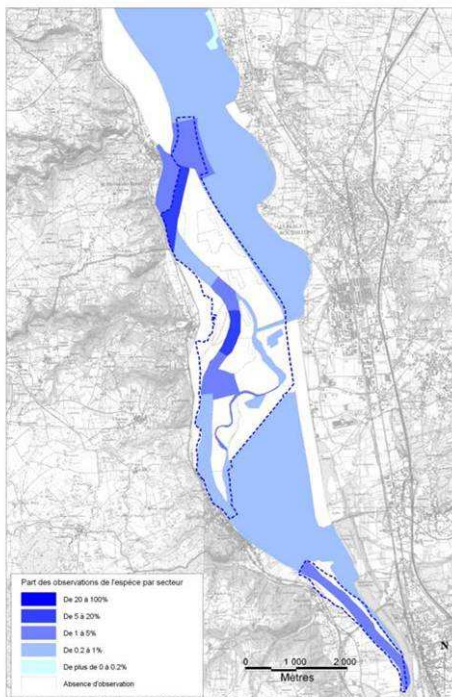
Description et caractères biologiques

C'est un canard de petite taille. Le mâle est caractéristique : la tête brune avec un large bandeau vert, le corps gris clair avec un triangle jaune vif. Elle est présente dans des marais de faible profondeur pour l'alimentation et les étangs pour les remises.



Répartition géographique

Cette espèce paléarctique est rare en nidification en France, avec 500 à 1000 couples. En hivernage la France accueille des populations du nord et de l'est de l'Europe (effectif national et régional respectivement de 80 000 à 100 000 et 800 à 1 800 individus).



Répartition géographique sur le site

Elle est présente dans le cœur de la réserve mais aussi aux environs de la retenue en remise diurne. Elle exploite d'autres sites humides et aquatiques de la plaine pour l'alimentation durant la nuit.

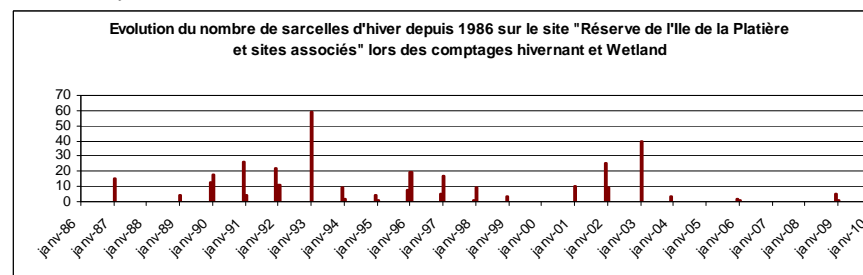
Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

Les habitats exploités par

l'espèce sont probablement de type tonte annuelle des vasières et grèves humide et groupement pionniers des grèves (22.32 x 24.52), herbiers enracinés des eaux stagnantes (22.42) et herbiers enracinés des eaux courantes (24.44 et 24.44b).

L'analyse de deux contenus stomacaux a révélé des graines (dont *Rubus* et *Rumex*) des proies animales (mollusques, chironomes) et des parties végétatives.

L'hivernage assez régulier avant 2003 (10 à 50 individus) semble avoir disparu.



Statut de l'espèce

International	Convention de Bonn, convention de Bonn, AEWA
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur) , CITES
National	Espèce chassable, Liste Rouge des oiseaux (nicheur : VU)
Régional	Liste Rouge des vertébrés (nicheur : CR)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : diminution

Enjeu pour le site : Avant 2003, l'effectif hivernant atteignait le 1% régional.

Menaces

Ce sont principalement la destruction des zones humides qui nuisent à l'espèce et par ailleurs la pression de chasse.

Le Bruant des roseaux, *Emberiza schoeniclus* (Linnaeus, 1758)

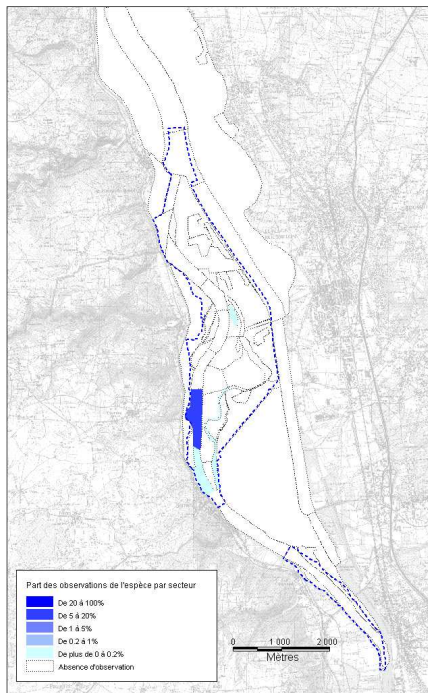
Description et caractères biologiques

Ce passereau est lié aux zones humides. Le mâle est aisé à reconnaître: capuchon noir, collier et moustaches blancs, dessous blanc gris strié verticalement de brun foncé, manteau sombre avec des stries verticales chamois, plumes des ailes sombres à bordures rousses, queue noire avec une partie des rectrices externes blanches.



Répartition géographique

Cette espèce paléarctique se reproduit en Europe sur tout le continent au nord du 45^{ème} parallèle. Il est beaucoup plus rare en région méditerranéenne et dans les Balkans. En France, l'espèce se reproduit essentiellement au nord d'une ligne Biarritz - Grenoble.

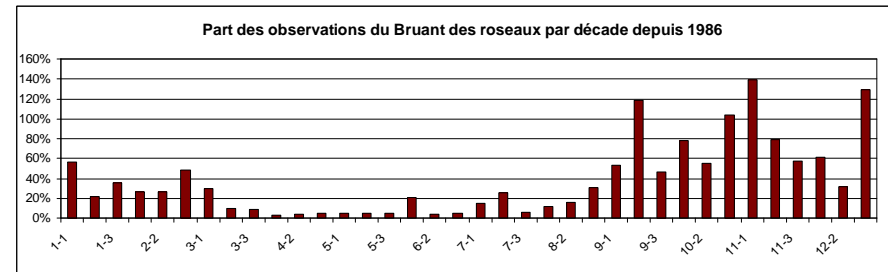


Répartition géographique sur le site

Dans la plaine, l'espèce a été observée essentiellement sur le Vieux Rhône, au niveau des phragmitaies situées aux abords du banc 3.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

L'habitat du bruant des roseaux est essentiellement constitué par les phragmitaies du bord du Rhône (53.112). Des dortoirs ont été observés en hiver au niveau des roselières du banc 3. En période hivernale, on peut retrouver cette espèce en zones agricoles et sur les prairies.



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne : Annexe II
Européen	Directive Oiseaux (Migrateur)
Régional	Liste Rouge des vertébrés (nicheur : VU, migrateur et hivernant : LC)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : diminution

Enjeu pour le site : Les données régionales sur les effectifs étant trop fragmentaires, aucune estimation raisonnable n'a pu être avancée.

Menaces

Ce sont principalement la destruction des zones humides et particulièrement de roselière aquatique qui nuisent à l'espèce. Ce sont des milieux pratiquement disparus sur le secteur.

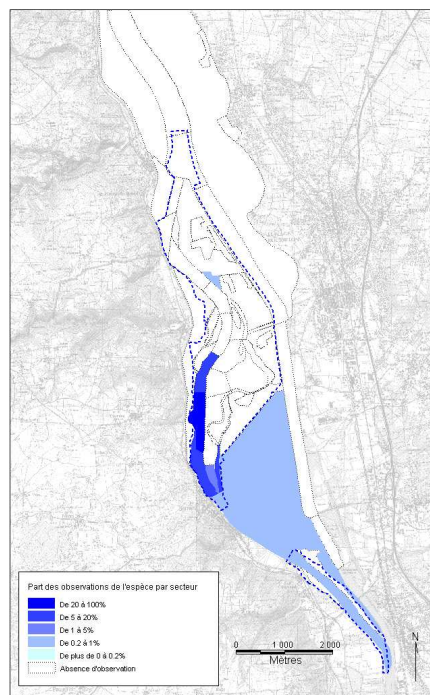
La Rousserolle effarvate, *Acrocephalus scirpaceus* (Herman, 1804)

Description et caractères biologiques

C'est un passereau de petite taille (de 12 à 13 cm de long. Les deux sexes sont identiques. L'espèce a le dos uni brun, le dessous blanc cassé brun et le croupion roux. Elle n'a pas de sourcils. La tête est pointue, le bec fin et allongé. Elle vit de préférence dans la végétation haute (roselière) des marais ou au bord des étangs et des lacs. Elle s'accommode de roselière sèche, contrairement à sa cousine, la rousserolle turdoïde

Répartition géographique

Cette espèce de l'ouest du paléarctique présente une répartition uniforme en France, bien qu'elle soit moins commune dans le tiers méridional du pays que plus au nord. L'Effarvate est bien répartie dans les zones de plaine ponctuées d'étangs, de lacs et de marais telles que la Dombes, la Bresse et le Haut-Rhône. Plus au sud, elle n'est régulièrement présente qu'au bord du Rhône.

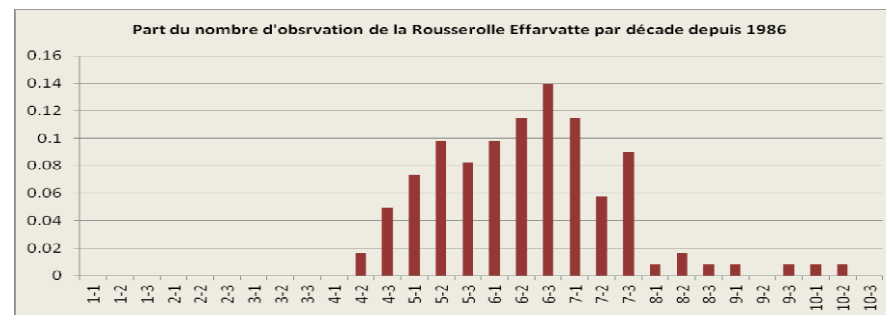


Répartition géographique sur le site

Dans la plaine, l'espèce a été observée essentiellement sur le Vieux Rhône, au niveau des phragmitaies situées aux abords du banc 3 et sur la rive opposée. L'espèce a également été observée sur les roselières du vieux Rhône du plan d'eau de Serrières.

Biologie et phénologie de l'espèce sur le site

L'habitat exploité par l'espèce est probablement de type phragmitaie du bord du Rhône (53.112).



Statut de l'espèce

International	Convention de Berne et de Bonn (Annexes II)
Européen	Liste rouge des oiseaux nicheurs : 5 (non menacé)
National	Espèce protégée par la loi française de 1976
Régional	Liste Rouge des vertébrés (nicheur : NT)

Tendance et enjeu pour le site

Tendance : diminution

Enjeu pour le site : enjeu local

Menaces

La destruction des zones humides et tout particulièrement des roselières, nuit à la nidification et à la migration de l'espèce.

3) Autres espèces de l'Annexe I de la directive « Oiseaux » ou migratrices, non occasionnelles mais ne présentant pas un enjeu pour le site

Busard saint martin, *Circus cyaneus* (Annexe I)

Cette espèce est présente de septembre à mai avec un pic en janvier, mais pour un nombre d'observations peu important (71). La variabilité interannuelle importante pourrait indiquer que l'espèce utilise ponctuellement la plaine comme territoire de chasse refuge lorsque les conditions climatiques sont défavorables dans les zones environnantes.

Busard des roseaux, *Circus aeruginosus* (Annexe I)

Cette espèce migratrice emprunte la vallée du Rhône comme couloir migrateur. Il est observé ponctuellement sur le site (56 données) en vol, mais exploite peu le site comme territoire de chasse. Il n'y a pas de tendance perceptible sur les effectifs annuels de l'espèce.

Canard souchet, *Anas clypeata* (Migrateur)

Ce canard de surface est présent sur le site en halte migratoire avec des pics en mars et novembre. Du point de vue du nombre d'observations (121), il n'y a pas de tendance particulière. Les nombres d'individus observés peuvent dépasser les 20 individus. Les inondations de la plaine, lorsqu'elle coïncide avec le passage, permettent la halte de petits groupes.

Circaète Jean-le-Blanc, *Circaetus gallicus* (Annexe I)

L'espèce est présente depuis mars à septembre. Le mois de mars correspond au passage de migration pré-nuptial tandis que le pic d'août correspond davantage à une utilisation de la plaine comme territoire de chasse suite à la nidification. Les données d'observations (82) par année ne donnent pas de tendance significative.

Grive Litorne, *Turdus pilaris* (Migrateur)

Cette espèce migratrice, probablement sous notée, est présente sur le site d'octobre à mars en hivernage. Elle exploite les zones boisées mais aussi les zones de cultures comme les vergers. 78 observations ont été recensées sur le site avec des groupes d'en moyenne 63 individus mais pouvant atteindre 600 oiseaux. Les effectifs annuels ne dessinent pas de tendance particulière. Les variations interannuelles fortes sont probablement liées aux conditions climatiques.

Milan royal, *Milvus milvus* (Annexe I)

Cette espèce est présente lors de la migration, avec des pics au mois de mars et octobre. Les individus sont observés seuls ou en groupes pouvant atteindre plus de 30 oiseaux. La plaine ne constituerait pas un territoire de chasse pour l'espèce.

Sarcelle d'été, *Anas querquedula* (Migrateur)

Ce canard de surface est présent sur le site en halte migratoire, les pics d'observation correspondant aux mois de mars et août – septembre. Le stationnement pourrait être lié à la coïncidence avec des épisodes de crues. Le nombre d'observations (71) selon les différentes années ne témoigne pas de tendance particulière.